

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1980 B 06534

Numéro SIREN : 599 815 073

Nom ou dénomination : AXENS

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2022 sous le numéro de dépôt 23933

Comptes annuels consolidés 2021



Unité pilote de BioTfuel® à Dunkerque



Démonstrateur de torréfaction BioTfuel® de Venette

Axens
Powering integrated solutions

SOMMAIRE

États financiers consolidés au 31 décembre 2021	2
Bilan consolidé	2
Compte de résultat consolidé	3
Tableau de flux de trésorerie consolidé	4
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	5
Notes annexes aux comptes consolidés 2021	6
Faits marquants	14
Notes sur bilan	17
Information sectorielle	28
Notes sur le compte de résultat	29
Notes sur le tableau de flux de trésorerie	33
Autres informations	34

États financiers consolidés au 31 décembre 2021

Bilan consolidé

(milliers d'euros)	Notes	31/12/21	31/12/20 *
Immobilisations incorporelles	2	274 678	115 707
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	3	57 895	65 038
Immobilisations corporelles	4	199 564	179 124
Immobilisations financières	5	24 908	5 008
Titres mis en équivalence	6	3 719	3 455
Actif Immobilisé		502 869	303 294
Stocks et en-cours	7	234 038	200 994
Créances clients	8	321 138	277 119
Autres créances et comptes de régularisation	9 & 10	103 350	57 868
Valeurs mobilières de placement	11	31 876	4 367
Disponibilités	11	97 337	107 692
Actif Circulant		787 739	648 040
ACTIF		1 290 608	951 334

(milliers d'euros)		31/12/21	31/12/20
Capital	12	156 286	156 286
Primes		49 687	49 687
Réserves et résultat consolidés		320 649	296 814
Ecart de conversion		3 747	(9 392)
Capitaux Propres Part du Groupe		530 369	493 395
Intérêts minoritaires		10 217	9 246
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		540 586	502 641
Autres fonds propres		2 388	526
Provisions	13	27 873	33 485
Provisions pour passif social	14	20 553	22 234
Provisions et autres fonds propres		50 814	56 245
Emprunts et dettes financières	15	75 033	51 416
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16	239 162	181 331
Dettes fiscales et sociales	17	56 600	51 230
Autres dettes et comptes de régularisation	10 & 18	328 413	108 471
Dettes		699 208	392 448
PASSIF		1 290 608	951 334

* Le bilan d'ouverture est au format du nouveau règlement ANC n° 2020-01, un état de passage avec les comptes arrêtés au 31/12/2020 est présenté en page 14.

Compte de résultat consolidé

(milliers d'euros)	Notes	2021	2020 *
Chiffre d'affaires	19	797 215	866 311
Autres produits d'exploitation	20	97 483	55 009
Achats consommés	21	(333 546)	(346 660)
Autres achats et charges externes	22	(159 275)	(157 589)
Impôts, taxes et versements assimilés	23	(11 053)	(13 541)
Charges de personnel	24	(194 138)	(202 636)
Dotations aux amortissements et provisions	25	(65 418)	(79 725)
Autres charges d'exploitation	26	(47 941)	(55 859)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	19	83 327	65 310
Dotation aux amort. des écarts d'acquisition	2	(8 228)	(10 085)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		75 099	55 225
Résultat financier	27	(370)	(2 876)
Résultat exceptionnel	28	(2 044)	(6 538)
Impôts sur les bénéfices	29	(18 373)	(12 878)
Résultat Net des sociétés intégrées		54 312	32 933
Quote-part dans les résultats des sociétés ME	6	394	242
Résultat net de l'ensemble Consolidé		54 706	33 175
dont Intérêts minoritaires		791	1 302
dont Résultat Net part du Groupe		53 915	31 873
Résultat par action		23.67	13.99
Résultat par action dilué		23.67	13.99

* Le compte de résultat de l'exercice précédent est au format du nouveau règlement ANC n° 2020-01, un état de passage avec les comptes arrêtés au 31/12/2020 est présenté en page 14.

Tableau de flux de trésorerie consolidé

(milliers d'euros)	Notes	2021	2020
Résultat net de l'ensemble consolidé		54 706	33 175
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Amortissements et provisions		44 232	82 526
Plus et moins-values de cession	28	2 067	951
Impôts différés	10	1 448	(2 338)
Résultat des sociétés en équivalence (net des dividendes reçus)	6	(199)	(68)
Change latent et intérêts courus sur emprunt		(264)	60
Autres (produits)/charges calculés		(637)	(8 617)
QP Subventions virée au résultat		(445)	(655)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		100 908	105 034
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾		(15 598)	(15 857)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	30	85 310	89 177
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(46 409)	(38 872)
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	28	129	216
Acquisition et cession d'immobilisations financières		(19 811)	(719)
Subventions reçues		3 347	113
Incidence des variations de périmètre		(5 221)	(1 784)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'Investissement (B)	31	(67 965)	(41 046)
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	12	(30 069)	(30 615)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(288)	(701)
Variation des autres fonds propres		1 862	237
Souscription / remboursement d'emprunts	15	(13 820)	(17 568)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de Financement (C)	32	(42 315)	(48 647)
Variation de trésorerie (A+B+C)		(24 970)	(516)
Trésorerie à l'ouverture	11	111 592	119 355
Incidence des variations de taux de change		4 557	(7 247)
Titres Technip FMC *		30 271	
Trésorerie à la clôture	11	121 450	111 592
⁽¹⁾ Dont			
Variation de stocks		(26 744)	23 091
Variations des créances clients et dettes fournisseurs		14 829	(11 360)
Variation dette licence cadre IFP Energies nouvelles		(11 252)	(22 265)
Variation avances et acomptes		(3 098)	2 515
Variation des autres dettes et créances		10 667	(7 838)

* Les titres Technip FMC ont été acquis via l'émission d'une dette auprès d'IFPEN, sans flux de trésorerie.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Période du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2021

(milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Réserve de conversion	Total capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres 2019 (décembre)	156 286	49 687	245 945	50 366	4 494	506 778	9 448	516 226
Affectation résultat			50 366	(50 366)				
Résultat consolidé				31 873		31 873	1 302	33 175
Dividendes distribués			(30 615)			(30 615)	(700)	(31 315)
Variation des écarts de conversion			(755)		(13 886)	(14 641)	(804)	(15 445)
Capitaux propres 2020 (décembre)	156 286	49 687	264 941	31 873	(9 392)	493 395	9 246	502 641
Affectation résultat			31 873	(31 873)				
Résultat consolidé				53 915		53 915	791	54 706
Dividendes distribués			(30 069)			(30 069)	(439)	(30 508)
Variation des écarts de conversion			(11)		13 139	13 128	619	13 747
Capitaux propres 2021 (décembre)	156 286	49 687	266 734	53 915	3 747	530 369	10 217	540 586

Notes annexes aux comptes consolidés 2021

Le Groupe Axens propose une gamme complète de solutions comprenant des technologies, des équipements, des fours, des unités modulaires, des catalyseurs, des adsorbants et des services pour la conversion de pétrole et de biomasse en carburants propres, ainsi que pour la production et la purification des principaux intermédiaires pétrochimiques. Son offre couvre également toutes les options de traitement et de conversion du gaz naturel.

Le Groupe Axens est idéalement placé pour couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur, des études de faisabilité au démarrage et au suivi de l'unité, tout au long de son cycle de vie. Sa gamme unique de solutions garantit des performances optimales avec une empreinte écologique réduite.

Axens est consolidée par le Groupe IFPEN dont elle est une filiale détenue à 100%.

Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Axens sont établis selon des règles françaises conformément aux principes énoncés par le règlement ANC 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes consolidés.

Comparabilité des exercices

Ces comptes sont établis selon le nouveau règlement ANC 2020-01. Les divergences avec le règlement CRC 99-02 utilisé jusqu'au 31 décembre 2020 sont présentées au paragraphe faits marquants.

Règles de consolidation

Les comptes des sociétés, dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, sont intégrés globalement. Les comptes des sociétés, dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint, sont intégrés proportionnellement. Les titres des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation minoritaire supérieure ou égale à 20 % ou exerce une influence notable sont mis en équivalence.

Date d'arrêté des comptes

La consolidation des sociétés du groupe Axens est établie à partir des comptes établis au 31 décembre 2021.

Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères sont convertis en euros comme suit :

- À l'exception des capitaux propres pour lesquels les cours historiques sont appliqués, les comptes de bilan sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture,
- Les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie sont convertis sur la base des taux moyens de change de la période,
- L'écart de conversion en résultant est porté au poste "Écarts de conversion" inclus dans les capitaux propres.

Les taux de change utilisés sont les suivants :

	€/BHD	€/CAD	€/CNY	€/INR	€/JPY	€/MYR	€/RON	€/RUB	€/SAR	€/USD	€/KRW
Taux de clôture 2021	0.43	1.44	7.19	84.23	130.38	4.72	4.95	85.30	4.25	1.13	1346.38
Taux moyen 2021	0.44	1.48	7.63	87.49	129.86	4.90	4.92	87.23	4.43	1.18	1353.95
Taux de clôture 2020	0.46	1.56	8.02	89.66	126.49	4.93	4.87	91.47	4.58	1.23	1336.00
Taux moyen 2020	0.43	1.53	7.87	84.58	121.78	4.79	4.84	82.65	4.31	1.14	1345.11

Conversion des opérations en devises

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de la réévaluation des dettes et créances en devises est portée au bilan en « écart de conversion ».

Ce compte transitoire figure :

- à l'actif lorsqu'il s'agit d'une perte latente,
- au passif lorsqu'il s'agit d'un gain latent.

Dans le cas d'une perte latente de change, une provision pour risque de change est constituée.

Les différences de change constatées lors de la réévaluation des comptes bancaires en devises, sont directement comptabilisées en résultat financier.

Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises relatives à des prêts et emprunts qui, en substance, font partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère et qui sont comptabilisées dans les réserves de conversion incluses dans les capitaux propres consolidés, pour leur montant net d'impôts.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC 2015-05 « relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, les gains et pertes de change afférents à des actifs et passifs financiers sont comptabilisés en résultat financier tandis que les gains et pertes de change afférents à des actifs et passifs opérationnels sont reconnus au résultat d'exploitation (autres produits et autres charges d'exploitation). Les effets des couvertures de composantes de l'activité courante sont enregistrés au compte de résultat d'exploitation.

Note 1. Méthodes et règles d'évaluation

Écarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition de titres ou d'activités et la quote-part de la société Axens dans le total des actifs et des passifs acquis, valorisés à la date d'acquisition à leur valeur d'utilité pour les biens destinés à l'exploitation et à leur valeur de marché pour les autres, est inscrite sous la rubrique « Écarts d'acquisition » à l'actif du bilan.

Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis sur cette durée, ou exceptionnellement, lorsqu'elle ne peut être déterminée de façon fiable, sur 10 ans. L'analyse de la durée d'utilisation est faite écart d'acquisition par écart d'acquisition. Les écarts sans durée de vie limitée font l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Les écarts d'acquisition acquis antérieurement à l'entrée en vigueur du règlement ANC 2015-07 (Activité reforming de Criterion, Hydrocat, CSA, Eurecat et Heurtey Petrochem) sont amortis sur une durée comprise entre 10 et 15 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition. Par exception, la licence d'exploitation

IFP Énergies nouvelles fait l'objet d'une évaluation basée sur les flux futurs de trésorerie.

Les règles d'amortissement par type d'immobilisation sont détaillées ci-après :

▪ Frais de développement	5 à 10 ans	linéaire
▪ Savoir-faire industriel	8 ans	linéaire
▪ Carnet de commande	2 ans	linéaire
▪ Licence de fabrication de gel d'alumine	10 ans	linéaire
▪ Clientèle et marques	- -	non amortie
▪ Licence d'exploitation des brevets IFP Énergies nouvelles	10 ans	Amortie concomitamment aux ventes éligibles

Les frais de développement immobilisés correspondent à des frais d'industrialisation des produits et procédés, à des frais de normalisation et à des frais de conception de nouveaux programmes. Les projets retenus sont ceux qui satisfont aux 6 conditions suivantes :

- La faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- L'intention d'achever la production de l'actif pour l'utiliser ou le vendre,
- La capacité d'utiliser ou de vendre l'actif produit,
- L'aptitude de l'actif à générer des avantages économiques futurs,
- La disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour mener à bien le projet,
- La capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Durées usuelles d'amortissement :

▪ Constructions industrielles	10 à 30 ans	linéaire
▪ Agencements	10 à 15 ans	linéaire
▪ Installations, matériel et outillage industriel	8 à 20 ans	linéaire
▪ Matériel informatique	3 à 5 ans	linéaire

Dépréciation des actifs immobilisés

Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Niveau de réalisation du test de dépréciation

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs.

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle.

Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs

actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

Titres des sociétés mis en équivalence

Les titres des sociétés mis en équivalence figurent au bilan pour la quote-part de situation nette détenue par le Groupe Axens dans chacune des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Une provision pour charge est constituée dans le cas où cette quote-part de situation nette devient négative et où le Groupe a l'obligation ou l'intention de ne pas se désengager financièrement.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur historique. Elles font l'objet de provisions si leur valeur d'inventaire s'avère être inférieure à leur valeur historique.

Stocks

Les stocks de catalyseurs sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré et les stocks industriels selon la méthode du premier entré premier sorti. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production incluant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Les intérêts sont exclus de la valorisation des stocks.

Lorsque la valeur de réalisation estimée des stocks est inférieure au coût de revient, une provision pour dépréciation est constituée à due concurrence.

Par ailleurs, une provision à 100 % est constituée pour les matières ou produits :

- Non conformes,
- Agés de plus de 4 ans,
- Ou sortis du catalogue commercial
- Une provision pour dépréciation des fournitures industrielles est aussi enregistrée pour 100 % de la valeur des fournitures âgées de plus de 10 ans.

Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Lorsqu'une créance est définitivement irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de dépréciation.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation

pour les titres non cotés.

Impôts différés

La méthode de traitement des impôts différés est celle du report variable. Les impôts différés sont calculés sur l'écart entre la valeur fiscale et la valeur comptable consolidée des actifs et des passifs et portent notamment sur les différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable des entités composant le groupe de consolidation. Ils apparaissent au bilan pour leur valeur nette calculée par entité légale à l'actif en « autres créances et comptes de régularisation » et au passif en « provision pour charge ».

Le cas échéant, les déficits fiscaux donnent lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif à hauteur des IDP qui se reverseront sur la même période ou, à défaut, lorsque l'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est probable.

Subventions d'investissement ou d'équipement

Les subventions d'investissement ou d'équipement, inscrites en capitaux propres dans les comptes individuels, ont fait l'objet d'un retraitement par transfert dans les comptes de régularisation passif. Les produits afférents sont reconnus en tant que produits d'exploitation.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées relatives aux amortissements dérogatoires, ainsi que les provisions pour hausse des prix, dont les constitutions ne répondent pas à l'application d'un principe économique, ont été éliminées du bilan consolidé et du résultat de l'exercice le cas échéant.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux obligations existants à la clôture et dont il est probable qu'elles génèrent sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour le Groupe. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêtés des comptes et, pour les provisions pour garanties clients en prenant le plus souvent de 50 à 100 % des garanties contractuelles.

Provisions sur obligations liées aux contrats de construction (fours et modules) :

Les obligations liées aux contrats de construction en cours d'exécution sont prises en compte dans l'évaluation de la marge à terminaison.

A la date d'achèvement du contrat, ces obligations sont comptabilisées au passif en tant qu'éléments distincts en particulier celles existant dans le cadre des garanties légales et/ou contractuelles concernant les chantiers livrés.

Engagement de retraite, gratification d'ancienneté, autre passif social

Le coût des indemnités de départ à la retraite ainsi que les autres éléments constitutifs du passif social, est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, de l'âge de départ et les tables de mortalité Hommes / Femmes les plus récentes. Les engagements acquis par les salariés sont couverts pour partie par des cotisations auprès d'assurances externes et pour le solde par des provisions comptables portées dans la rubrique « provisions pour passif social ». Un impôt différé est calculé sur le montant brut de la provision déterminée.

Pour la France, les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- **Indemnités de départ à la retraite**

	31/12/21	31/12/20
Age du départ	Taux plein sécurité sociale à 100% sur le volontariat	
Turnover siège	Par tranche d'âge	Par tranche d'âge
Turnover Salindres		
Taux de progression des salaires	1.75% à 2.0%	1.5% à 1.75%
Taux d'actualisation annuel	1.00%	0.50%
Tables de mortalité	TGH/TGF 2005	

A noter que le 5 novembre 2021, l'ANC a introduit un choix de méthodes comptables pour la répartition des droits à prestation pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite, consistant :

- Soit à maintenir la méthode consistant à constater l'engagement sur la durée d'emploi du salarié de sa date d'embauche à la date estimée de son départ en retraite ;
- Soit à adopter la méthode consistant à constater l'engagement sur les dernières années précédant immédiatement l'âge de retraite et qui lui permettent d'atteindre le montant maximal plafonné.

Une réflexion sur le sujet avec le groupe IFPEN sera menée au cours de l'exercice 2022.

- **Les Gratifications d'Ancienneté et les congés de fin de carrières** sont comptabilisées selon les mêmes principes que les engagements de retraite en application de la recommandation 2003 – R.01 du Conseil National de la Comptabilité.

Les congés de fin de carrières représentent le droit à 15 jours de congés dont bénéficient les salariés à compter de l'âge de 59 ans.

Pour les autres filiales, l'engagement de retraite est externalisé dans le cadre d'un contrat d'assurance à cotisation définie et / ou fait l'objet de programmes pris en charge par les États. Seule la dette nette est constatée au bilan.

Prestations réciproques

Conformément aux principes généraux, les opérations réciproques et les marges associées entre les sociétés du groupe sont éliminées du bilan et du compte de résultat consolidés.

Contrat de location financement

Il n'existe pas de contrat de location financement significatif dans le groupe.

Chiffre d'affaires

Les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- Ventes de produits :

Le chiffre d'affaires est reconnu à l'expédition.

Les ventes de métaux précieux réalisées dans le cadre de contrats d'achat revente pour compte des clients sont déclarées en chiffre d'affaires. Des stocks de métaux sont ainsi détenus pour leur compte, ce qui crée

pour Axens une obligation de restitution.

À l'inverse, les ventes de métaux précieux effectuées dans le cadre d'un contrat de mandats ne sont reconnues au compte de résultat que pour la part des commissions perçues à cette occasion.

- Ventes d'équipements :

Les ventes d'équipements font l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement technique. Ce principe entraîne la constatation de factures à établir ou de produits constatés d'avance quand la facturation n'est pas en phase avec l'avancement technique des travaux. Les factures fournisseurs en excès par rapport à l'avancement effectif sont reconnues en stocks.

Dès lors que le résultat estimé à terminaison est négatif, une provision est constatée pour son montant total.

- Ventes de services :

Les ventes au forfait font l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement technique. En application du principe de prudence dans l'estimation du résultat à terminaison, les produits sont pris en compte dans la limite des coûts correspondants jusqu'à ce que l'avancement technique atteignent 25%. Ce principe entraîne la constatation de factures à établir ou de produits constatés d'avance quand la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Dès lors que le résultat estimé à terminaison est négatif, une provision est constatée.

Les ventes de prestations en régie sont enregistrées au même rythme que les prestations sont fournies.

- Redevances :

Le Groupe sous licence à ses clients le droit d'utiliser des procédés de raffinage ou de pétrochimie et perçoit à ce titre des redevances.

Celles-ci sont enregistrées en résultat au fur et à mesure des facturations prévues contractuellement.

- Contrats de construction (fours et modules) :

Le chiffre d'affaires et la marge des contrats à long terme sont reconnus sur la base d'un avancement physique pour l'ensemble des affaires.

L'avancement physique est mesuré en fonction de l'avancement prorata temporis des différentes étapes de la réalisation du projet. L'avancement ainsi mesuré sur chacune de ces étapes est ensuite pondéré par les coûts attachés à chaque étape pour donner l'avancement global de l'affaire.

Le chiffre d'affaires à terminaison d'un contrat comprend :

- Le prix de vente initial ;
- Les avenants, réclamations, incitations et modifications au contrat dans la mesure où ils peuvent être mesurés de façon fiable et dès lors qu'ils sont acceptés par les clients ;

Le coût à terminaison estimé des contrats est essentiellement constitué :

- Des achats de matériels, et autres prestations nécessaires à la réalisation des contrats ;
- Des coûts des heures de personnel directement affectés au contrat, y compris les charges sociales;
- Le cas échéant, des autres coûts spécifiquement refacturables aux clients tels que spécifiés dans les clauses contractuelles.

Le montant du chiffre d'affaires et des charges prévues au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation du Management des avantages et obligations futures attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles évaluées pour chaque contrat.

Pour les affaires déficitaires, une provision pour perte à terminaison est systématiquement constituée, anticipant la perte à venir sur le ou les exercices futurs.

Une provision pour garantie est constituée pour chaque projet en cours d'exécution dans le coût à terminaison.

L'excédent des facturations émises sur les encaissements reçus figure en créances clients.

Le stade de 100% d'avancement est atteint lors de la réception provisoire (ou événement équivalent). Les dépenses qui restent, le cas échéant, à encourir pour obtenir la levée des réserves font l'objet d'une provision pour charges. Les coûts prévisionnels de garantie font, quant à eux, l'objet d'une provision pour risques. Le

solde de la provision non utilisée est repris à l'issue de la période de garantie

Autres produits

Le poste principal, « production immobilisée », inclut les dépenses industrielles immobilisées ainsi que le retraitement de consolidation des frais de développement.

Charges de personnel

La participation des salariés et l'intéressement sont présentés dans le poste charges de personnel.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation incluent notamment les redevances à reverser sur les revenus du Groupe pour ses activités de ventes de produits et de procédés.

Résultat par action

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Il n'existe pas à ce jour d'instruments dilutifs.

Information sectorielle

L'information sectorielle est fournie de la manière suivante :

Le niveau primaire est l'activité. Ainsi, les trois secteurs définis sont « Catalyst et Adsorbents », « Process Licensing » et « Engineering et Solutions ». Cette segmentation est conforme à celle qui prévaut en matière d'organisation interne du groupe.

Le niveau secondaire correspond aux zones géographiques. Le chiffre d'affaires est présenté par zone géographique de vente, tandis que les actifs et investissements sectoriels sont présentés par zone géographique de production.

Les produits, charges, actifs et passifs sectoriels sont déterminés avant élimination des soldes et transactions intragroupe, sauf si ces soldes et transactions intragroupe se situent à l'intérieur d'un même secteur.

Les actifs sectoriels comprennent :

- Écarts acquisition
- Immobilisations corporelles et incorporelles nettes
- Stocks nets,
- Clients nets,
- Autres actifs circulants à l'exclusion des créances d'impôt société et des actifs d'impôts différés

Les actifs à caractère financier ne sont pas inclus dans les actifs et passifs sectoriels.

Faits marquants

Nouveau règlement ANC n° 2020-01

Le nouveau règlement ANC n°2020-01 est applicable aux comptes consolidés de l'exercice 2021. Les principaux impacts pour le groupe sont :

Un changement de comptabilisation des écarts de conversion latents

La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en résultat consolidé n'est plus autorisée.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises est dorénavant portée au bilan en « écart de conversion ».

Ce changement de méthode comptable a un impact négatif de 1m€ sur le résultat d'exploitation.

Une nouvelle présentation des états financiers

Comptes audités au 31/12/2020	Nouvelle présentation	Comptes audités	Reclassement des écarts d'acquisition en actifs incorporels	Reclassement des impôts diff. en autres dettes	Nouvelle présentation
Ecarts d'acquisition		65 038	(65 038)		
Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles	50 669	65 038		115 707
	<i>Dont écarts d'acquisition</i>				<i>65 038</i>
Immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles	179 124			179 124
Immobilisations financières	Immobilisations financières	5 008			5 008
Titres mis en équivalence	Titres mis en équivalence	3 455			3 455
Actif Immobilisé	Actif Immobilisé	303 294			303 294
Stocks et en-cours	Stocks et en-cours	200 994			200 994
Créances clients	Créances clients	277 119			277 119
Autres créances et comptes de régularisation	Autres créances et comptes de régularisation	57 868			57 868
Valeurs mobilières de placement	Valeurs mobilières de placement	4 367			4 367
Disponibilités	Disponibilités	107 692			107 692
Actif Circulant	Actif Circulant	648 040			648 040
ACTIF	ACTIF	951 334			951 334

Comptes audités au 31/12/2020	Nouvelle présentation	Comptes audités		Nouvelle présentation
Capital	Capital	156 286		156 286
Primes	Primes	49 687		49 687
Réserves et résultat consolidés	Réserves et résultat consolidés	296 814		296 814
Ecarts de conversion	Ecarts de conversion	(9 392)		(9 392)
Capitaux Propres Part du Groupe	Capitaux Propres Part du Groupe	493 395		493 395
Intérêts minoritaires	Intérêts minoritaires	9 246		9 246
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	Capitaux propres de l'ensemble consolidé	502 641		502 641
Autres fonds propres	Autres fonds propres	526		526
Provisions	Provisions	33 485		33 485
Provisions pour passif social	Provisions pour passif social	22 234		22 234
Impôt différé passif		14 817	(14 817)	
Provisions et autres fonds propres	Provisions et autres fonds propres	71 062	(14 817)	56 245
Autres emprunts et dettes financières	Emprunts et dettes financières	51 416		51 416
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	181 331		181 331
Dettes fiscales et sociales	Dettes fiscales et sociales	51 230		51 230
Autres dettes et comptes de régularisation	Autres dettes et comptes de régularisation	93 654		14 817
Dettes	Dettes	377 631	14 817	392 448
PASSIF	PASSIF	951 334		951 334

Comptes audités au 31/12/2020	Nouvelle présentation	Comptes audités	Reclassement du rés. Financier	Reclassement des amort des EA	Nouvelle présentation
Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires	866 311			866 311
Autres produits d'exploitation	Autres produits d'exploitation	55 009			55 009
Achats consommés	Achats consommés	(346 660)			(346 660)
Autres achats et charges externes	Autres achats et charges externes	(157 589)			(157 589)
Impôts, taxes et versements assimilés	Impôts, taxes et versements assimilés	(13 541)			(13 541)
Charges de personnel	Charges de personnel	(202 636)			(202 636)
Dotations aux amortissements et provisions	Dotations aux amortissements et provisions	(79 725)			(79 725)
Autres charges d'exploitation	Autres charges d'exploitation	(55 859)			(55 859)
Résultat d'exploitation	Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	65 310			65 310
Résultat financier		(2 876)	2 876		
	Dotation aux amort. des écarts d'acquisition			(10 085)	(10 085)
Résultat courant avant Impôts	Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	62 434	2 876	(10 085)	55 225
	Résultat financier		(2 876)		(2 876)
Résultat exceptionnel	Résultat exceptionnel	(6 538)			(6 538)
Impôts sur les bénéfices	Impôts sur les bénéfices	(12 878)			(12 878)
Résultat Net des sociétés intégrées	Résultat Net des sociétés intégrées	43 018		(10 085)	32 933
Quote-part dans les résultats des sociétés ME	Quote-part dans les résultats des sociétés ME	242			242
Dotation aux amort. des écarts d'acquisition		(10 085)		10 085	
Résultat net de l'ensemble Consolidé	Résultat net de l'ensemble Consolidé	33 175			33 175

COVID

La crise liée au COVID a affecté nos marchés

La crise a eu pour conséquence la chute de la demande en carburants, la saturation des stockages et une baisse de la demande moyenne.

Par ricochet la demande en catalyseurs a faibli et les investissements dans « l'oil & gas » se limitent maintenant au strict nécessaire.

Le groupe a mis en place des mesures afin de faire face à cette période extraordinaire.

Préservation des compétences humaines car elles sont clés aujourd'hui et le seront demain, lors de la reprise, tout en nous adaptant :

- Protection de l'emploi et accélération des adaptations prévues avant la crise,
- Gel des embauches et non remplacement des départs jusqu'à obtention d'une meilleure visibilité.

Un plan d'économies a été mis en œuvre, comprenant :

- Réduction des frais généraux,
- Gel temporaire de certains avantages,
- Activité partielle lorsque nécessaire.

FLOWVISION

Le groupe a fait l'acquisition de l'intégralité de la société danoise FlowVision, spécialisée dans le design et l'installation de systèmes DeNOx, pour 3.8m€

TECHNIP FMC

Le groupe a fait l'acquisition de 5.6m de titres Technip FMC auprès d'IFPEN pour un montant de 30.3m€. Ces titres ont été acquis via la souscription d'une dette au bénéfice d'IFPEN.

En raison de la volonté de céder ces titres cotés en bourse à court terme, ils ont été inscrits en valeurs mobilières de placement.

Licence Cadre

La nouvelle convention débutant le 1er janvier 2021 pour une durée de dix ans, a été reconnue pour 181 m€. Ce montant a été déterminé en appliquant sur le chiffre d'affaires prévisionnel, un taux de croissance annuel de 2% jusqu'en 2030. Ces prévisions seront testées annuellement, et éventuellement ajustées.

Autres titres non consolidés

Le groupe a pris une participation minoritaire dans la société Espagnole Plastic Energy. Les titres figurent au bilan pour une valeur brute de 20,2m€.

Un accord de collaboration stratégique avec Plastic Energy s'exercera dans le domaine du recyclage chimique des déchets plastiques.

Notes sur bilan

Note 2. Immobilisations incorporelles

(milliers d'euros)	Ecarts d'acquisition	Frais de développement	Concessions, brevets, licences	Autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur brute au 1er janvier 2020	123 043	36 221	247 793	21 167	428 224
Augmentations		8 382	284	1 219	9 885
Diminutions	(1 420)	(3 542)	(182 265)		(187 227)
Reclass, transfert, mise en service			113	(330)	(217)
Ecarts de change	(910)		(1 674)	(1 090)	(3 674)
Valeur brute au 31 décembre 2020	120 713	41 061	64 251	20 966	246 991
Augmentations	3 582	7 683	254	728	12 247
Diminutions	(2 709)	(4 322)	(365)	(8)	(7 404)
Mouvement de périmètre			37		37
Reclass, transfert, mise en service			181 507	(962)	180 545
Ecarts de change	680		1 458	992	3 130
Valeur brute au 31 décembre 2021	122 266	44 422	247 142	21 716	435 546
Amortissements cumulés au 1er janvier 2020	(46 191)	(16 703)	(201 041)	(11 601)	(275 536)
Augmentations	(10 085)	(6 754)	(26 796)	(547)	(44 182)
Diminutions		3 567	182 215	6	185 788
Reclass, transfert, mise en service			217		217
Ecarts de change	601	9	974	845	2 429
Amortissements cumulés au 31 décembre 2020	(55 675)	(19 881)	(44 431)	(11 297)	(131 284)
Augmentations	(9 406)	(5 765)	(16 981)	(759)	(32 911)
Diminutions	1 224	3 941	365	(1)	5 529
Mouvement de périmètre			(37)		(37)
Reclass, transfert, mise en service					
Ecarts de change	(513)	(9)	(861)	(782)	(2 165)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2021	(64 370)	(21 714)	(61 945)	(12 839)	(160 868)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	65 038	21 180	19 820	9 669	115 707
Valeur nette comptable au 31 décembre 2021	57 896	22 708	185 197	8 877	274 678

- Les écarts d'acquisition sont détaillés à la note 3. Pour rappel, les Ecarts d'acquisition apparaissaient sur une ligne distincte des Immobilisations incorporelles au bilan jusqu'au 31 décembre 2020 et ne figuraient donc pas cet état de passage précédemment.
- Les concessions, brevets et licences s'élevant à la valeur nette de 185,2m€ comprennent :

(milliers d'euros)	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
Savoir-faire industriel	15 016	15 016	
Licence cadre IFP Energies nouvelles	180 596	14 858	165 738
Droit d'utilisation et brevets	12 508	8 395	4 113
Logiciels et autres	39 022	23 676	15 346
Total concession brevets et licences	247 142	61 945	185 197

- La nouvelle convention de licence cadre avec IFP Energies nouvelles couvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2030 a été reconnue pour 181m€ sur la base des flux financiers futurs. L'actif incorporel a été amorti pour 14,9m€ au cours de la période.
 - Droits d'utilisation et brevets : Le droit d'exploiter sur sol d'autrui acquis pour 10 m\$ soit 9,3m€ porte sur une durée de 20 ans et concerne le site de Savannah aux États-Unis.
 - Le poste « logiciels et autres » comprend les logiciels, les marques, brevets et actifs incorporels acquis.
- Les autres immobilisations incorporelles (net : 8,8m€) comprennent, à hauteur de 3m€ la clientèle acquise à Rhodia et à IFP Énergies nouvelles en 1996 et le droit d'exploitation d'AdvAmine identifié à l'occasion de la prise de contrôle du Groupe Heurtey pour 3,7m€.

Note 3. Écarts d'acquisition

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Au 1er janvier		
Valeur brute	120 713	123 043
Amortissements cumulés	(55 675)	(46 191)
Valeur nette	65 038	76 852
Variations		
Mouvement de périmètre	2 097	(1 420)
Amortissement et dépréciation	(9 406)	(10 085)
Écarts de conversion	166	(309)
Total des variations de la période	(7 143)	(11 814)
A la clôture		
Valeur brute	122 266	120 713
Amortissements cumulés	(64 371)	(55 675)
Valeur nette	57 895	65 038

Les 2.1m€ de variation de périmètre correspondent à :

- L'acquisition de la société Danoise FlowVision pour 3.6m€
- La ré-estimation du complément de prix lié à l'acquisition de HTI pour (1.5)m€

Les écarts d'acquisition sont les suivants :

(milliers d'euros)	Durée d'amortissement	31/12/21			31/12/20
		Valeurs Brutes	Amortet dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
L'activité reforming de Criterion (Axens North America)	10 ans	4 790	(4 790)		73
Hydrocat (Axens North America)	10 ans	1 182	(709)	473	546
HTI	Illimité				1 432
CSA	15 ans	6 521	(4 890)	1 631	2 066
FlowVision	Illimité	3 582		3 582	
Eurecat	10 ans	2 731	(1 499)	1 232	1 269
Eurecat US	Illimité	7 607		7 607	7 607
Heurtey Petrochem	10 ans	95 853	(52 483)	43 370	52 045
Total		122 266	(64 371)	57 895	65 038

Le groupe a réalisé un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition du groupe Heurtey Petrochem, matérialisé par la Business Unit (BU) Engineering & Solutions au 31 décembre 2021.

Les principales caractéristiques étant :

- Un plan d'activité sur 5 ans de 2022 à 2026
- Une croissance à l'infini de 1,5%
- Un taux d'actualisation de 10,8%
- Un taux d'imposition de 24%
- Un test de sensibilité du taux d'actualisation de +/- 1 point
- Un test de sensibilité des revenus de -10%

Ce test a permis de conclure à une valeur des actifs supérieure à leur valeur comptable. Aucune dépréciation n'a été réalisée.

Sensibilité :

- Un taux d'actualisation de 12,3% n'aurait pas conduit à une dépréciation
- Une baisse des revenus de 10% n'aurait pas conduit à une dépréciation

Note 4. Immobilisations Corporelles

(milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations tech, mat et outillages	Autres	En cours et avances versées	Total immobilisations corporelles
Valeur brute au 1er janvier 2020	114 919	247 955	35 996	27 247	426 117
Augmentations	1 124	2 596	786	22 846	27 352
Diminutions	(258)	(1 301)	(1 621)	(21)	(3 201)
Reclass, transfert, mise en service	1 627	13 415	1 193	(16 409)	(174)
Ecart de change	(3 715)	(7 693)	(1 387)	(513)	(13 308)
Valeur brute au 31 décembre 2020	113 697	254 972	34 967	33 150	436 786
Augmentations	649	2 614	192	33 789	37 244
Diminutions	(439)	(165)	(999)		(1 603)
Mouvement de périmètre			87		87
Reclass, transfert, mise en service	9 388	5 476	498	(15 191)	171
Ecart de change	3 174	7 034	1 036	541	11 785
Valeur brute au 31 décembre 2021	126 469	269 931	35 781	52 289	484 470
Amortissements cumulés au 1er janvier 2020	(57 802)	(165 280)	(21 089)		(244 171)
Augmentations	(5 326)	(13 412)	(3 923)		(22 661)
Diminutions	256	266	1 533		2 055
Reclass, transfert, mise en service	169	100	(294)		(25)
Ecart de change	1 554	4 547	1 039		7 140
Amortissements cumulés au 31 décembre 2020	(61 149)	(173 779)	(22 734)		(257 662)
Augmentations	(5 137)	(13 006)	(3 423)		(21 566)
Diminutions	4	182	910		1 096
Mouvement de périmètre			(72)		(72)
Reclass, transfert, mise en service	48		22		70
Ecart de change	(1 508)	(4 430)	(834)		(6 772)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2021	(67 742)	(191 033)	(26 131)		(284 906)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	52 548	81 193	12 233	33 150	179 124
Valeur nette comptable au 31 décembre 2021	58 727	78 898	9 650	52 289	199 564

Les investissements réalisés en 2021 ont porté sur des extensions de capacité, principalement sur le site de Salindres en France (Atelier de production et magasin de stockage) et aux Etats Unis (atelier de formulation).

Note 5. Immobilisations Financières

(milliers d'euros)	Titres de participation non consolidés	Prêts	Autres immobilisations financières	Total immobilisations financières
Valeur brute au 1er janvier 2020	5 165	2 131	1 367	8 663
Augmentations			672	672
Diminutions	(50)	(237)	284	(3)
Reclassement	74			74
Ecarts de change	(32)	(78)	(128)	(238)
Valeur brute au 31 décembre 2020	5 157	1 816	2 195	9 168
Augmentations	20 164		919	21 083
Diminutions	(72)	(353)	(873)	(1 298)
Reclassement	252	0	14	266
Ecarts de change	23		75	98
Valeur brute au 31 décembre 2021	25 523	1 463	2 330	29 316
Provisions pour dépréciation au 1er janvier 2020	(3 647)		(26)	(3 673)
Augmentations	(153)	(327)		(480)
Diminutions	50			50
Reclassement	(74)			(74)
Ecarts de change	17			17
Provisions pour dépréciation au 31 décembre 2020	(3 807)	(327)	(26)	(4 160)
Augmentations		(182)		(182)
Diminutions	70	3		73
Reclassement	(125)			(125)
Ecarts de change	(14)			(14)
Provisions pour dépréciation au 31 décembre 2021	(3 876)	(506)	(26)	(4 408)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	1 350	1 489	2 169	5 008
Valeur nette comptable au 31 décembre 2021	21 647	957	2 304	24 908

Les titres non consolidés correspondent principalement à des participations minoritaires dans Arol Energy (1m€) et Plastic Energy (20.2m€).

Le poste « Autres immobilisations financières » comprend principalement des dépôts.

Note 6. Titres des sociétés mises en équivalence

(milliers d'euros)	2021			2020		
	Valeur des titres	Part dans les capitaux propres consolidés	Quote-part dans les résultats consolidés	Valeur des titres	Part dans les capitaux propres consolidés	Quote-part dans les résultats consolidés
G.I.E. Chimie Salindres	2 814	2 625	189	2 626	2 536	90
Al Bilad Catalyst Co Ltd	905	700	205	829	677	152
Total	3 719	3 325	394	3 455	3 213	242

Note 7. Stocks et en-cours de biens et services

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Valeur brute		
Matières premières	64 466	52 008
Produits finis et intermédiaires	140 741	117 560
Marchandises	38 656	39 780
Valeur brute des stocks	243 863	209 348
Matières premières	(1 396)	(2 183)
Produits finis et intermédiaires	(7 762)	(5 995)
Marchandises	(667)	(176)
Provision pour dépréciation des stocks	(9 825)	(8 354)
Valeur nette	234 038	200 994

Note 8. Créances clients et comptes rattachés

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Valeur brute des créances clients	380 440	343 334
Provision pour dépréciation des clients	(59 302)	(66 215)
Valeur nette	321 138	277 119

Note 9. Autres créances et comptes de régularisation

(milliers d'euros)	31/12/21			31/12/20
	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
Avances versées	8 319		8 319	6 450
Créances sociales	2 149		2 149	199
Créances fiscales	54 094		54 094	18 479
Débiteurs divers	6 099	(63)	6 036	3 052
Créances fiscales IS	17 568		17 568	18 138
Charges constatées d'avance	6 359		6 359	6 714
Compte courant (MEE, IP et IFPEN)	6 663	(274)	6 389	1 516
Impôt différé actif	2 436		2 436	3 320
Total autres créances	103 687	(337)	103 350	57 868

Les créances fiscales sont essentiellement des créances de TVA. Elles incluent la TVA relative à la dette pour la licence cadre vis-à-vis d'IFP Énergies nouvelles pour 36,1m€ au 31 décembre 2021.

Les créances fiscales IS sont pour l'essentiel constituées des créances de CIR et d'acomptes d'impôts versés.

Note 10. Analyse des impôts différés

(milliers d'euros)	31/12/20	Impact résultat (charge) produit	Ecart de conversion et autre	31/12/21
Engagements de retraite	4 132	(306)	(2)	3 824
Participation des salariés	54	501		555
Stocks	1 665	21	112	1 798
Pertes reportables	84	1 424	70	1 578
Provisions réglementées	(5 198)	(391)		(5 589)
Frais de R&D	(5 556)	(395)		(5 951)
Immobilisations	(11 537)	(1 301)	(915)	(13 753)
Autres différences temporaires	4 859	(1 001)	290	4 148
Impôt différé net	(11 497)	(1 448)	(445)	(13 390)
Impôt différé actif	3 320			2 436
Impôt différé passif	(14 817)			(15 826)
Taux d'impôt retenu chez la société mère	32.02%			28.41%

Les impôts différés tiennent compte des évolutions fiscales récentes concernant le taux d'IS en France.

Le montant total des déficits non activés s'élève à 20,9m€ (principalement en Inde).

Note 11. Trésorerie nette

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Valeurs mobilières de placement à court terme	31 876	4 367
Disponibilités	97 337	107 692
Trésorerie active	129 213	112 059
Concours bancaires courants	(7 763)	(467)
Total trésorerie nette	121 450	111 592

Les placements effectués par le Groupe sont de plusieurs ordres :

- En titres de la société Technip FMC cotés à la bourse de Paris jusqu'au 17 février 2022, puis à la bourse de New York,
- En Euros, dans des fonds communs de placement (FCP) monétaires de trésorerie, ou dans des dépôts à terme auprès de banques de premier rang,
- En US Dollars, par des comptes rémunérés et des FCP à des taux proches de ceux du marché monétaire,
- Dans les autres monnaies, en comptes bancaires bloqués (dont le blocage ne remet pas en cause le caractère disponible)

Note 12. Capitaux propres

Nombre d'actions composant le capital social :

Au 31 décembre 2021, le nombre d'actions composant le capital social de la société Axens est de 2 277 885 actions d'un montant nominal de 68,61 €. Le capital est composé d'une seule classe d'actions et s'élève à 156 285 690 €.

Dividendes versés :

Sur décision de l'assemblée générale, le montant des dividendes à verser aux actionnaires au cours de l'exercice 2021 a été de 30 068 082€.

Note 13. Provisions pour risques et charges

(milliers d'euros)	Litiges	Garanties données	Perte à terminaison	Autres charges	Total
Provisions pour risques et charges au 1er janvier 2020	2 359	15 674	1 134	5 441	24 608
Dotation	10	11 093	1 863	2 199	15 165
Reprise utilisée	(128)	(4 004)	(171)	(1 283)	(5 586)
Reprise non utilisée		(137)	(13)	(1)	(151)
Autres variations	(242)	346		242	346
Ecart de change	(156)	(214)	(108)	(419)	(897)
Provisions pour risques et charges au 31 décembre 2020	1 843	22 758	2 705	6 179	33 485
Dotation	1 436	3 891	1 251	1 747	8 325
Reprise utilisée	(1 693)	(3 841)	(943)	331	(6 146)
Reprise non utilisée	13	(2 559)	(2 993)	(2 835)	(8 374)
Autres variations			840	(840)	
Ecart de change	68	147	166	202	583
Provisions pour risques et charges au 31 décembre 2021	1 667	20 396	1 026	4 784	27 873

Note 14. Passif social

(milliers d'euros)	Indemnité départ à la retraite nette	Gratifications d'ancienneté	Total
Engagements sociaux au 1er janvier 2020	11 175	5 543	16 718
Dotation	3 856	2 872	6 728
Reprise	(473)	(431)	(904)
Change et/ou autres variations	(308)		(308)
Engagements sociaux au 31 décembre 2020	14 250	7 984	22 234
Dotation	490	191	681
Reprise	(1 586)	(595)	(2 181)
Change et/ou autres variations	(181)		(181)
Engagements sociaux au 31 décembre 2021	12 973	7 580	20 553

(milliers d'euros)	Retraite	Ancienneté	Fonds retraite	Total
Engagements comptabilisés au 31 décembre 2020	19 152	7 984	(4 901)	22 234
Prestations	(127)	(440)	(369)	(936)
Droits acquis	1 064	622	223	1 909
Ecart actuariels (expérience)	(1 458)	(404)		(1 862)
Ecart actuariels (financier)	(630)	(221)		(851)
Coût financier de l'exercice	76	39	(57)	58
Change et/ou autres variations	20		(18)	2
Engagements comptabilisés au 31 décembre 2021	18 096	7 580	(5 122)	20 553

Note 15. Emprunts et dettes financières

(milliers d'euros)	31/12/20	Augmentations	Diminutions	Ecarts de change	Autres variations	31/12/21
Emprunts auprès des établissements de crédit	50 535	1 047	(14 871)	119	(1)	36 829
Dettes financières diverses		4			30 271	30 275
Intérêts courus non échus	414			15	(263)	166
Concours bancaires courants	467			246	7 050	7 763
Total emprunts et dettes financières	51 416	1 051	(14 871)	380	37 057	75 033

Le groupe a souscrit en novembre 2015 un emprunt de 12 m\$ (11m€) à taux fixe, et d'une durée de 7 ans pour financer la construction et le développement de son usine en Arabie Saoudite. La dette s'élève à 5,3m€ à la clôture (5,7m€ fin 2020).

Le groupe a souscrit en janvier 2017 un emprunt de 65m€ pour une durée de 7 ans afin de financer l'acquisition et le développement du Groupe Heurtey Petrochem. Le taux est variable sur la période et la dette afférente s'élève à 25m€ à la clôture. Cet emprunt est soumis à des covenants qui sont remplis au 31/12/2021.

En 2020, Eurecat a eu recours au dispositif français du Prêt Garanti par l'Etat pour une valeur de 3,7m€. L'échéance du prêt est flexible, avec une durée maximum de 5 ans.

Le groupe s'est endetté de 30,3m€ auprès d'IFPEN pour le financement des actions Technip FMC. Cette dette a été souscrite à des conditions normales de marché.

Échéancier des dettes financières

(milliers d'euros)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	17 449	19 154	225
Dettes financières diverses	30 275		
Intérêts courus non échus	166		
Concours bancaires courants	7 763		
Total emprunts et dettes financières	55 653	19 154	225

Analyse des dettes par devise

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Dettes libellées en Euros	61 237	42 922
Dettes libellées en US Dollars	5 987	8 364
Dettes libellées dans d'autres devises	7 809	130
Total emprunts et dettes financières	75 033	51 416

Analyse des dettes par nature de taux

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Dettes à taux fixe	5 298	5 705
Dettes à taux variable	69 735	45 711
Total emprunts et dettes financières	75 033	51 416

Une hausse de l'Euribor 3 mois de 1% serait sans impact significatif sur le coût de la dette.

Note 16. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs présentent une échéance inférieure à un an.

Note 17. Dettes sociales et fiscales

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Dettes sociales	47 921	40 929
Dettes fiscales (hors impôt société)	4 791	6 176
Dettes d'impôt société	3 888	4 125
Total dettes fiscales et sociales	56 600	51 230

Les dettes fiscales et sociales présentent une échéance inférieure à un an.

Note 18. Autres dettes et comptes de régularisation

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Avances et acomptes reçus	31 262	31 621
Dettes licence cadre	216 715	11 252
Fournisseurs d'immobilisations	3 069	8 287
Dettes diverses	12 032	8 367
Impôts différés passifs	15 826	14 817
Produits constatés d'avance	49 509	34 127
Total autres dettes	328 413	108 471

Échéancier

(milliers d'euros)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances et acomptes reçus	31 262		
Dettes licence cadre	24 079	96 318	96 318
Fournisseurs d'immobilisations	1 936	1 133	
Dettes diverses	9 409	2 216	407
Impôts différés passifs	15 826		
Produits constatés d'avance	48 911	563	35
Total autres dettes	131 424	100 230	96 760

La dette sur licence cadre est une dette vis-à-vis d'IFPEN qui se décrémente au fil des années sur la période 2021 – 2030.

Information sectorielle

Les segments d'activité constituent le premier niveau d'information sectorielle du Groupe. Le second niveau d'information sectorielle suit un découpage par grandes zones géographiques.

Note 19. Chiffre d'affaires et résultat exploitation par secteur d'activité

Les segments d'activité ont été définis comme une composante distincte d'une entité qui est engagée dans la fourniture d'un produit ou d'un groupe de services liés qui est exposé à des risques et à une rentabilité différente.

Afin d'améliorer le suivi des performances de ses activités, le Groupe a organisé le reporting de ses performances opérationnelles selon trois segments :

- Le segment Catalyst & Adsorbents
- Le segment Process Licensing
- Le segment Engineering & Solutions

Le résultat sectoriel utilisé par le groupe Axens dans ses présentations par segment d'activité est le résultat d'exploitation.

Ventilation du Chiffre d'affaires par activité

(milliers d'euros)	2021	2020	var.% 2021/2020
Catalysts & Adsorbents	399 974	479 060	-17%
Process Licensing	209 392	205 138	2%
Engineering & Solutions	187 849	182 126	3%
Chiffre d'affaires de gestion	797 215	866 324	-8%
Prestations annexes			
Produits constatés d'avance		(13)	
Chiffre d'affaires consolidé	797 215	866 311	-8%

Analyse du résultat d'exploitation par activité

(milliers d'euros)	2021	2020	var.% 2021/2020
Catalysts & Adsorbents	32 774	34 241	-4%
Process Licensing	45 930	36 778	25%
Engineering & Solutions	5 945	(3 754)	297%
Résultat d'exploitation de gestion	84 649	67 265	28%
Amortissement des actifs réévalués (PPA)	(1 322)	(1 955)	
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	83 327	65 310	30%
Résultat en % du chiffre d'affaires consolidé	10.5%	7.5%	

Notes sur le compte de résultat

Note 20. Autres produits d'exploitation

(milliers d'euros)	2021	2020
Production stockée	10 127	(7 690)
Production immobilisée	41 842	30 125
Reprises d'amortissements et provisions	34 254	20 445
Gains de change d'exploitation	4 082	4 358
Autres	7 178	7 771
Total autres produits d'exploitation	97 483	55 009

Note 21. Achats et variations de stocks

(milliers d'euros)	2021	2020
Achats de marchandises	(142 690)	(59 252)
Achats de matières	(119 800)	(114 594)
Variations de stocks	17 662	(14 095)
Achats de sous-traitance	(29 513)	(34 884)
Achats non stockés	(59 205)	(123 835)
Total achats et variations de stocks	(333 546)	(346 660)

Note 22. Autres achats et charges externes

(milliers d'euros)	2021	2020
Autres charges externes	(103 583)	(99 117)
Services extérieurs	(55 692)	(58 472)
Total autres achats et charges externes	(159 275)	(157 589)

Note 23. Impôts et taxes

(milliers d'euros)	2021	2020
Taxes sur les salaires	(3 160)	(3 510)
CVAE, CFE, Taxe foncière	(3 888)	(5 884)
Autres impôt et taxes	(4 005)	(4 147)
Total impôts et taxes	(11 053)	(13 541)

Note 24. Charges de personnel

(milliers d'euros)	2021	2020
Salaires	(137 288)	(144 027)
Charges sociales	(50 155)	(55 315)
Intéressement	(4 521)	(2 653)
Participation	(2 174)	(641)
Total charges de personnel	(194 138)	(202 636)

Note 25. Dotations aux amortissements et provisions

(milliers d'euros)	2021	2020
Dotations aux amortissements	(45 072)	(46 179)
Dotations aux provisions pour dépréciation	(12 001)	(13 914)
Dotation aux provisions pour risques et charges	(7 664)	(15 099)
Dotation aux provisions pour passif social	(681)	(4 533)
Total dotation aux amortissements et provisions	(65 418)	(79 725)
Reprises de provisions pour dépréciation	18 007	14 044
Reprise de provisions pour risques et charges	14 066	5 497
Reprises de provisions pour passif social	2 181	904
Total reprises de provisions	34 254	20 445

Les dotations aux amortissements concernent notamment la licence cadre (14.9m€ en 2021 et 15m€ en 2020).

Les dotations aux provisions pour risques et charges concernent principalement les provisions pour garanties (Note 13).

Note 26. Autres charges d'exploitation

(milliers d'euros)	2021	2020
Redevances	(34 378)	(36 064)
Pertes de change d'exploitation	(4 529)	(9 803)
Autres charges d'exploitation	(9 034)	(9 992)
Total autres charges d'exploitation	(47 941)	(55 859)

Les autres charges d'exploitation comprennent principalement les pertes sur créances irrécouvrables et les indemnités commerciales versées aux clients dans le cadre des garanties données. Le cas échéant, les reprises de provisions ont été effectuées.

Note 27. Résultat financier

(milliers d'euros)	2021	2020
Produits des équivalents de trésorerie	233	224
Charges d'intérêts	(925)	(1 028)
Coût de la dette	(692)	(804)
Résultat de change à caractère financier	(1 157)	(728)
Autres produits financiers	1 986	416
Autres charges financières	(507)	(1 760)
Résultat financier	(370)	(2 876)

Le Groupe place exclusivement ses disponibilités sur des horizons de placement court terme.

Le résultat de change à caractère financier correspond aux pertes nettes dégagées sur les actifs et passifs financiers.

Les autres produits financiers en 2021 comprennent principalement une reprise de provision sur titres non consolidés pour 1.3m€

Note 28. Résultat exceptionnel

(milliers d'euros)	2021	2020
Prix de cession	129	216
Valeur nette comptable des actifs cédés ou rebutés	(2 197)	(1 165)
Résultat sur sortie d'éléments d'actifs	(2 068)	(949)
Autres produits exceptionnels	1 499	12 411
Reprise exceptionnelle autres provisions pour risques et charges	267	239
Dotations exceptionnelles aux amortissements de l'actif immobilisé		(10 579)
Dotations exceptionnelles aux provisions pour risques et charges	(402)	(2 261)
Autres charges exceptionnelles	(1 340)	(5 399)
Autres produits et charges exceptionnels	24	(5 589)
Résultat exceptionnel	(2 044)	(6 538)

En 2020, le résultat exceptionnel s'explique principalement par la provision d'un passif social pour congés de fin de carrières en France pour 2m€ et l'abandon de projets d'investissement et de R&D pour 4.7m€

Note 29. Preuve d'impôt

(milliers d'euros)	2021	2020
Résultat courant avant impôt	83 327	65 310
Résultat financier	(370)	(2 876)
Résultat exceptionnel	(2 044)	(6 538)
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	80 913	55 896
Taux d'imposition de la mère	28.41%	32.02%
Impôt théorique (1)	22 987	17 898
Impôt sur les résultats courant	16 925	15 216
Charge (Produit) d'impôt différé	1 448	(2 338)
Total impôt constaté (2)	18 373	12 878
Taux d'impôt constaté	22.71%	23.04%
Ecart (1) - (2) à expliquer : produit (charge)	4 614	5 020
Incidence des différences permanentes (dividendes)	(513)	(1 240)
Déficits non activés et dépréciations d'actifs d'impôts différés	(1 594)	(1 407)
Crédit d'impôt (recherche notamment)	3 167	3 561
Différence avec les taux d'imposition étrangers	3 180	3 315
Changement de taux d'imposition en France	919	771
Autres	(545)	20
Total expliqué : produit (charge)	4 614	5 020

Notes sur le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette du groupe qui s'élève à 121,4m€ est en hausse par rapport au 31 décembre 2020.

Note 30. Flux de trésorerie générés par l'activité

Les autres charges calculées correspondent principalement à la désactualisation de la dette d'acquisition de HTI.

La variation du besoin en fonds de roulement est négative de 15,6m€ en 2021, contre 15,9m€ en 2020.

Note 31. Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les dépenses d'investissement sont de 46,4m€, en hausse par rapport à 2020 (38,9m€), réparties en :

- Actifs incorporels (dont R&D) 8,9m€
- Actifs corporels 37,4m€

Les acquisitions d'immobilisations financières correspondent principalement aux 2,4% de la société Plastic Energy acquis pour 20.2m€

L'incidence des variations de périmètre comprend principalement le montant décaissé pour l'acquisition de la société FlowVision, net de la trésorerie acquise et l'earn out d'acquisition de HTI.

Note 32. Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

Le groupe a remboursé 14,9m€ de dettes auprès des établissements de crédit au cours de l'exercice 2021 et souscrit de nouveaux emprunts à hauteur de 1m€.

Autres informations

Note 33. Effectif moyen du groupe

Effectif équivalent temps plein	2021	2020
Salariés du groupe	2 279	2 399
Intérimaires et détachés	87	100
Total	2 366	2 499
Charges de personnel (en milliers d'euros)	194 138	202 636

Note 34. Recherche et développement

Le Groupe a comptabilisé 13.9m€ en développement et en industrialisation de procédés et de produits pour 2021 (1.7% du chiffre d'affaires), contre 14.6m€ en 2020.

Note 35. Engagements hors bilan

Engagements donnés	(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
	Cautions en douane	75	105
Garanties bancaires	Garanties Seveso	4 294	4 212
	Garanties données aux clients	202 165	206 627
	Garanties données aux fournisseurs	1 209	1 209
Instruments financiers	Achat à terme	14	57
	Fonds externalisés finançant l'engagement de passif social	Retraite, gratifications d'ancienneté	3 595
Loyers restants à payer	Locaux	39 306	44 713
Autres engagements	Garanties données à des tiers pour le compte des filiales	65 570	59 989
Total des engagements donnés		316 227	320 449

Engagements reçus	(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Garanties bancaires	Cautions en douane		
	Garanties reçues des clients	19 468	22 119
	Garanties reçues des fournisseurs	5 774	5 989
Instruments financiers	Lignes de crédit non utilisées	114 061	90 731
	Fonds externalisés finançant l'engagement de passif social	Etablissements financiers	3 595
Autres engagements			
Total des engagements reçus		142 898	122 377

La BU E&S pour son activité de fournisseur d'équipements pour le raffinage et la pétrochimie, fournit des

garanties pour des montants très significatifs.

Note 36. Rémunération allouée aux organes de direction

Cette information n'est pas donnée car elle conduit à communiquer des rémunérations individuelles.

Note 37. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des auditeurs, est présenté ci-après :

(milliers d'euros)	Total		Deloitte		Grant Thornton		Autres	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Audit (Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés)								
Emetteur	302	346	144	167	158	179		
Filiales intégrées (IG et IP)	300	318	73	86	54	89	173	143
Total	602	664	217	253	212	268	173	143

Note 38. Société consolidant les comptes du Groupe Axens

Les comptes consolidés du Groupe Axens sont eux-mêmes consolidés par intégration globale par IFP Énergies nouvelles, maison mère d'Axens.

Note 39. Entreprises liées

Les transactions suivantes, réalisées avec des entreprises liées du groupe IFP Énergies nouvelles :

(milliers d'euros)	2021	2020
Actif		
Actifs à plus d'un an		
Actifs à moins d'un an	6 702	788
Passif		
Passifs à plus d'un an	233 753	
Passifs à moins d'un an	48 154	43 549
Charges		
Charges d'exploitation	(42 878)	(38 277)
Produits		
Produits d'exploitation	408	577

Les passifs à plus d'un an correspondent principalement à la dette sur licence cadre vis-à-vis d'IFPEN

Les charges d'exploitation correspondent principalement à l'amortissement de la licence cadre et aux autres royalties dues à IFPEN

Note 40. Événements post clôture

Organisation

En 2022, le groupe a revu son organisation interne pour améliorer la relation client, en passant d'une organisation par métiers (Business units) à une organisation centrée sur l'offre globale.

Guerre en Ukraine

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 a déclenché une série de sanctions internationales.

Nous suivons de près l'évolution de la situation, prenons les mesures appropriées et évaluons en permanence son impact sur nos équipes et opérations.

L'impact financier sur les comptes de 2021 est nul et sera principalement limité aux pertes d'opportunités pour les périodes à venir.

Nous avons cessé de travailler sur toute nouvelle offre commerciale en Russie et en Biélorussie dans le domaine du raffinage.

Contrôles

Un contrôle sur les délais de paiement interprofessionnels par la D.G.C.C.R.F. du 19 juin 2019 a pris fin le 25 janvier 2022 par la réception d'un « avertissement » sans sanctions financières.

Note 41. Passifs éventuels

Sans objet.

Note 42. Périmètre de consolidation

Entreprises consolidées

Entreprises consolidées	Siège social	31/12/21		31/12/20	
		% intérêt	Méthode	% intérêt	Méthode
Axens	Rueil-Malmaison, France	100%	IG	100%	IG
Axens (Beijing) Trading Co Ltd.	Pékin, Rép. Pop. de Chine	100%	IG	100%	IG
Axens Canada Specialty Aluminas Inc	Brockville, Ontario, Canada	100%	IG	100%	IG
Axens Catalyst Arabia Ltd	Kobhar, Arabie Saoudite	75%	IG	75%	IG
Axens Far East	Tokyo 106, Japon	100%	IG	100%	IG
Axens India PLC	New Delhi, Inde	100%	IG	100%	IG
Axens Middle East SPC	Manama, Bahrein	100%	IG	100%	IG
Axens North America Inc	Princeton, New Jersey, Etats Unis	100%	IG	100%	IG
Hydrocarbon Technology and Innovation (HTI)	Laurenceville, Etats Unis	100%	IG	100%	IG
Axens South East Asia	Kuala Lumpur, Malaisie	100%	IG	100%	IG
Axens Vostok	Moscou, Russie	100%	IG	100%	IG
GIE Chimie Salindres	Salindres, France	50%	MEE	50%	MEE
PRN Argentina	Argentine	100%	IG	100%	IG
Axens LATAM	Rio de Janeiro, Brésil	100%	IG	100%	IG
Heurtey Petrochem Technology Beijing Co Ltd	Pékin, Rép. Pop. de Chine		N/C	100%	IG
Heurtey Petrochem IndiaPrivLtd	Mumbai, Inde	100%	IG	100%	IG
PetroChem Korea Co Ltd	Séoul, Corée	95%	IG	95%	IG
Prosernat Malaysia	Kuala Lumpur, Malaisie	100%	IG	100%	IG
Heurtey Petrochem Romania SRL	Bucarest, Roumanie	100%	IG	100%	IG
Heurtey Petrochem Manufacturing	Buzau, Roumanie	100%	IG	100%	IG
LLC Heurtey Petrochem Russia	St Petersburg, Russie	100%	IG	100%	IG
PetroChem Development CoInc	New-York USA, Etats-Unis	100%	IG	100%	IG
PFR Engineering	Los Angeles, Etats Unis	100%	IG	100%	IG

PFR Technologies LLC	Wilmington, Etats Unis	100%	IG	100%	IG
Flowvision	Odense, Danemark	100%	IG		N/A
Tricat Management Gmbh	Bitterferld, Allemagne	50%	IP	50%	IP
Tricat Catalysts Services Gmbh	Hemslingen, Allemagne	50%	IP	50%	IP
Eurecat SA	La Voulte sur Rhône, France	50%	IP	50%	IP
Eurecat France SAS	La Voulte sur Rhône, France	50%	IP	50%	IP
Petroval SA	St Romain de Colbosc, France	30%	IP	30%	IP
Eurecat India Catalyst Services Pvt Ltd	Jhagadia, Inde	50%	IP	50%	IP
Rigel SRL	Avola, Italie		N/C	50%	IP
Eco-Rigen SRL	Gela, Italie	35%	IP	35%	IP
Tricat Europe SA	Luxembourg, Luxembourg	50%	IP	50%	IP
Eurecat Services Ltd	San Gwann, Malte		N/C	50%	IP
Al Bilad Catalyst Co Ltd	Jubail Industrial City, Saudi Arabia	15%	MEE	15%	MEE
Petroval Asie Pacifique	Singapour	30%	IP	30%	IP
Eurecat US	Houston, USA	43%	IP	43%	IP
Petroval INC	Houston TX, Etats-Unis	30%	IP	30%	IP
Eurecat Services Inc	New-York NY, Etats-Unis	50%	IP	50%	IP
Eurecat Services AP Pte Ltd_USD	Singapour	50%	IP	50%	IP
Petroval Middle East	Manama, Barhein	30%	IP	30%	IP

Nota : IG, IP, MEE et NC signifient respectivement intégration globale, intégration proportionnelle, mise en équivalence et non consolidé

Entreprises non consolidées

Axens détient des participations de :

- 2,9 % dans la société Bionext, créée en décembre 2009 pour développer un processus de fabrication de carburant de 2ème génération issu de la biomasse.
- 25% dans la société Française Arol Energy dont l'objet est la conception, la réalisation et la maintenance d'installations de traitement et de valorisation énergétique des gaz de biomasse et du biogaz en particulier.
- 2,4% dans la société Plastic Energy spécialisée dans le recyclage du plastique.

AXENS

Société anonyme au capital de 156.285.689,85 euros

Siège social : 89, Boulevard Franklin Roosevelt - 92500 Rueil-Malmaison

599 815 073 R.C.S. Nanterre

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice.

1	Informations financières et juridiques	3
1.1	Faits marquants 2021	3
1.2	Présentation des comptes consolidés.....	3
1.3	Perspectives 2022	4
1.4	Information sur la gestion des risques technologiques	5
1.5	Présentation des comptes d'Axens SA et des principales filiales	5
1.5.1	Axens SA.....	5
1.5.2	Axens NA.....	6
1.5.3	Axens CSA	6
1.5.4	Axens Catalyst Arabia	6
1.5.5	Groupe Eurecat	6
1.5.6	PetroChem Development Co Inc	6
1.6	Autres informations financières ou juridiques	6
1.6.1	Évènements postérieurs à la clôture	6
1.6.2	Activités en matière de recherche et développement.....	6
1.6.3	Dettes fournisseurs et créances clients par échéance	7
1.6.4	Montant des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du CGI	7
1.6.5	Répartition du Capital d'Axens SA :.....	7
1.6.6	Rapport sur le gouvernement d'entreprise	7
1.6.7	Information sur les salariés actionnaires	9
1.6.8	Dividendes antérieurement distribués	9
1.6.9	Proposition d'affectation du résultat :.....	10
1.6.10	Rémunération des membres du Conseil d'administration	10
2	Informations sociales, environnementales et sociétales.....	11
2.1	Introduction	11
2.1.1	Description du Business Model d'Axens.....	12
2.1.2	Périmètre de reporting	13
2.1.3	La gouvernance de la RSE.....	13
2.2	Cartographie des risques RSE et analyse de la matérialité.....	14

2.2.1	Cartographie des risques RSE	14
2.2.2	Analyse de la matérialité.....	15
2.3	Santé et sécurité	16
2.3.1	Charte santé et sécurité au travail du groupe Axens	16
2.3.2	Sécurité sur les sites Axens.....	16
2.3.3	Sécurité sur les sites des clients.....	17
2.3.4	Santé des collaborateurs	17
2.4	Impacts environnementaux.....	18
2.4.1	Charte environnement du groupe Axens	18
2.4.2	Performance environnementale interne : les sites d'Axens, performance et intégration dans leur environnement.....	18
2.4.2.1	L'optimisation des consommations de ressources naturelles	19
2.4.2.2	La limitation des impacts environnementaux des sites	21
2.4.2.3	Les sites et leurs parties prenantes	23
2.4.3	Performance environnementale externe : l'impact environnemental de l'utilisation des produits Axens 23	
2.5	Les équipes, la première richesse d'Axens.....	26
2.5.1	Généralités : Effectifs / Recrutement / Organisation du temps de travail	26
2.5.2	L'équité	27
2.5.3	La garantie et la promotion du dialogue social	28
2.5.4	Le développement et la valorisation des compétences des collaborateurs	29
2.6	Gouvernance et transparence.....	30
2.6.1	Anti-corruption	30
2.6.2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	31

1 INFORMATIONS FINANCIERES ET JURIDIQUES

Les comptes consolidés et les comptes sociaux d'Axens qui vous sont présentés ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent.

1.1 Faits marquants 2021

La crise liée au COVID affecte toujours nos marchés.

La crise continue d'affecter le volume d'activité du groupe même si la demande en pétrole a presque retrouvé ses niveaux d'avant crise. Les investissements se situent toujours à un niveau très bas et les décisions des clients ont été souvent différées. La prise de commandes en 2021 a été faible

Les mesures mises en place depuis 2020, une bonne maîtrise technique et commerciale des affaires sensibles ainsi que l'application de l'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) en France et le bénéfice d'aides publiques aux USA chez Eurecat ont permis de dégager un résultat opérationnel de bon niveau, à 83 millions d'euros, ce qui représente 10.5 % du chiffre d'affaires 2021.

Move up

Axens a décidé d'adapter son organisation avec la mise en place de modes de fonctionnement simplifiés et intégrés, tournés vers le client pour améliorer la rentabilité de nos activités actuelles et libérer des forces pour développer nos offres de demain. La nouvelle organisation est effective depuis le 1^{er} janvier 2022.

Activités d'avenir

En 2021, le groupe a accéléré sa transition vers les métiers de demain notamment dans le recyclage du plastique et dans les carburants d'aviation durables.

A ce titre, les travaux pour la construction d'une unité de démonstration du procédé Rewind PET, ont démarré en association avec notre partenaire japonais Jeplan. Ils se poursuivront jusqu'à mi 2023.

De même, Axens a signé un partenariat stratégique avec Plastic Energy (et une prise de participation minoritaire) dans le recyclage des plastiques en associant les procédés Axens et Plastic Energy.

Licence Cadre

La nouvelle convention débutant le 1^{er} janvier 2021 pour une durée de dix ans, a été reconnue pour 181 millions d'euros. Ce montant a été déterminé en appliquant sur le chiffre d'affaires prévisionnel, un taux de croissance annuel de 2% jusqu'en 2030. Ces prévisions seront testées annuellement, et éventuellement ajustées.

1.2 Présentation des comptes consolidés

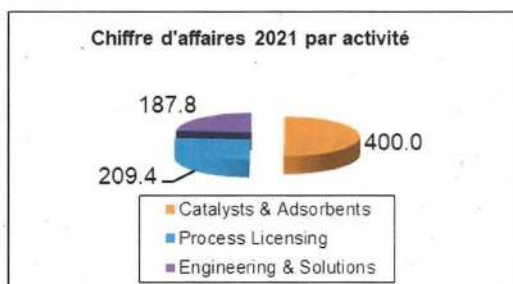
Les principaux indicateurs financiers consolidés sont résumés dans le tableau ci-après :

(Millions d'euros)	2021	2020	2019	var % 2021/2020
Chiffre d'affaires reporting	797.2	866.3	1 034.4	-8.0%
Chiffre d'affaires consolidé	797.2	866.3	1 034.4	-8.0%
Résultat d'exploitation avant écarts d'acquisition	83.3	65.3	103.3	27.6%
Résultat net de l'ensemble consolidé	54.7	33.2	52.5	64.9%

Le chiffre d'affaires a diminué de 8% en 2021 par rapport à 2020. Par activité, les variations sont les suivantes :

- Catalysts & Adsorbents : (16,5) %
- Process Licensing: 2,1 %
- Engineering & Solutions : 3,1 %

Les graphiques ci-dessous montrent les valeurs absolues du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par année :



Le résultat d'exploitation avant écarts d'acquisition augmente de 27,6 % à 83,3 millions d'euros, contre 65,3 millions d'euros en 2020.

Le résultat d'exploitation avant écarts d'acquisition représente 10,5 % du chiffre d'affaires économique contre 7,5 % en 2020.

Le résultat financier est une perte de <0,4> million d'euros contre une perte de <2,9> millions d'euros en 2020. Le résultat de change financier est de <1,2> millions d'euros contre <0,7> million d'euros en 2020. L'évolution résulte de celle des taux de change et s'applique également au résultat de change d'exploitation :

(millions EUR)	2021	2020
Résultat de change opérationnel	(0.98)	(5.44)
Résultat de change financier	(1.16)	(0.73)
Total résultat de change	(2.14)	(6.17)

Le résultat financier intègre également une charge d'intérêt de <0,9> million d'euros contre <1,0> million d'euros pour 2020 et la désactualisation du complément de prix d'acquisition de HTI pour 0,6 million (étalement de la charge financière évaluée au moment de l'acquisition représentant la différence entre la valeur actualisée et la valeur décaissée du prix d'acquisition).

Le résultat exceptionnel est une perte de <2,0> millions d'euros quand il était une perte de <6,5> millions d'euros en 2020. Il comprend principalement la valeur brute des titres d'une filiale liquidée.

La charge d'impôt totale s'élève à <18,4> millions d'euros contre <12,9> millions d'euros en 2020. Le taux d'imposition apparent est de 22,7 % en baisse par rapport à l'exercice 2020 (23 %) du fait de la baisse du taux en France notamment.

Le résultat net d'ensemble s'établit à 54,7 millions d'euros contre 33,2 millions d'euros l'année précédente et représente 6,9 % du chiffre d'affaires consolidé contre 3,8 % en 2020.

1.3 Perspectives 2022

Le budget de l'exercice 2022 prévoit un chiffre d'affaires économique de 865,3 millions d'euros, en hausse de 8 % par rapport au réalisé de l'exercice 2021.

Nos hypothèses tablent sur une parité EUR / USD de 1,23 et sur un contexte de marchés en reprise pour tous nos marchés.

1.4 Information sur la gestion des risques technologiques

Axens renouvelle chaque année ses polices d'assurance, notamment en responsabilité civile, et ce que ce soit du fait des produits qu'elle vend, de son exploitation sur ses sites industriels ou de ses conceptions pour les unités concédées sous licence. Ces polices sont d'un niveau compatible avec les enjeux présumés.

1.5 Présentation des comptes d'Axens SA et des principales filiales

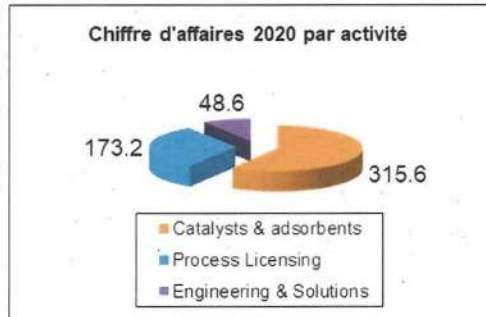
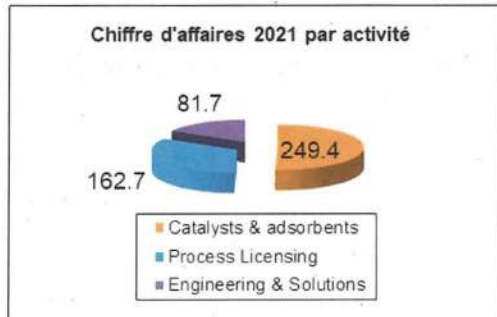
1.5.1 Axens SA

Le chiffre d'affaires reporting de l'exercice 2021 s'est élevé à 493,8 millions d'euros, à comparer à 537,5 millions d'euros en 2020, ce qui représente une baisse de 8,1 %. Le passage du chiffre d'affaires économique au chiffre d'affaires social est expliqué dans les notes de l'annexe aux comptes annuels (cf. note 15 A).

Voici les principaux indicateurs de gestion :

(Millions d'euros)	2021	2020	2019	var % 2021/2020
Chiffre d'affaires reporting	493.8	537.5	650.3	-8.1%
Chiffre d'affaires social	465.4	517.8	632.2	-10.1%
Résultat d'exploitation	40.2	26.6	43.2	51.1%
Résultat net	46.9	35.4	25.5	32.3%

Le détail du chiffre d'affaires par activité et par année est indiqué ci-dessous :



Par activité, l'évolution du chiffre d'affaires économique est la suivante :

Catalysts et Adsorbents <21,0> %, Process Licensing <6,1> %, Engineering & Solutions 68,2. Le chiffre d'affaires 2021 à l'exportation représente 97 % des ventes totales.

Le résultat d'exploitation (après participation des salariés) a augmenté de 51,1 % en 2021, à 40,2 millions d'euros, contre 26,6 millions d'euros en 2020.

Le résultat financier s'établit à 20,9 millions d'euros contre 21,1 millions d'euros en 2020. Le résultat de change est un profit de 0,4 million d'euros contre une charge de <0,2> million en 2020. Notons que la société a reçu 27,8 millions d'euros de dividendes de ses filiales, contre 34,7 millions d'euros en 2020.

Le résultat courant avant impôt se situe à 61,1 millions d'euros, à comparer à 47,7 millions d'euros en 2020.

Le résultat exceptionnel est négatif de <4.8> millions d'euros. Il est principalement composé de provisions réglementées pour hausse des prix.

L'impôt société est de 7,7 millions d'euros (représentant 13,7 % du résultat avant impôt) à comparer à 8 millions d'euros en 2020 (18,2 % du résultat avant impôt). Le taux d'imposition est inférieur au taux courant de 28.41 %.

Cela provient notamment des dividendes reçus, du crédit d'impôt-recherche et de l'imputation des retenues à la source.

Le résultat net s'établit à 46,9 millions d'euros contre 35,4 millions d'euros en 2020 et représente respectivement 9,5 % et 6,6 % du chiffre d'affaires économique des exercices 2021 et 2020.

1.5.2 Axens NA

La filiale américaine, Axens North America, a réalisé un chiffre d'affaires de 183,3 millions de dollars, en augmentation de 4.5 % par rapport à 2020 (175,4 millions de dollars) pour un résultat net de 17,5 millions de dollars contre 11,5 millions de dollars en 2020.

1.5.3 Axens CSA

Axens Canada Specialty Aluminas Inc. a réalisé un chiffre d'affaires de 44,3 millions de dollars canadiens en augmentation de 14.4 % par rapport à 2020 (38,7 millions de dollars canadiens) et un résultat net de 7,6 millions de dollars canadiens, identique à 2020.

1.5.4 Axens Catalyst Arabia

Axens Catalyst Arabia Ltd a réalisé un chiffre d'affaires de 73,7 millions de riyals saoudiens, en diminution de <73,7>% par rapport à l'exercice précédent de 280,7 millions de riyals saoudiens et un résultat net de 0,5 million de riyals saoudiens, contre 11 millions de riyals saoudiens en 2020.

1.5.5 Groupe Eurecat

Le groupe Eurecat a réalisé un chiffre d'affaires de 109,5 millions d'euros en hausse par rapport à 2020 (104,4 millions d'euros) et un résultat net d'ensemble de 6,4 millions d'euros, contre 3,2 millions d'euros en 2020. Rappelons que ces chiffres sont consolidés à 50%.

1.5.6 PetroChem Development Co Inc

PetroChem Development Co Inc a réalisé un chiffre d'affaires de 81,9 millions de dollars en 2021 en hausse de 51,2 % par rapport à 2020 (54,2 millions de dollars) et un résultat net de 2,2 millions de dollars, contre 3 millions de dollars en 2020.

1.6 Autres informations financières ou juridiques

1.6.1 Événements postérieurs à la clôture

En 2022, le groupe maintient partiellement les mesures prises en 2020, afin de minimiser les impacts de la crise Covid.

En 2022, le groupe met en place sa nouvelle organisation interne pour améliorer la relation client en passant d'une organisation par métiers à une organisation centrée sur l'offre globale.

1.6.2 Activités en matière de recherche et développement

Veuillez noter que les frais de développement et d'industrialisation se sont élevés respectivement à 14,8 millions d'euros et à 17,1 millions d'euros en 2021 et en 2020.

1.6.3 Dettes fournisseurs et créances clients par échéance

Annexe 4-1 à l'article A 441-1-1

Facture reçues et émises à la date du 31 12 2021 dont le terme est échu.
(tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D.441 I-1* : factures reçues non réglées à la date du 31 12 2021 dont le terme est échu						Article D.441 I-2* : factures émises non réglées à la date du 31 12 2021 dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement	nota : Les factures intercos ne sont pas prises en compte						nota : Les factures intercos ne sont pas prises en compte					
Nombre de factures concernées						119						172
Montant total TTC des factures concernées	50 052	1 428 625	387 426	58 455	1 363 876	3 288 433	788 607	13 399 254	2 982 498	2 225 758	8 007 512	27 403 629
% du montant total TTC des factures des achats de l'exercice	0,02%	0,58%	0,16%	0,02%	0,55%	1,33%						
% du montant total TTC du chiffre d'affaires de l'exercice							0,20%	3,32%	0,74%	0,55%	1,99%	6,80%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et des créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	5	5		4	2	0	1	30	37
Montant total des factures exclues				48 375	48 375		-7802	-25 279,74	0,00	-20 604,64	592 680,50	538 994
(C) Délais de paiement de référence utilisés												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : maximum 60 jours date de facture pour les fournisseurs. Pour les partenaires et agents les factures sont par défaut bloquées, le règlement de la commission ou de la redevance étant subordonnée à l'encaissement de la facture client ayant générée la dette.						Délais contractuels prévus avec le client					

*ACHATS 2021 247 000 000

**CA 2021 403 000 000

1.6.4 Montant des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du CGI

	Montants en Euros
▪ Rémunérations directes ou indirectes versées aux personnes les mieux rémunérées	0,00
▪ Frais de voyages et déplacements	0,00
▪ Dépenses et charges afférentes aux véhicules	49 402,00
▪ Cadeaux de toute nature	0,00
▪ Frais de réception	0,00

1.6.5 Répartition du Capital d'Axens SA :

Au 31 décembre 2021, le capital de la Société était détenu par IFP Energies nouvelles à hauteur de 83,2 % et par IFP Investissements à hauteur de 16,8 %.

Il est composé de 2 277 885 actions d'une valeur nominale de 68,61 euros, représentant un montant global de 156 285 689,85 euros.

1.6.6 Rapport sur le gouvernement d'entreprise

- Modalités d'exercice de la Direction Générale

Exercice de la Direction Générale par le Président Directeur Général de la Société.

– **Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce**

L'acquisition des titres TechnipFMC auprès de IFPEN a été réalisée à des conditions normales de marché (cours de bourse) mais n'entre pas dans l'activité normale de la société. Le Conseil d'administration du 19 novembre 2021 a autorisé cette opération qui entre dans le champ des conventions réglementées.

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été conclu d'autre convention donnant lieu à l'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

– **Délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital**

Néant

– **Mandats sociaux et fonctions exercés**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux en 2021 :

Jean SENTENAC	Président Directeur Général et Administrateur d'AXENS, Président du Board et administrateur d'AXENS CATALYST ARABIA LIMITED, Président et Administrateur d'AXENS MIDDLE EAST SPC, Administrateur d'EURECAT S.A.
Nathalie ALAZARD-TOUX	Administrateur d'AXENS, Directrice du Centre de Résultats Développement Industriel d'IFPEN, Membre du Comité d'administration de COFIP Administrateur, jusqu'au 3 septembre 2021 et Vice-Présidente et membre du Conseil de surveillance depuis le 3 septembre 2021, Membre et Vice-Présidente du Conseil de surveillance d'IFP Training, Présidente Directrice Générale et Administrateur d'IFP Investissements, Administrateur d'IFP Training & Consulting Middle East, Administrateur de TECH' Advantage, Représentante d'IFP Investissements au Comité d'Administration d'Easily, Présidente de PROCETHOL 2G, Director de Beicip Inc, Director d'IFP Mec, Administrateur d'IFP Technologies Canada Inc.
Jean-Pierre BURZYNSKI	Administrateur d'AXENS, Directeur du Centre de Résultats Raffinage Pétrochimie d'IFPEN, Représentant d'IFPEN au Comité stratégique de BIONEXT, Représentant d'IFPEN au Comité stratégique de PROCETHOL 2G.
Jacques DEYIRMENDJIAN	Administrateur d'AXENS, Président et administrateur de DEYNERGIES.
Coralie HEBRARD	Administrateur d'AXENS, Salariée d'AXENS.
IFP Energies nouvelles (IFPEN)	Administrateur d'AXENS, Administrateur de BEICIP FRANLAB, jusqu'au 3 septembre 2021, Administrateur d'IFP INVESTISSEMENTS, Administrateur de TECH' ADVANTAGE, Membre du Comité Stratégique de PROCETHOL 2G, Membre du Comité Stratégique de BIONEXT, Membre du Comité d'administration de COFIP.

Éric LAFARGUE	Représentant permanent d'IFPEN au Conseil d'administration d'AXENS, Directeur Général Adjoint d'IFPEN, Représentant permanent d'IFPEN au Conseil d'administration de BEICIP FRANLAB, jusqu'au 3 septembre 2021, puis Président du Conseil de surveillance et membre du Conseil de surveillance depuis le 3 septembre 2021, Président et Administrateur d'IFP TECHNOLOGIES CANADA INC., Représentant permanent d'IFPEN au Conseil d'administration d'IFP INVESTISSEMENTS, Président du Conseil de surveillance d'IFP Training.
Elodie LETOURMY	Administrateur d'AXENS, depuis le 14 juin 2021, Salarié d'AXENS.
Joseph LOPEZ	Administrateur d'AXENS, jusqu'au 14 juin 2021, Salarié d'AXENS.
Elisabeth MERLEN	Administrateurs d'AXENS, Directrice de la Direction Audit Interne et Risques d'IFPEN.
Isabelle MULLER	Administrateur d'AXENS, Membre de la Commission Transition Ecologique et Economique Climat du MEDEF, Membre du Conseil National de la transition écologique (CNTE).
Catherine RIVIERE	Administrateur d'AXENS, Directrice Générale Adjointe d'IFPEN; Administrateur de BEICIP FRANLAB, jusqu'au 3 septembre 2021 puis membre du Conseil de surveillance, depuis le 3 septembre 2021., Administrateur d'IFP Technologies Canada.
Sylvie ROBERT	Administrateur d'AXENS, jusqu'au 14 juin 2021, Salariée d'Axens.
Philippe SAUQUET	Administrateur d'Axens, depuis le 21 octobre 2021, Administrateur d'Arkema, Président de KRéVal.
Eric TOCQUE	Administrateur d'AXENS, depuis le 14 juin 2021, Salarié d'AXENS.

1.6.7 Information sur les salariés actionnaires

Conformément à l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que la Société n'avait pas, au 31 décembre 2021, de salarié actionnaire.

1.6.8 Dividendes antérieurement distribués

Nous vous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué, les dividendes suivants :

- au titre de l'exercice 2018, la somme globale de 31 577 462 €, soit un dividende net de 14 € par action. Ce dividende était éligible à l'abattement de 40 % visé à l'article 158.3.2° du Code général des impôts et bénéficiait aux seules personnes physiques actionnaires imposables à l'impôt sur le revenu en France,
- au titre de l'exercice 2019, la somme globale de 30 614 774,40 €, soit un dividende net de 13,44 € par action. Ce dividende était éligible à l'abattement de 40 % visé à l'article 158.3.2° du Code général des impôts et bénéficiait aux seules personnes physiques actionnaires imposables à l'impôt sur le revenu en France,

- au titre de l'exercice 2020, la somme globale de 35 421 625 €, soit un dividende net de 13,20 € par action. Ce dividende était éligible à l'abattement de 40 % visé à l'article 158.3.2° du Code général des impôts et bénéficiait aux seules personnes physiques actionnaires imposables à l'impôt sur le revenu en France.

1.6.9 Proposition d'affectation du résultat :

Si vous voulez bien approuver les comptes qui viennent de vous être présentés, le Conseil vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

	Montants en Euros
▪ Report à nouveau antérieur	85 762 958,00 €
▪ Bénéfice net	46 856 263,00 €
▪ Bénéfice distribuable	132 619 221,00 €
▪ Dotation à la réserve légale	0 €
▪ Dividende	35 307 217,50 €
▪ Solde reporté à nouveau	97 312 003,50 €

Il serait ainsi distribué un dividende unitaire 15,50 euros par action.

Ce dividende pourra être mis en paiement à partir de juillet 2022 et au plus tard au 30 septembre 2022. Il sera éligible à l'abattement de 40 % visé à l'article 158.3.2° du Code général des impôts et bénéficiera aux seules personnes physiques actionnaires imposables à l'impôt sur le revenu en France.

1.6.10 Rémunération des membres du Conseil d'administration

Nous vous proposons d'attribuer, à titre de jetons de présence, un montant de 56 000 € ; leur répartition sera décidée lors de la prochaine réunion de Conseil d'administration.

2 INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES

Le présent document est établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce. Il a pour objet de présenter le modèle d'affaires, les principaux risques liés aux activités du groupe, les politiques et les diligences mises en œuvre et les résultats, incluant la présentation d'indicateurs clés de performance au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Les éléments constitutifs de la déclaration de performance ci-après montrent que la démarche de responsabilité sociale, sociétale et environnementale du groupe est intégrée dans sa stratégie globale et couvre l'ensemble de ses situations géographiques, de ses métiers et de ses produits. Elle se traduit par la mise en œuvre d'un ensemble de bonnes pratiques visant à réduire les impacts environnementaux de ses activités et ainsi lui permettre de contribuer aux transitions écologique et énergétique nécessaires.

2.1 Introduction

La Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) au cœur de la stratégie d'Axens

L'atteinte des objectifs stratégiques d'Axens nécessite de relever un quadruple défi : technologique, industriel, environnemental et humain.

La raréfaction des ressources, le changement climatique, l'accroissement de la population mais aussi l'aspiration de l'homme au progrès et à l'amélioration de ses conditions de vie sont les enjeux **environnementaux** et **sociétaux** qui définissent le contexte de transition dans lequel va s'effectuer le développement d'Axens. L'innovation au bénéfice de la transition énergétique est d'ailleurs un objectif qui se décline dans l'ensemble du Groupe IFPEN. Ce contexte incite Axens à mettre à disposition de ses clients :

- Des **technologies et fours** toujours plus éco-efficients conciliant environnement et compétitivité,
- Des produits associés aux technologies, catalyseurs et adsorbants, dont l'impact environnemental aura été limité depuis leur production, sur ses propres **sites industriels**, jusqu'à leur fin de vie.

Cela est possible grâce au support R&D de la maison mère IFPEN et aux équipes innovantes d'Axens vivant leur métier avec passion, responsables et motivées par un dialogue social constructif et garant de leur formation.

Les trois piliers du Développement Durable (social, économique, environnemental) sont ancrés dans les objectifs stratégiques de l'entreprise.

Gagner et conserver la confiance de nos clients, actionnaires, collaborateurs, fournisseurs et partenaires est une priorité quotidienne pour Axens. Afin d'instaurer la confiance, Axens s'engage pleinement à assurer à toutes nos parties intéressées :

- Opérations et conditions de travail sûres et sécurisées
- Technologies, équipements, produits et services hautement performants et éco-efficaces
- Protection de l'environnement et prévention de la pollution
- Respect de toutes les réglementations applicables
- Promotion d'une culture de transparence, d'éthique et d'amélioration continue, en mettant l'accent sur le développement durable

Nos politiques reflètent notre engagement fort et nous aident à viser l'excellence, à travers nos activités quotidiennes reflétées par notre système de management intégré certifié (Qualité ISO 9001:2015, Sécurité, ISO 45001:2018 et Environnement ISO14001:2015)

Jean Sentenac, PDG

2.1.1 Description du Business Model d'Axens

Axens est un groupe fournissant une gamme complète de solutions pour la conversion de pétrole et de biomasse en carburants propres, la production et la purification des principaux intermédiaires pétrochimiques, ainsi que pour le traitement et la conversion du gaz naturel.

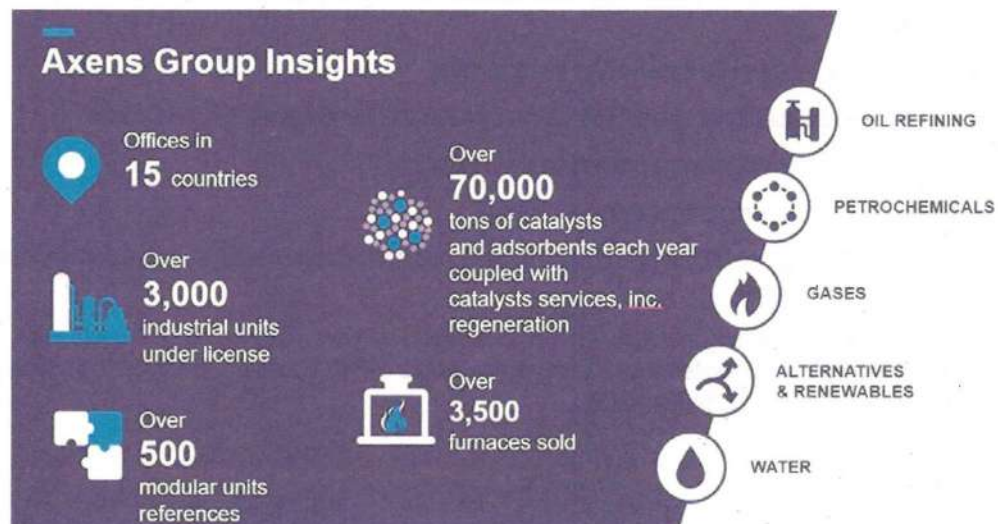
L'offre inclut des technologies, des équipements, des fours, des unités modulaires, des catalyseurs, des adsorbants et les services associés.

Axens est idéalement positionné pour couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur, des études de faisabilité au démarrage et au suivi de l'unité, tout au long de son cycle de vie, de la conception d'une unité nouvelle à l'amélioration d'une unité existante (revamping).

Cet ensemble unique de solutions garantit des performances optimales avec une empreinte écologique réduite. L'expertise d'Axens repose sur un personnel hautement qualifié, des sites de production modernes et un réseau mondial étendu de services industriels, commerciaux et de support technique.

Une version synthétique du modèle d'affaires Axens est présentée ci-après.

Ce dont nous dépendons	Comment nous créons de la valeur ?	La valeur que nous créons
<p>Ressources humaines (plus de 2100 employés)</p> <p>Ressources naturelles (matières premières non renouvelables et renouvelables)</p> <p>Immobilisations incorporelles (moyens R&D, propriété intellectuelle, brevets, marques, savoir-faire)</p> <p>Immobilisations corporelles (dont 15 sites tertiaires, 9 sites de production)</p> <p>Parties prenantes et partenaires</p>	<p>Notre Mission Offrir à nos clients des solutions innovantes et durables pour la production d'intermédiaires chimiques, le traitement du gaz naturel et des effluents industriels, une mobilité toujours plus propre, et les aider à relever leurs défis liés à la protection de l'environnement, et à la transition énergétique.</p> <p>Notre Vision Dans un monde en pleine mutation, toujours plus connecté, avec une conscience environnementale sans cesse grandissante, les industries de l'énergie et de la chimie se doivent d'innover pour contribuer à une meilleure qualité de vie et à la préservation de la planète.</p> <p>Notre Ambition Être sur nos marchés le partenaire préféré, en proposant une offre intégrée multi-spécialistes, et en inventant et fournissant des solutions toujours plus évoluées et efficaces pour au final contribuer à un monde meilleur.</p> <p>Notre Stratégie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consolider et renforcer notre offre dans les domaines dans lesquels nous sommes reconnus • Développer nos portefeuilles de procédés pétrochimiques, gaz, biocarburants, biocimiques, l'économie circulaire tout en devenant une entreprise tirant le plein potentiel du digital • Préparer notre offre pour un futur à faible empreinte carbone en investissant de nouveaux domaines <p>Stratégie supportée par trois Business Units (Process Licensing, Catalysts & Adsorbents, Engineering & Solutions)</p>	<p>Solutions innovantes pour relever les défis de demain et limiter l'impact environnemental de nos activités chez nos clients (d'une part) et de nos sites en favorisant leur intégration locale (d'autre part)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Optimiser les consommations de ressources naturelles - Réduire les émissions de gaz à effet de serre - Améliorer la qualité de l'air et de l'eau <p>Assurance de santé et de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur les sites d'Axens - sur les sites de nos clients <p>Culture de valeurs humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Équité et égalité - Développement et valorisation des compétences des collaborateurs



2.1.2 Périmètre de reporting

Le présent document fait état de la démarche RSE du Groupe Axens incluant notamment le périmètre de Heurtey Petrochem, société acquise en 2017.

Il est à noter que le périmètre de reporting de cette DPEF ne comprend pas la société Eurecat (joint-venture détenue à 50 % par Axens) en raison du mode de consolidation financière de cette entité (intégration proportionnelle).

En 2021, Axens a fait l'acquisition de Flowvision (Danemark, Odense), une société d'ingénierie spécialisée dans les systèmes de réduction des émissions des oxydes d'azote dans les gazes de combustion de l'industrie.

2.1.3 La gouvernance de la RSE

Le **Conseil d'administration** (Board of Directors) approuve le plan stratégique avec les objectifs de développement durable avec le Comité Exécutif (ExCo). Le Conseil d'Administration a nommé le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations/Nominations.

Le **Comité Exécutif** prend en compte des exigences des parties intéressées et veille au développement de la société et à l'amélioration durable de la performance, propose et valide les politiques Sécurité et Environnement, promeut par l'exemple et s'assure du respect des valeurs du Groupe. Pour s'assurer que l'offre d'Axens est bien alignée avec les enjeux environnementaux de ses clients, Axens héberge des actions comprenant les aspects Business et réglementaires dans le Programme ASAP (Axens Sustainable Activity Program).

Le Comité ASAP (COMASAP) pilote le Programme ASAP et il est composé d'un représentant de chaque entité Business du Groupe ainsi que de représentants des Business Partners concernés. Le plan d'actions est validé annuellement par le PDG.

Le **Leader du programme ASAP** pilote et anime le programme, est également en charge de coordonner l'ensemble des actions RSE comprenant les aspects Business et réglementaires du Groupe Axens.

2.2 Cartographie des risques RSE et analyse de la matérialité

2.2.1 Cartographie des risques RSE

Le tableau ci-après synthétise le travail d'analyse et de cartographie des risques RSE du Groupe Axens. Cette analyse a été conduite fin 2018 dans le cadre d'un groupe de travail pluridisciplinaire et représentatif des principaux métiers du Groupe Axens. Certains éléments de cette cartographie proviennent aussi de documents préparés en 2018 dans le cadre de la certification ISO 14001 version 2015 d'Axens SA (dans son périmètre historique). Une mise à jour a été réalisée début 2020.

Cette cartographie des risques est à considérer uniquement sous l'angle RSE.

Thématiques	Risques	Niveau d'exposition aux risques (élevé, modéré ou faible)	Indicateur de pilotage	Paragraphe référence dans le document
Ressources humaines	Atteinte à l'intégrité physique ou morale des équipes	Élevé	Taux de fréquence et taux de gravité	2.3.2
	Insuffisance et perte de compétences	Modéré à élevé sur certaines spécialités	Nombre d'heures de formation Nombre de personnes formées	2.5.4
	Fuite du savoir	Modéré	Turnover	2.5.1
	Dégradation du climat social	Modéré	Égalité H/F	2.5.2
Protection de l'environnement	Raréfaction des ressources (utilisation)	Élevé	Consommation d'eau (m ³) par tonnes produites sur les sites industriels	2.4.2.1
		Modéré	- Ratio entre les achats de la matière première principale et les tonnes de produits finis produites (périmètre usines BU C&A pour production de catalyseurs et adsorbants) - Consommation d'acier dans les (périmètre usines BU E&S pour fabrication de fours et modules)	2.4.2.1
	Raréfaction des ressources (fin de vie et recyclage)	Modéré	Quantité de déchets générés	2.4.2.1
	Changement climatique	Élevé	- Consommation d'énergie par tonnes produites sur les sites industriels - Émissions de GES liées à la consommation d'utilités sur les usines Axens (scope 1 et 2)	2.4.2.1
	Réduction de production et arrêt d'exploitation	Élevé	Nombre de mises en demeure par les autorités locales	2.3.2
Produits (Catalyseurs et adsorbants / Procédés, équipements et services)	Perte de marché (Innovation et R&D)	Élevé	Amélioration continue de l'efficacité Énergétique de notre portefeuille de procédés	2.4.3
	Raréfaction des ressources	Modéré	- Ratio entre les achats de la matière première principale et les tonnes de produits finis produites (périmètre usines BU C&A pour production de catalyseurs et adsorbants) - Consommation d'acier dans les (périmètre usines BU E&S pour fabrication de fours et modules)	2.4.2.1
	Changement climatique	Élevé	N/S	
	Perte de marché (Utilisation)	Élevé	Part du CA Axens associée à des offres limitant l'impact environnemental	2.4.3
		Élevé	Nombre d'accidents ou incidents majeurs déclarés	2.4.3
		Élevé	- Évolution du nombre de projets gagnés intégrant des études d'efficacité énergétique - Process book (intégration progressive du calcul des émissions de GES sur la base des consommations d'utilités)	2.4.3
	Raréfaction des ressources (fin de vie et recyclage)	Modéré	Offre de produits (catalyseurs, adsorbants sur l'ensemble du cycle de vie	2.4.3
Partenaires	Perte de marché (Innovation et R&D)	Élevé	- Part du budget de R&D de IFPEN dédiée aux énergies nouvelles	2.4.3
	Rupture d'approvisionnement et gouvernance fournisseurs	Élevé	Plateforme évaluation des fournisseurs (ECOVALIDIS et objectifs d'évaluation)	2.4.2.3
	Atteinte à l'intégrité physique ou morale des sous-traitants	Élevé	Adhésion des sous-traitants à la charte santé et sécurité au travail du groupe Axens	2.3

2.2.2 Analyse de la matérialité

L'analyse de la matérialité menée en 2014-2015 a permis d'identifier cinq enjeux prioritaires à la fois pour Axens et ses parties prenantes. Ces 5 enjeux, repris ci-après, sont bien en phase avec l'analyse des risques RSE et sont traités dans le corps du document

- Santé et sécurité (paragraphe 2.3)
- Émissions, effluents et déchets (paragraphe 2.4)
- Consommation de ressources (eau, énergie, matières) (paragraphe 2.4)
- Formation et éducation (paragraphe 2.5)
- Équité et égalité des chances (paragraphe 2.4)

2.3 Santé et sécurité

2.3.1 Charte santé et sécurité au travail du groupe Axens

Sont repris ci-après les éléments clés de la charte santé et sécurité au travail d'Axens « *La sécurité, une priorité au quotidien* »

Assurer la sécurité des équipes et des sous-traitants d'Axens n'est pas seulement une obligation morale, mais aussi un gage de performance : c'est le même état d'esprit qui assure la sécurité des personnes, l'excellence dans les opérations, et la fierté du travail bien fait. Sans ce pilier, il n'y a pas de base solide sur laquelle construire.

Il est important de reconnaître que l'activité d'Axens comporte des risques. Afin de réduire ces risques, il faut mettre en place des règles et standards et promouvoir les comportements qui protègent.

Les objectifs « santé - sécurité » sont définis à partir de deux axes :

- La sécurité sur les sites Axens

Axens met tout en œuvre pour garantir la sécurité et les bonnes conditions de travail de son personnel, celui des entreprises de sous-traitance et des autres parties intéressées sur l'ensemble de ses sites.

- La sécurité sur les sites des clients d'Axens

Axens prend également en compte les exigences sécurité de ses procédés et de ses produits de leur conception jusqu'à leur exploitation afin d'éviter toute atteinte de son personnel ainsi que celui de ses clients et sous-traitants.

Pour atteindre ses objectifs, Axens s'engage à mettre en œuvre les actions suivantes :

- Satisfaire aux exigences légales en matière de Santé – Sécurité (dont le règlement REACH, du Responsible Care de l'industrie chimique), aux standards Santé - Sécurité Groupe ainsi qu'aux autres exigences,
- Déterminer des objectifs et des indicateurs clairs et pertinents pour améliorer notre performance Santé – Sécurité et communiquer sur leurs résultats,
- Définir les rôles et responsabilités des managers en termes de Sécurité,
- Impliquer les parties prenantes, y compris les représentants du personnel, pour analyser les risques associés à notre activité, à nos procédés et produits, les presque-accidents et accidents en identifiant toutes les causes qu'elles soient techniques, organisationnelles et humaines,
- Promouvoir la diffusion et le partage du retour d'expérience comme élément fondamental du processus Santé - Sécurité, profiter de toute opportunité et avancée technique pour l'amélioration continue de la prévention,
- Assurer la formation nécessaire à la maîtrise des risques et des situations accidentelles pour l'ensemble des employés selon leur niveau de responsabilité,
- Réaliser des audits réguliers pour s'assurer de la maîtrise opérationnelle du système de management SST (Santé Sécurité au Travail),
- S'engager à fournir aide et assistance dans le partage et l'adoption des bonnes pratiques pour améliorer en permanence la performance Santé - Sécurité,
- Choisir des entreprises sous-traitantes adhérant à cet engagement.

2.3.2 Sécurité sur les sites Axens

Afin d'améliorer de manière continue la performance en matière de sécurité sur ses sites industriels, plusieurs indicateurs sont suivis dans le Plan de Progrès Société, et les données associées sont analysées trimestriellement et consultables dans le tableau de bord industriel.

L'indicateur clé suivi est le taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail, ou TRIR, exprimé en nombre d'accidents pour 200 000 heures travaillées. L'objectif actuel est de s'améliorer 10% par an ; 0,63 en 2020,

0,57 en 2021, et 0,51 en 2022. Axens suit également le et le Taux de Gravité (nombre total de jours d'incapacité x 1 000) / nombre d'heures travaillées). Les deux indicateurs sont calculés niveau Groupe, prenant en compte les man hours du personnel Axens + intérimaires (ctg 1) + sous-traitants (ctg 2) :

	2018	2019	2020	2021
TRIR Groupe	0,36	0,61	0,23	0,50
TG Groupe	0,022	0,047	0,018	0,048

2.3.3 Sécurité sur les sites des clients

Axens poursuit le chantier « Secur'Ax » qui a pour mission de renforcer la sécurité du personnel Axens en intervention sur les sites de ses clients (missions de démarrage et d'assistance technique). Ce chantier passe notamment par l'optimisation de la préparation et de la réalisation des activités les plus à risques en collaborant étroitement avec les clients et les sous-traitants. Cela se traduit par un plan de formation renforcé (cf paragraphe 2.5.4), des consignes de sécurité révisées, l'organisation des retours d'expérience projets (REX), l'analyse des accidents/incidents afin de mettre en place des actions pour que les accidents/incidents ne se reproduisent plus ou encore une réorganisation de la gestion des équipements de protection individuelle (EPI).

2.3.4 Santé des collaborateurs

Tous les salariés du Groupe Axens en France bénéficient d'un suivi médical adapté en fonction de leur poste. Axens s'est engagé à étendre ce dispositif à l'ensemble de ses filiales, même si aucune disposition réglementaire obligatoire n'est applicable dans les pays considérés.

Des formations sur la gestion des situations sensibles sont déployées à destination des managers au niveau de la France, pour qu'ils disposent des outils nécessaires pour une meilleure détection et une gestion appropriée des risques psychosociaux de leurs équipes.

Les salariés du Siège bénéficient depuis 2019 d'un service de santé au travail renforcé car dédié et complété d'un Espace d'Écoute au bénéfice de toutes celles et ceux qui en exprimeraient le besoin.

La crise sanitaire due à la Covid-19 a conduit l'entreprise poursuivre ses mesures afin de préserver la santé des salariés. Dans les bureaux, les zones communes ainsi que dans les ateliers le principe de distanciation est appliqué (organisation du travail, marquage au sol, campagne d'affichage, nettoyage renforcé). Axens a mis à disposition de ses salariés des masques chirurgicaux et du gel hydroalcoolique. Un comité Covid a été créé. Notre politique travail en présentiel /télétravail a été ajustée tout au long de l'année au rythme de l'évolution de la crise sanitaire. Des assurances complémentaires ont été souscrites là où cela était nécessaire pour garantir la prise en charge des frais médicaux liés à la covid. L'organisation du transport domicile-bureau a pu être localement prise en charge par l'entreprise pour faciliter l'accès aux bureaux en toute sécurité. Enfin, le service de santé au travail s'est mobilisé pour pouvoir au sein même de l'entreprise organiser des journées de vaccination et procéder aux tests PCR et antigéniques aussi souvent que nécessaire.

2.4 Impacts environnementaux

2.4.1 Charte environnement du groupe Axens

Sont repris ci-après les éléments clés de la charte environnementale d'Axens « *Relever ensemble les défis environnementaux* »

Les objectifs environnementaux d'Axens sont définis à partir de deux axes :

- La performance environnementale interne

La performance environnementale interne est mesurée, analysée et améliorée grâce à des indicateurs communs à tous les sites permettant de définir les objectifs suivants :

- L'optimisation des consommations de ressources naturelles (matières premières, énergie, eau)
- La limitation des impacts environnementaux (émissions atmosphériques, effluents liquides et déchets).

- La performance environnementale externe

Environ 35 % du chiffre d'affaires d'Axens est généré par des procédés, produits et services permettant de limiter l'impact environnemental. Ainsi, Axens s'engage à fournir et à développer des procédés, produits et services éco-efficaces pour répondre aux attentes de ses clients.

Pour atteindre ses objectifs, Axens s'engage à mettre en œuvre les actions suivantes :

- Satisfaire aux exigences des législations environnementales en vigueur (dont le règlement REACH), à nos standards Environnement Corporate et aux exigences des parties intéressées,
- Déterminer des objectifs et des indicateurs clairs et pertinents pour améliorer notre performance environnementale et communiquer sur leurs résultats,
- Définir un plan d'actions Environnement fondé, sur nos enjeux internes et externes pertinents pour concrétiser les axes d'amélioration identifiés sur les sites d'Axens, et fondé sur une perspective de cycle de vie,
- Assurer la formation nécessaire à la maîtrise des risques et des situations accidentelles pour l'ensemble des employés selon leur niveau de responsabilité,
- Réaliser des audits réguliers pour s'assurer de la maîtrise opérationnelle du système de management environnemental,
- S'engager à fournir aide et assistance dans le partage et l'adoption des bonnes pratiques pour améliorer la performance environnementale,
- Intégrer la notion de Développement Durable dans le processus Achats d'Axens,
- Mettre en œuvre nos capacités de technologie et d'ingénierie pour réduire l'impact des installations de nos clients et pour maîtriser et réduire les déchets depuis la conception jusqu'aux services de support à l'opération des unités et produits,
- Mettre en place un système de gouvernance pour piloter le reporting RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et pour initier et suivre des projets de développement de nouvelles offres à basse empreinte carbone et dédiées à la préservation de l'environnement.

2.4.2 Performance environnementale interne : les sites d'Axens, performance et intégration dans leur environnement

Pour définir le périmètre du reporting environnemental, il est à noter que l'impact des sites tertiaires est faible comparativement à celui des sites de production ; en effet, la nature chimique et industrielle des activités de production d'Axens permet d'identifier ses sites de production de catalyseurs et adsorbants comme l'impact direct principal d'Axens vis-à-vis de l'environnement.

La société Axens SA a réalisé deux Bilans Carbone (en 2009 sur les données de 2008 et en 2012 sur les données de 2011) qui ont montré que le site industriel de Salindres était source de plus de 90 % des émissions de gaz à effet de serre sur le périmètre Axens SA.

La majorité des indicateurs présentés dans cette section provient de la section HSE du tableau de bord industriel qui concerne tous les sites de production d'Axens de la BU C&A (fabrication de catalyseurs et adsorbants). La définition des indicateurs pour ce reporting a été menée en 2012-2013 et le premier tableau de bord a été publié au 1^{er} trimestre 2014 avec l'ensemble des données pour l'année 2013. Ce tableau est depuis actualisé tous les trimestres.

Il y a eu en 2019, un changement de dogme au niveau du Ministère de la Transition Écologique. Tout écart à un texte réglementaire (décret, arrêté ministériel, arrêté préfectoral) se traduit désormais par une mise en demeure. En 2021, l'usine de Salindres a reçu une mise en demeure suite à une inspection de la DREAL en novembre 2020. Des travaux ont été réalisés pour lever les premières exigences de cette mise en demeure, et des travaux supplémentaires sont programmés en 2022 pour lever les exigences subsistantes.

Depuis l'acquisition d'Heurtey Petrochem en 2017, le reporting environnemental intègre aussi dans son périmètre les sites industriels de la BU E&S (fabrication de fours et de modules) mais le reporting est fait de façon dissociée car les enjeux environnementaux ne sont pas du même ordre de grandeur.

2.4.2.1 L'optimisation des consommations de ressources naturelles

Les résultats de la cartographie des risques RSE conduite en 2018 (cf. paragraphe 2.2.1) ont démontré que la consommation des ressources naturelles est un enjeu prioritaire pour l'entreprise. Cette thématique se décline en trois aspects : matières premières, énergie et eau.

- La réduction de la consommation de matières premières et la réduction de déchets

Au sein des sites de production de la BU C&A, la réduction de la consommation de matières premières est un enjeu économique et environnemental fort. À ce titre, depuis 2013, sur son principal site de production à Salindres, Axens a mis en place un monitoring sur les ateliers de mise en forme.

Lorsque les produits issus de ces ateliers ne répondent pas aux spécifications, ils peuvent être :

- recyclés pour être valorisés et ainsi optimiser notre consommation de matières premières.
- considérés comme déchets et auquel cas ils rentrent dans le système global de traitement des déchets qui se fait en partenariat avec un acteur majeur de la gestion des déchets

Un indice en base 100 en 2013 a été construit pour mesurer la part de ces produits qui ne sont pas aux spécifications que l'on valorise par un recyclage (autrement dit, cet indice mesure la part des produits hors spécifications que l'on arrive à valoriser plutôt que de les considérer comme déchets). En conséquence, pour évoluer positivement, cet indice doit augmenter. Les variations de cet indice sont très dépendantes du mix produit et particulièrement de la demande du marché pour les produits fabriqués dans les ateliers où le recyclage peut être important.

	Tendance d'amélioration	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Indice de valorisation des produits hors specs.	L'indice doit augmenter	100	144	103	78	75	89	126	109	97
Taux de recyclage		7,2%	10,4%	7,5%	5,6%	5,4%	6,4%	9,1%	7,9%	7,0%

La définition de l'indicateur de consommation des matières premières a été modifié en 2019 afin de le rendre plus fiable et plus représentatif des activités industrielles d'Axens. Le périmètre de ce nouvel indicateur (base 100 en 2019) concerne aujourd'hui le site de Salindres. L'objectif est d'étendre dans le futur le périmètre de cet indicateur à d'autres sites de la BU C&A. L'indice a été en très légère hausse sur 2020 à 101,8, et sur l'année 2021, il s'est de nouveau légèrement dégradé à 104,9.

	Tendance d'amélioration	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Indice de consommation de matières premières	L'indice doit baisser	Non dispo.	Non dispo.	Non dispo.	Non dispo.	Non dispo.	Non dispo.	100	101,8	105,0

Axens suit également un indice mesurant la quantité de déchets par tonne produite agrégeant les données des principaux sites de production (quatre sites sont concernés : Salindres, Brockville, Willow Island, Dammam). Pour avoir une vision d'ensemble, un indice en base 100 a été construit avec les données de l'année 2016. En 2017, l'indice avait évolué de façon défavorable à 177,8. La principale raison de cette évolution était le fait qu'une matière, classée en sous-produit en 2016 avait été reclassée en déchets en 2017 suite à une évolution réglementaire. Par ailleurs une partie de la hausse était aussi liée à des excavations associées à des projets ponctuels sur notre site de production de Salindres. Enfin, la gestion des déchets sur le site basé en Arabie Saoudite se faisait de façon discontinue ce qui pouvait générer des effets de report d'une année sur l'autre. En 2018, l'indice s'est amélioré pour s'établir à 132,5 et en 2019 l'amélioration s'est poursuivie, et ce sur tous les sites. L'indice 2019 s'établit à 121,5. En 2020, l'indice se dégrade à 169 avec une production de déchets en croissance de 9% par rapport à 2019 et un périmètre de production en retrait de 20% (impact également des reports de traitement de 2019 sur 2020). En 2021, l'indice s'est à nouveau amélioré à 118,3, un niveau en-dessous de 2019.

Pour le périmètre industriel de la BU E&S (fabrication de fours et de modules), l'impact environnemental lié à la consommation de matières premières et à la génération de déchets concerne de façon très majoritaire l'acier. Un indice en base 100 en 2016 a été construit pour mesurer le ratio entre l'acier consommé et l'acier recyclé. Il est à noter que 100 % des chutes/copeaux sont recyclés.

En 2019, l'indice a très nettement évolué favorablement (181,5) notamment suite à une opération de « nettoyage » sur le site de Roumanie. En 2020, sur un volume d'activité nettement plus faible, l'indice s'est légèrement dégradé à 172,7. En 2021, l'indice est à 115,4 ; la raison pour la dégradation est l'utilisation temporaire des éléments (acier) de fixation et de support. Ceux-ci sont conservés plusieurs années pour une éventuelle réutilisation. En 2021 ces éléments ont été remis au recyclage, et à même temps le tonnage d'acier consommé en fabrication avait diminué.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
(1) : Consommation d'acier dans les usines BU E&S (Roumanie et Inde) (en tonnes)	5226	5545	3084	3321	1749	2293
(2) Recyclage des déchets d'acier dans les usines BU E&S (Roumanie et Inde) (en tonnes)	424	606	327	489	245	214,7
Ratio (2) / (1) pour les usines BU E&S (Roumanie et Inde)	8,1 %	10,9 %	10,6 %	14,7 %	14,0 %	9,4%
Indice base 100 2016 Ratio (2) / (1) dans les usines BU E&S (Roumanie et Inde)	100	134,7	130,7	181,5	172,7	115,4

- L'amélioration de l'efficacité énergétique

Pour améliorer l'efficacité énergétique de ses sites industriels de la BU C&A, Axens suit un indice qui mesure les consommations énergétiques (vapeur, électricité et gaz naturel) par tonne produite. Pour avoir une vision d'ensemble, un indice en base 100 a été construit avec les données de l'année 2014. En 2021, l'indice s'améliore par rapport à 2020 pour s'établir à 103,8 contre 108,4 l'an passé.

Il faut garder en tête que la définition de cet indice est très dépendante du mix produit. Aussi, sur le site principal de Salindres, qui sera de nouveau certifié ISO 50001 en 2022, un indicateur plus précis et indépendant du mix produit a été mis en place pour un meilleur contrôle.

En 2021, la consommation énergétique totale s'élève à 387 616 MWh.

Par ailleurs, sur notre principal site de production (Salindres), le projet NATURE dédié à l'énergie a été lancé en 2010. Au sein de ce projet, sept ateliers ont été mis en place dont un qui concerne l'efficacité énergétique. Dans cet atelier, plusieurs types d'actions ont été répertoriées allant du changement de conduite opératoire jusqu'à l'étude d'investissements pouvant être conséquents.

Pour le périmètre industriel de la BU E&S, l'impact environnemental lié à la consommation d'énergie sur les sites industriels est bien moindre que pour les sites industriels Axens car la consommation énergétique est très majoritairement de la consommation d'électricité.

En 2021, la consommation électrique a été d'environ 1 226 MWh soit une hausse de 45 % par rapport à 2020.

1 226 MWh, c'est environ 0,3 % de la consommation énergétique des sites industriels d'Axens de la BU C&A.

- La réduction de la consommation en eau

Veiller à diminuer la consommation des ressources naturelles, cela signifie bien évidemment veiller à limiter sa consommation d'eau. Dans le même esprit que pour les consommations énergétiques, Axens suit un indice qui mesure les consommations d'eau par tonne produite. Pour avoir une vision d'ensemble, un indice en base 100 a été construit avec les données de l'année 2014 avec un site supplémentaire qui a été intégré à partir de 2016. Après une nette amélioration entre 2018 et 2019, l'indice 2020 est stable en 2020 s'établissant à 62,3 contre 62,1 en 2019. Les nets progrès depuis 2018 sont liés au démarrage d'une nouvelle unité de production sur Salindres permettant un recyclage quasi complet de l'eau « process ».

En 2021, la consommation d'eau au périmètre de la BU CA est de 209 671 m³, et l'index est à 62,5.

Pour le périmètre industriel de la BU E&S, l'impact environnemental lié à la consommation d'eau sur les sites industriels est moindre que pour les sites industriels Axens.

En 2021, cette consommation était d'environ 12 420 m³ soit une baisse de près de 14 % par rapport à 2020.

12 420 m³, c'est environ 6 % de la consommation d'eau des sites industriels de la BU C&A.

Synthèse des indices liés à l'optimisation de la consommation des ressources naturelles pour le périmètre historique des sites industriels Axens de la BU C&A.

	Tendance d'amélioration	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Indice de génération de déchets	L'indice doit baisser	Non dispo.	Non dispo.	Non dispo.	100	162,2	132,5	121,5	169,0	118,3
Indice d'efficacité énergétique	L'indice doit baisser	Non dispo.	100	95,6	98,6	108,0	97,4	97,7	108,2	103,8
Indice de consommation d'eau	L'indice doit baisser	Non dispo.	100	81,5	74,2	74,8	68,8	62,1	62,3	62,5

2.4.2.2 La limitation des impacts environnementaux des sites

- La réduction des émissions atmosphériques des sites

Depuis 2016, Axens estime les émissions de GES associées aux consommations d'énergie de ses sites de production via l'utilisation de facteurs d'émission.

Pour réduire les émissions de GES de ses sites industriels, Axens suit un indice qui mesure les émissions de GES associées aux consommations énergétiques (vapeur, électricité et gaz naturel) par tonne produite. Pour avoir une vision d'ensemble, un indice en base 100 a été construit avec les données de l'année 2014. En 2021, cet indice a suivi la tendance de l'indice efficacité énergétique et s'est amélioré en passant de 113,9 à 109,0.

Pour l'ensemble des sites industriels d'Axens de la BU C&A, en 2021, les émissions de GES associées aux consommations énergétiques s'élèvent à 94 609 tonnes équivalent CO₂ (scope 1 et 2).

Pour le périmètre historique de la BU E&S, il est aussi possible d'estimer les émissions de GES associées aux consommations d'électricité des sites de production via l'utilisation de facteurs d'émission.

En 2021 les émissions de GES associées aux consommations d'électricité s'élèvent à 915 tonnes équivalent CO₂

Dans le cadre du Plan Environnement I (n°1) de Salindres qui couvrait la période 2004-2011, un des principaux objectifs était de diminuer les émissions de NOx et réduire les émissions de poussières via une rénovation et l'installation de filtres. Grâce à ce programme intensif d'investissements, des améliorations notables ont été observées sur la qualité des émissions dans l'atmosphère. Par exemple, les émissions de poussières ont diminué de plus de 75 %. Des solutions de Dé NOx ont été mises en place sur des ateliers d'imprégnation et un atelier de mise en forme. Ces investissements combinés avec l'utilisation de solutions sans azote ont permis de réduire de 75 % les émissions de NOx / NH₃.

Enfin, en septembre 2014, Axens a mis en service un nouvel équipement de préservation de la qualité de l'air autour de la plateforme de Salindres qui permettra de traiter encore plus efficacement les émissions de composés organiques volatils (COV) issues de l'exploitation régulière de l'usine.

En 2017, un équipement de filtration de poussières a été mis en place sur l'unité DESSICATION de la Plateforme A de ce même site de Salindres.

- La maîtrise des effluents et de leurs impacts, notamment sur la biodiversité

Toujours dans le cadre du Plan Environnement de Salindres, Axens a décidé en 2007 de construire une station biologique permettant de traiter une partie de ses eaux usées, avec pour objectifs de réduire drastiquement la DCO (Demande Chimique en Oxygène), les rejets d'azote nitrique et ammoniacal et la quantité de MES (Matières En Suspension). Une partie de l'investissement nécessaire pour la construction de STABILO a été financée par l'Agence de l'Eau. Le chantier a démarré en août 2009 et s'est terminé mi 2010; la station a été opérationnelle courant 2011.

En 2015, Axens a démarré une nouvelle station d'épuration nommée PRESTO qui va permettre d'atteindre un niveau d'épuration inégalé des eaux rejetées en rivière et d'en recycler une grande partie en interne. Cette station complète et améliore le dispositif de traitement biologique des eaux (STABILO). Cet équipement de haute performance assure la conformité de l'usine avec les dernières exigences réglementaires en matière environnementale, notamment dans le cadre du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux de l'Avène.

En 2019, une nouvelle capacité de traitement des effluents avec récupération de métaux précieux a été démarré qui apporte une réduction de 20% de la consommation en eau du site et répond aux nouvelles exigences sur la teneur en phosphore (ozonation)

Une étude a été réalisée en 2012 sur l'état des milieux aux alentours du site de Salindres. Le diagnostic préliminaire à cette étude a recensé 6 zones protégées dans un rayon de 10 km autour du site de différents types: Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique, Zone Natura 2000 et Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux. L'étude conclut que la qualité des eaux souterraines et de surface, des sols et de l'air n'est pas affectée par les activités industrielles du site. Ainsi, les activités du site de Salindres ne perturbent pas les usages des différents milieux.

2.4.2.3 Les sites et leurs parties prenantes

- Relations avec les fournisseurs

Les fournisseurs sont des partenaires clés. La part significative des achats dans le chiffre d'affaires d'Axens, les objectifs de gains économiques et de maîtrise des risques appellent une démarche Achats performante, incluant des aspects HSE et de responsabilité sociale décrits dans la Politique Achats du Groupe.

Spécifiquement, la prise en compte des aspects sociaux, RSE et de compliance (sanctions, embargos, fraudes, etc.) progresse régulièrement en s'appuyant sur des partenaires externes (e-attestations, EcoVadis, ADIT, E&Y, etc.) et des relations équilibrées avec les fournisseurs. Ces éléments sont progressivement intégrés dans la gestion et l'évaluation des fournisseurs les plus concernés et/ou importants. Un indicateur est suivi sur le % des fournisseurs les plus concernés et/ou importants qui sont évalués par la plateforme EcoVadis ; en 2020 cet indicateur était à 24%, et a progressé à 28% en 2021.

Par ailleurs, l'intégration des activités d'Axens dans ses territoires passe notamment par des relations de confiance entre l'entreprise et ses fournisseurs locaux et nationaux.

Globalement, la démarche d'évaluation des fournisseurs les plus critiques est suivie trimestriellement dans le cadre du Processus Achats.

En parallèle, Axens poursuit sa collaboration avec l'un de ses principaux clients pour développer des éléments RSE en profondeur dans sa chaîne d'approvisionnement. Après une évaluation en 2019 sur les conditions de travail « Workplace Conditions Assessment » dont les résultats avaient été nettement supérieurs à la moyenne du secteur, une démarche visant les risques RSE dans l'approvisionnement international de matières premières particulièrement sensibles est en cours de co-construction.

- L'intégration des sites dans leur territoire

Axens est engagé dans l'intégration environnementale et sociétale de ses sites dans leur territoire. Cette intégration passe tout d'abord par l'emploi local, l'entreprise est le troisième employeur du bassin alsien ; mais aussi à travers la participation des communautés locales à des programmes développés par Axens. Dans une démarche participative, les riverains du site de Salindres sont régulièrement sollicités pour être acteurs de la surveillance environnementale notamment sur les thématiques de nuisances olfactives et auditives.

Axens a développé une politique de mécénat d'entreprise en cohérence avec ses valeurs et son identité. Ainsi, elle soutient de manière récurrente des programmes d'éducation des enfants, car la connaissance est reconnue comme un des leviers les plus puissants pour sortir de la pauvreté et devenir un citoyen responsable. En 2019, le Groupe Axens dans sa globalité a participé d'une seule voix à une démarche sportive connectée où les pas de chacun ont été générateurs d'une contribution financière dédiée aux programmes d'éducation d'enfants d'âges divers du projet AVENIR de Plan International. En 2020, Axens a apporté son soutien à des associations locales en lien avec les besoins nés de la crise Covid. Par ailleurs, Axens a apporté un soutien concret au monde des soignants à travers de prestations jusque-là dédiées au personnel de l'entreprise, de dons de matériel et de dons financiers.

2.4.3 Performance environnementale externe : l'impact environnemental de l'utilisation des produits Axens

Pour relever les défis environnementaux (pollution, changement climatique) le principal levier d'action repose sur l'éco-efficience des produits (procédés, catalyseurs et adsorbants, fours, ...) et services vendus et qui sont mis en œuvre par ses clients.

Axens, sur son périmètre historique, contribue depuis de nombreuses années à la protection de l'environnement via la vente de catalyseurs et de technologies pour la production de carburants propres, qui permettent la réduction des émissions de polluants de diverses natures. Axens est notamment reconnu comme le leader mondial dans les procédés de production de carburants à très basse teneur en soufre. Sur les douze dernières années (2010-2021), près de 35 % du chiffre d'affaires était généré par des procédés, produits et services permettant de limiter l'impact environnemental (en particulier l'amélioration de la qualité de l'air permise par la production de carburants propres à ultra basse teneur en soufre, l'amélioration de la qualité de l'eau et la réduction des émissions de gaz à effet de serre).

Par ailleurs, Axens a engagé des actions de maîtrise des émissions de GES au-delà du périmètre de ses activités, conscient que la société peut influencer sur les émissions de certaines parties prenantes (clients, fournisseurs par exemple). Cela se matérialise notamment par l'optimisation énergétique qui est faite dans le cadre du dimensionnement des procédés licenciés par Axens ; démarche générant in fine une diminution de l'impact environnemental chez le client qui opérera cette technologie. De fait, le stade où Axens intervient (ingénierie de base) est le meilleur moment pour faire des choix qui seront déterminants pour l'impact environnemental de l'unité. Souhaitant poursuivre dans cette voie et élargir autant que faire se peut la maîtrise des impacts environnementaux liés à ses produits (procédés mais aussi catalyseurs / adsorbants), Axens a entamé en 2017 une analyse environnementale de ses activités fondée sur une perspective cycle de vie. Cette initiative s'inscrivait dans le cadre de la certification ISO 14001 version 2015 d'Axens SA¹ et, au-delà, répond à une volonté de mieux appréhender les enjeux environnementaux liés au Groupe Axens (incluant donc les activités des branches à l'international). A l'issue de ce travail, une cartographie a été établie pour analyser puis hiérarchiser les contributions aux impacts des différents acteurs des chaînes de valeurs (Axens, fournisseurs, prestataires, clients et intermédiaires etc.). Cette cartographie préparée dans le cadre de norme ISO 14001 version 2015 a été un élément utilisé pour établir la cartographie des risques RSE présentée dans le paragraphe 2.2.1 de ce document. Les résultats de cette cartographie permettent de définir un plan d'actions en priorisant des mesures réalistes et efficaces, c'est-à-dire en ciblant des activités sur lesquelles Axens peut avoir une influence et des actions pour lesquelles les diminutions de l'impact environnemental (notamment émissions de GES) seraient les plus importantes. A titre indicatif, une unité de raffinage de taille moyenne émettrait environ 2 fois plus d'émissions de GES que l'ensemble des sites industriels Axens. A fin 2021, Axens avait licencié plus de 3 000 unités dont la majorité d'entre elles est en opération. En complément de ces informations, Axens a lancé, début 2021, un projet pour élaborer sa Stratégie Climat. Ce projet vise à établir des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur les différents scopes tels que décrits dans le GHG Protocol. Les conclusions de ce projet sont attendues pour fin 2022.

À l'échelle d'Axens SA, un indicateur relatif au nombre annuel d'études réalisées à vocation efficacité énergétique est suivi. En 2021, on en dénombre 15.

Par ailleurs, un autre indicateur est calculé annuellement pour suivre l'amélioration continue de l'efficacité énergétique du portefeuille de procédés d'Axens. L'indicateur suit le nombre d'améliorations d'efficacité énergétique qui sont proposées chaque année avec la prise en compte de facteurs multiplicatifs selon l'impact de l'amélioration et l'intérêt stratégique du procédé. La valeur cible minimale à atteindre chaque année est 27 et en 2021, l'indicateur a atteint la valeur de 27.5 (contre 28 en 2020).

En ce qui concerne les catalyseurs et adsorbants, Axens propose des solutions innovantes de prise en charge des catalyseurs et adsorbants tout au long de leur cycle de vie. Ainsi, certains catalyseurs, via des étapes de régénération notamment, peuvent être réutilisés pour une même application ou bien pour des applications différentes, tout ceci permet un impact environnemental moindre en limitant la consommation de ressources naturelles.

Concernant le volet R&D et Innovation, il est à noter que 50 % du budget de IFPEN est consacré aux nouvelles technologies de l'énergie.

Dans le cadre de son activité de conception, de fabrication et d'installation d'unités industrielles, Heurtey Petrochem, sur son périmètre historique, se conforme aux exigences de ses clients ainsi qu'aux normes environnementales imposées par la réglementation locale, et cherche à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement. Via l'amélioration permanente du rendement de ses équipements, qui a pour conséquence de minimiser leurs rejets atmosphériques, Heurtey Petrochem contribue activement à réduire l'impact environnemental de ses clients, les compagnies pétrolières et gazières. En effet, opérant dans un secteur où les enjeux environnementaux sont fondamentaux, le Groupe Heurtey Petrochem cherche en

¹ Cette nouvelle version de la norme ISO 14001 exige que, aux fins de l'analyse environnementale, « une réflexion sérieuse » sur l'ensemble des étapes du cycle de vie qui peuvent être maîtrisées ou influencées par l'organisme soit menée ; sans toutefois imposer de procéder à une analyse détaillée du cycle de vie.

permanence à offrir des technologies toujours plus éco-efficientes et conciliant environnement et compétitivité. En 202, il n'y a eu aucun accident ou incident majeurs liés à l'utilisation de produits Axens chez ses clients.

2.5 Les équipes, la première richesse d'Axens

2.5.1 Généralités : Effectifs / Recrutement / Organisation du temps de travail

Les équipes engagées constituent le premier facteur de performance d'Axens, elles en font l'excellence. La politique Ressources Humaines est centrée sur le développement durable des compétences nécessaires pour exercer ses activités actuelles et futures et s'adapter aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Grandir et Grandir ensemble sont la colonne vertébrale des actions entreprises.

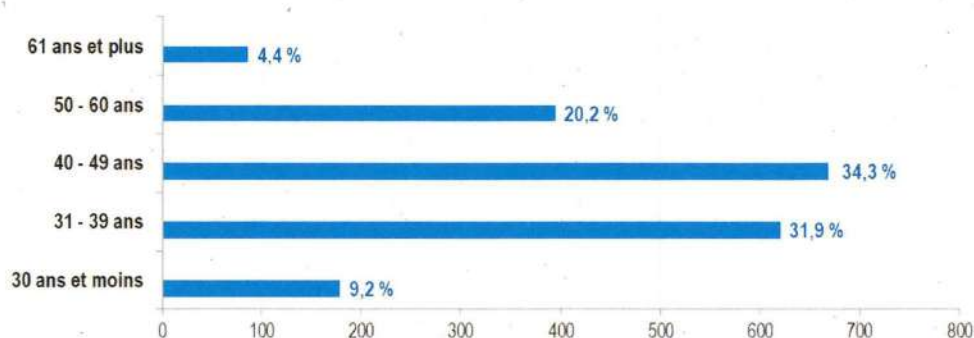
En 2021, l'effectif physique à fin d'année du Groupe Axens était de 2 022 salariés, répartis géographiquement comme suit :

Zone géographique	Effectif total	Part de l'effectif total Axens Groupe
Europe / CEI / Moyen-Orient	1 520	75,2 %
Amériques	298	14,7 %
Asie / Océanie	204	10,1 %
TOTAL GROUPE AXENS	2 022	100 %

En 2021, les femmes représentaient un peu plus de 29 % de l'effectif global.

Au 31 décembre 2021, les effectifs du Groupe Axens se répartissaient en âge comme suit

Pyramide des âges - Effectifs 2021 - Groupe Axens



En 2021, pour le Groupe Axens, ont été observés les principaux mouvements de personnels suivants :

	Groupe Axens
Nombre d'embauches	96
Nombre de départs volontaires (démissions)	84
Nombre de licenciements	33
Turnover (base départs volontaires)	4,1 %

Afin de respecter les aspirations professionnelles et personnelles de ses équipes, et d'être aligné avec les pratiques de son marché du travail, en France et à l'étranger, celles-ci bénéficient d'horaires flexibles dans l'organisation de leur temps de travail ; de plus, Axens s'attache à rendre serein la mise en place de travail à temps partiel, la prise de congé sabbatique, y compris au-delà des délais légaux mais également le 9-80 aux États-Unis. Les expériences d'organisation du travail pendant ces 2 années de crise sanitaire nous a conduit à revisiter notre politique Télétravail toujours basée sur la confiance et la responsabilité des acteurs. Enfin, Axens s'assure de l'équité salariale entre les salariés à temps plein et les salariés à temps partiel.

En tant que membre du Groupe IFPEN, Axens a adhéré à la Charte de Mobilité du Groupe IFPEN en 2008. La mobilité interne au sein du Groupe et au sein du Groupe IFPEN est facilitée par la publication de la plupart des offres de poste à pourvoir sur un intranet dédié.

Axens a adapté tout au long des années 2020 et 2021 son organisation du travail, allant jusqu'à la réinventer afin de continuer à servir ses clients nonobstant les contraintes nées de la pandémie.

Cette capacité d'adaptation et de transparence est la preuve de l'engagement en faveur d'une relation constructive de qualité entre employeur et salariés.

Depuis 2019, un nouvel indicateur relatif à l'absentéisme est calculé. Pour Axens SA il s'établissait à 2,54 % en 2019, à 3,32 % en 2020, et à 2,69 % en 2021. Le taux correspond aux absences qui correspondent aux maladies, maternité et paternité. Le périmètre géographique de cet indicateur a vocation à être élargi dans les années futures.

2.5.2 L'équité

Cultiver l'équité est un engagement fondamental de l'ambition Ressources Humaines d'Axens, et notamment l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, contribuant à la durabilité de la performance économique et sociale de l'entreprise. Axens a ancré cet engagement dans sa politique à travers l'accord Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes adopté en 2011, et sans cesse reconduit depuis. Cet accord pose les principes de l'égalité hommes-femmes principalement en termes de mobilité et évolution professionnelle, de rémunération et d'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

Cette équité se traduit aussi en termes de politique de rémunération à long terme. Au niveau d'Axens SA, les écarts de rémunération sont restés quasi inchangés, voire se réduisent. Ainsi, le ratio entre les 10 % des rémunérations les plus élevées et les 10 % des rémunérations les plus faibles n'a jamais été supérieur au niveau de 2017 comme le montre l'indice en base 100 (2017) présenté dans le tableau suivant. Depuis la mise en place de cet indicateur, celui-ci est même assez nettement orienté à la baisse.

	2017	2018	2019	2020	2021
Indice base 100 Ratio entre les 10% les mieux payés et les 10% les moins payés (Axens SA)	100	95,9	92,5	91,6	90,0

Axens calcule également pour le périmètre de la France le ratio grille de salaire d'embauche jeunes diplômés / salaire minimum légal. Selon les niveaux de diplômes, ratio varie de 1.34 à 2.14.

Depuis 2018, Axens SA est tenu de calculer un indice relatif à l'égalité hommes/femmes aux bornes de l'entité française. Cet indice dont le maximum théorique est 100 s'établissait à 82 en 2018. En 2019, il est en net progrès pour s'établir à 92 pour se stabiliser à la valeur de 91 en 2020. Il s'avère non calculable au titre de 2021 car 2 des indicateurs ne peuvent être calculés. Pour autant, les indicateurs calculables sont stables par rapport à 2020.

Le recrutement de femmes a augmenté ces dernières années. De plus, le taux de femmes manager d'Axens SA est passé de 16 % en 2008 à 27 % en 2015, et atteint 33% en 2021. Cette augmentation a été majoritairement portée par les embauches régulières de femmes cadres dans les métiers opérationnels (*Business Units*). Cet engagement en faveur de l'équité se traduit donc aussi dans sa politique de recrutement en faveur des femmes, qui demeurent minoritaires dans les secteurs industriels. En 2020, la part des femmes au sein des recrutements de cadres en CDI était de l'ordre de 35 %, une valeur stable par rapport à l'année précédente. Cette donnée en 2021 n'est pas pertinente compte tenu du gel des embauches cette année-là.

La part des femmes cadres dans les effectifs du Groupe en France est de 31 % en 2021 (alors qu'elle était de 23 % en 2009, et que les femmes représentent en moyenne 27 % des étudiant(e)s diplômé(e)s des écoles d'ingénieurs en France (Source : *L'Observatoire des femmes ingénieures 2018 – 2019*).

Mi 2017 est né le réseau interne professionnel féminin TW'In (Together We are Inspired) au sein du nouveau Groupe à Rueil, espace d'échange, de réflexion et d'inspiration pour favoriser la mixité à tous les niveaux de l'entreprise. Sponsorisé par des membres du Comex de l'entreprise, il s'appuie sur des valeurs d'optimisme, d'ouverture d'esprit, de partage, de bienveillance et d'engagement et compte à ce jour plus de 200 membres. De plus, Axens prolonge son action en dehors de ses murs, en association avec Elles Bougent et va à la rencontre de collégiennes et lycéennes afin de promouvoir les métiers techniques et scientifiques auprès des jeunes filles.

Axens a mis en place plusieurs actions en faveur du travail de personnes handicapées, notamment en sous-traitant certaines activités auprès d'entreprises adaptées et d'Établissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT) et en faisant appel de manière ponctuelle à des prestataires de services (impression, services généraux). Axens a le souci, en cas de survenue d'un handicap, d'assurer le maintien des collaborateurs dans leur emploi le plus longtemps possible et s'investir désormais dans la Semaine du Handicap en France. Enfin, Axens SA a mis en place en 2016 un dispositif de dons de jour(s) de repos afin de promouvoir la coopération au sein de ses équipes et car gage de cohésion sociale basée sur les valeurs prônées par l'entreprise. Ce don de jours a été, exceptionnellement en 2020 compte tenu du contexte inédit de la crise sanitaire, élargi afin de contribuer à aider le personnel soignant et à compléter une rémunération amoindrie par l'activité partielle.

2.5.3 La garantie et la promotion du dialogue social

Le Groupe Axens s'inscrit dans une démarche de dialogue social, qui au-delà de son cadre réglementaire, privilégie l'ouverture, l'échange constructif et la sincérité des débats avec Organisations syndicales, comités sociaux et économiques d'établissement, d'entreprise, CSSCT, qui forment le tissu de la représentation du personnel au sein de l'entreprise. La richesse, réelle, de ce dialogue tient à la volonté commune de toutes les parties de progresser ensemble au bénéfice de l'entreprise et de ses collaborateurs. Dans cet esprit, l'entreprise a initié en 2019 son 1^{er} séminaire du dialogue social, réunissant membres de la Direction et partenaires sociaux. En renforçant la confiance mutuelle, en dépassant les postures et les à priori, en développant un esprit de co-construction et de co-initiative, nous avons fait le pari que ce séminaire nous permettrait d'encore mieux travailler ensemble ensuite et qu'il renforcerait également la cohésion entre les représentants du personnel.

Les filiales d'Axens, hors Axens North America qui dispose de sa propre représentation du personnel (« unions ») conformément à la réglementation américaine, ne disposent pas aujourd'hui d'une taille justifiant des instances représentatives, voire d'une réglementation permettant de l'encadrer. Cependant, le bureau d'études en Roumanie et l'usine implantée dans ce pays renégocient tous les deux ans un accord collectif de travail qui précise notamment l'organisation et la durée du temps de travail et de repos, les modalités et évolutions salariales, les conditions de travail et la protection sociale.

L'entreprise est convaincue que la qualité et la richesse du dialogue social en son sein dépendent également de l'énergie que chacun acceptera de consacrer aux thématiques sociales et collectives qui animent la vie de l'entreprise. En ce sens, elle encourage ses collaborateurs à être acteur de ce dialogue en franchissant le cap de se présenter aux élections professionnelles.

La totalité des employés du Groupe Axens, sont couverts par la réglementation applicable du droit du travail local, pour le cas spécifique de la France 100 % des salariés sont couverts par une convention collective. Jusqu'alors en moyenne, environ quatre accords étaient signés tous les ans depuis 2010 entre la Direction d'Axens SA et les organes de représentation du personnel. Ils concernent des problématiques variées notamment, l'égalité professionnelle hommes – femmes, la participation des salariés aux bénéfices, l'épargne salariale, l'usage des nouvelles technologies d'information et de communication et l'établissement d'un contrat de frais de santé responsable. Les années 2020 et 2021 ont vu grimper la fréquence des échanges avec les partenaires sociaux compte tenu des enjeux et adaptations rendues nécessaires par la covid.

Axens entreprend à intervalles réguliers, au-delà de ses rendez-vous périodiques avec les représentants du personnel, une démarche d'écoute du personnel, au niveau du Groupe, au travers d'une enquête de satisfaction dénommées « Happymètre / Happymeter ». Cette démarche vise à disposer d'une mesure objective de la

perception du personnel sur sa motivation, son engagement, son attitude face au changement. Elle s'attache également à évaluer le climat et les éventuels écarts entre l'ambition de l'entreprise et celle de ses collaborateurs. La participation à cette enquête a été en 2014 de 86 %, preuve de l'engagement des collaborateurs du Groupe. Cette démarche a été renouvelée fin 2019 aux bornes du nouvel ensemble. Sur la base d'un taux de participation en retrait à hauteur de 71%, certaines entités ayant très peu participé, les résultats dénotent cependant une amélioration sur l'ensemble des thématiques.

2.5.4 Le développement et la valorisation des compétences des collaborateurs

Axens s'est engagé à toujours viser plus haut afin de mieux répondre aux ambitions de ses clients. Dans cette perspective d'excellence, Axens s'engage à permettre à chacun de ses collaborateurs d'accéder aux formations nécessaires à l'exercice de son métier, à l'élargissement de son domaine de compétences ou à l'accompagnement de son évolution professionnelle. Dans le respect du budget défini, le Groupe Axens déploie ses programmes de formation tout au long de la carrière et quels que soient l'âge et la fonction de chacun.

La formation est un des moyens d'acquérir, d'actualiser et de renforcer ses connaissances et compétences en cohérence avec les orientations et les valeurs de l'entreprise.

En cohérence avec les objectifs stratégiques du Groupe, les 3 axes prioritaires de notre politique formation sont :

- Axe HSE

Dans la lignée de notre politique de management, nous prendrons les actions nécessaires pour garantir la santé et la sécurité de toutes et tous ainsi que le respect de l'environnement. Une de nos priorités est de travailler en toute sécurité. Il s'agit là d'une responsabilité tant individuelle que collective. En conséquence, notre investissement sur la sécurité sur nos sites industriels et chez nos clients se poursuivra en lien avec les métiers de chacun. Cet axe englobe également les enjeux de cybersécurité, un programme de formation de l'ensemble des collaborateurs lui étant désormais dédié.

- Axe Métiers

Cet axe englobe l'ensemble des formations métiers en lien direct avec les fonctions occupées, en adéquation avec les exigences de nos clients et les besoins de notre organisation. L'objectif est de proposer des formations adaptées, qu'elles soient créées et animées par des organismes externes ou par des équipes internes.

- Axe Culture managériale

Nous poursuivons et développerons les programmes appropriés, collectifs ou dans le cadre de l'accompagnement individuel des managers, dans une perspective d'excellence managériale. Notre ambition est de continuer à déployer progressivement une culture managériale commune et de créer des espaces permettant de faire un pas de côté.

Nos valeurs d'Excellence, Responsabilité, Inventivité et Diversité sont sous-jacentes dans l'ensemble de nos programmes qui continueront donc à être adaptés, ajustés pour les refléter au mieux.

Enfin, en cohérence avec notre politique d'exigence concernant l'éthique des affaires en général et envers la prévention de la corruption en particulier, des formations dédiées sont dispensées depuis 2020 à l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

La pandémie a conduit l'entreprise à digitaliser un certain nombre de ses programmes de formation ou à les rendre compatibles avec des sessions en distanciel.

Enfin, après un lancement et décollage en 2020 d'Axens Academy, celle-ci s'enrichit progressivement de contenus : celle-ci a pour mission de fournir aux salariés des contenus pédagogiques répondant à leurs besoins de développement des compétences. Pour ce faire, la vision d'Axens Academy est de concevoir et de mettre à disposition des contenus courts, dynamiques, diversifiés et librement accessibles. A terme, l'ambition est de faire d'Axens Academy l'un des principaux leviers de l'entreprise pour tout ce qui concerne le développement des compétences des salariés, ce dans un esprit d'autonomie et de responsabilisation cohérent avec notre marque employeur « You've got the power ».

Depuis 2014, Axens déploie une démarche Performance Axens Compétences & Talents (PACT) qui a pour objectif d'établir un panorama précis des compétences techniques et non techniques dont dispose l'entreprise afin d'orienter les futurs recrutements et staffing interne, les programmes de formation mais également les besoins individuels et collectifs de développement de certaines compétences. La concrétisation de ce programme est basée sur l'évaluation par les salariés de leurs compétences, et celle de leurs managers sur la base d'un « référentiel de compétences » pour les cœurs de métier de l'entreprise, référentiel établi nonobstant les choix organisationnels de l'entreprise. PACT est donc à la fois un outil d'anticipation et de gestion, individuel et collectif. Cette démarche est progressivement étendue aux différentes entités d'Axens dans le monde.

Depuis 2015, Axens entretient son dispositif de gestion de carrière grâce aux entretiens professionnels, distincts de l'entretien annuel. De périodicité différente, ces entretiens sont complémentaires : l'entretien annuel s'inscrit dans une logique de performance et de gestion d'activité à court terme alors que l'entretien professionnel s'inscrit dans une logique de projection et de construction de l'avenir. Ce dispositif permet de répondre en partie aux attentes exprimées dans le premier HappyMètre sur le thème de la construction de l'avenir de chacun. En 2019, une nouvelle étape a été franchie puisque le dispositif des entretiens annuels a été déployé sur un outil commun dans la quasi-totalité des entités à l'étranger.

De plus, en parallèle de la filière managériale, l'entreprise a inauguré en 2016 en France et aux États Unis le lancement de la filière expertise.

En 2021, 96 % des effectifs totaux du Groupe Axens ont bénéficié de formation. Chaque personne formée a suivi en moyenne 20 heures de formation.

À noter aussi que des collaborateurs Axens interviennent dans des programmes dispensés à l'IFP School à hauteur de plus de 100 heures par an. Par ailleurs, les équipes qui ont participé au programme ASAP, et dans une moindre mesure les collaborateurs qui ont été informés des principales avancées de ce programme, ont été sensibilisées aux enjeux environnementaux. Le défi environnemental est mondial du fait de l'accroissement de la population, du changement climatique, de la raréfaction des ressources fossiles et minérales et de l'environnement à préserver (gestion des déchets, les ressources en eau, etc.). C'est la prise en compte de ces enjeux qui nous permet de détecter des opportunités de nouvelles offres qui peuvent avoir un effet bénéfique très significatif sur la préservation de l'environnement.

C'est aussi dans ce contexte qu'a été lancé en 2020 le réseau interne professionnel PlaNet'. Sponsorisé par des membres du Comex de l'entreprise, ce réseau s'appuie sur des salariés qui souhaitent s'investir dans des actions relatives aux enjeux environnementaux. Le réseau compte à ce jour plus de 200 membres. Le réseau PlaNet' propose des conférences pédagogiques aux salariés d'Axens (il y en a eu 3 en 2021) et participe aussi à des actions environnementales sur le site Hanami (siège social d'Axens).

2.6 Gouvernance et transparence

2.6.1 Anti-corruption

Axens a créé en 2017 une direction centralisée de la Conformité au siège social, rattachée à l'EVP General Counsel. Un programme complet de prévention de la corruption conformément à la loi française Sapin II est établi et applicable à toutes les opérations d'Axens dans le monde. Cela comprend des directives de gouvernance, notamment des rapports internes, une cartographie des risques, des procédures et une évaluation tierce KYC/KYS/KYP (partenaires commerciaux) basée sur les risques. Un code d'intégrité mondial (code de conduite) est publié et révisé périodiquement et est facilement disponible en anglais, français, russe et chinois selon la région, pour les employés internes, les partenaires commerciaux ainsi qu'en externe via le site Web d'Axens. De même, une Hotline Éthique (lanceur d'alerte) est déployée conformément aux directives Sapin II et UE, et est également disponible en interne et en externe via la même page du site. Une politique améliorée en matière de cadeaux et de divertissements ainsi que des contrôles de niveau 1, 2 et 3 plus étendus à l'échelle du programme sont introduits tout au long de 2022 afin de mieux surveiller l'efficacité des programmes établis.

Le programme anti-corruption d'Axens comprend un programme de formation complet. Les premières formations ont suivi les recommandations de Sapin II ciblant les salariés jugés les plus exposés au risque de corruption, donc les groupes commerciaux et financiers. Celles-ci ont porté sur les aspects généraux de la corruption ainsi que sur les procédures mises en place pour atténuer ces risques et ont été réalisées en interne et en face à face, avec

près de 100 % des collaborateurs identifiés. Celles-ci ont ensuite été complétées par des formations mondiales en ligne relatives au Code d'intégrité. Avec une introduction personnelle par le PDG, ils se sont étendus à des questions de corruption plus détaillées, à la prise de parole et à d'autres questions d'éthique et ont été déployés à l'échelle du groupe à tous les employés sur une base annuelle. Plus de 97 % de tous les collaborateurs dans le monde ont suivi ce programme en 2021. De plus, des modules de formation en ligne plus spécifiques, notamment sur la manière de recevoir une alerte, ont été déployés auprès des encadrants à tous les niveaux.

2.6.2 Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques

Présent dans 14 pays sur 4 continents, Axens commercialise ses technologies, produits et équipements à une diversité de partenaires commerciaux, sur des projets à réaliser partout dans le monde, avec des législations différentes d'un pays à l'autre.

Axens évolue dans un contexte international en constante évolution, qui l'expose à des réglementations fiscales complexes dont l'articulation et l'interprétation sont parfois susceptibles de générer des risques. Les risques fiscaux font partie intégrante du processus de gestion des risques au sein du groupe, à travers une cartographie globale des risques à laquelle s'intègre un état des risques et des litiges fiscaux, ainsi que les principaux changements à anticiper (veille fiscale).

Axens veille à respecter dans tous les pays où le Groupe est implanté les règles fiscales applicables à son activité conformément aux conventions internationales et aux lois nationales. En conformité avec son code d'intégrité, Axens s'engage à mener ses activités de manière responsable, éthique et légale. Axens attend de ses fournisseurs et de ses partenaires qu'ils conduisent leurs opérations selon les mêmes principes et en toute transparence.

Les équipes juridique et fiscale du Groupe conseillent et assistent quotidiennement les équipes opérationnelles afin de garantir la conformité fiscale. Axens s'efforce de construire une relation de confiance durable, transparente et professionnelle avec les autorités fiscales des différents pays dans lesquels nous intervenons. Axens n'encourage, ni ne promeut l'évasion fiscale ni pour lui-même ou ni pour ses filiales.

Le taux effectif d'impôt du Groupe se situe entre 22 et 24 % du chiffre d'affaires ces 3 dernières années ; et se situe à 23% en 2021.

Les transactions intragroupes respectent le principe de pleine concurrence et suivent les normes OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) en matière de prix de transfert.

La déclaration pays par pays (CbCR) est déposée auprès de l'administration fiscale française pour l'ensemble du Groupe par sa société mère ultime, IFP Energies nouvelles.

ANNEXE – Note méthodologique

Paragraphe 2.3 Santé et sécurité

Taux de fréquence des accidents (TF2) : Nombre d'accidents de travail, avec ou sans arrêt de travail, pour 1 million d'heures travaillées pour le personnel Axens.

Paragraphe 2.4.2 Performance environnementale interne

Les données concernant les consommations d'eau et la production de déchets qui sont présentées dans ce paragraphe concernent uniquement les sites qui sont directement opérés par Axens. Par ailleurs, les sites opérés par Axens dont les consommations d'eau ou la production de déchets sont jugées au global non significatives (moins de 5 % du total du Groupe Axens), sont exclus du périmètre de reporting RSE. Ne sont pas inclus dans le périmètre le site de Willow Island, les sites non opérés directement par Axens et les sites dont la consommation d'eau est considérée non significative.

Source listant Axens comme le « 3^{ème} employeur du bassin alsien » (information de 2012)

<http://www.alescevennes.fr/resources/medias/journal.du.grand.ales/journal.grand.ales.-.mai.2012.pdf>

Paragraphe 2.4.3 Performance environnementale externe

Pour le calcul du % du chiffre d'affaires du Groupe concernant des offres qui participent à la préservation de l'environnement, le périmètre suivant a été considéré :

- Procédés et produits pour la production de biocarburants.
- Procédés et produits pour la production de carburants à très basse teneur en soufre.
- Produits pour l'élimination du soufre des gaz de queue de raffinage et du gaz naturel.
- Produits (adsorbants) pour la purification de gaz naturel et de condensats.
- Produits (adsorbants) pour le traitement de l'eau.
- Procédés, produits et services divers participant à la préservation de l'environnement.

Paragraphe 2.5 Les équipes, la première richesse d'Axens

Effectif total : effectif physique à fin d'année en CDI et CDD (apprentis et stagiaires inclus) pour le périmètre du Groupe. Cette donnée n'intègre pas les personnes dont le contrat de travail est suspendu (environ 2 % des effectifs du Groupe).

Effectif dans la pyramide des âges : sont considérés les CDI sur l'ensemble du Groupe.

Répartition hommes / femmes des effectifs : sont considérés les CDI et CDD sur l'ensemble du Groupe.

Certaines formes d'entrées et de sorties ne sont pas considérées comme des embauches et des départs (exemples : mutation groupe, suspension contrat,...)

Embauches : elles concernent les embauches en CDD et en CDI

Départs volontaires : ils concernent uniquement les départs suite à une démission des salariés

TRIR : formule de calcul = $0.4956419443 [(8LTI+1RW+1MT)/4035171*200000]$

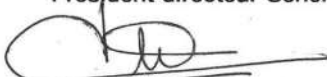
TG : formule de calcul = $0.0480772686 [194 \text{ days lost}/4035171*1000]$

Source pour la note d'information du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche parue en 2013.

http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2013/88/3/NI_MESR_13_04_v2_253883.pdf

Monsieur Jean SENTENAC

Président-directeur Général



AXENS: RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Art. 133, 135 et 149 du décret sur les Sociétés Commerciales)

	2017	2018	2019	2020	2021
1) Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	154 752 119,13	154 752 119,13	156 285 689,85	156 285 689,85	156 285 689,85
b) Nombre d'actions émises	2 255 533	2 255 533	2 277 885	2 277 885	2 277 885
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
2) Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffres d'affaires hors taxes	527 962 889,42	704 602 534,28	632 158 707,03	517 807 593,14	465 415 619,71
b) Résultat avant impôts, participation, ats. & provisions	127 174 100,55	119 396 879,46	85 609 626,70	109 333 460,95	71 822 524,57
c) Impôts sur les bénéfices	26 853 698,66	13 759 310,11	9 535 441,94	7 999 248,25	7 685 091,01
d) Résultat après impôts, amortissements, provisions	69 268 023,37	12 877 049,62	25 517 664,18	35 421 624,80	46 926 221,63
e) Montant des bénéfices distribués	26 479 957,42	31 577 462,00	30 614 774,40	30 068 082,00	
3) Résultat des opérations réduit à une action					
a) Résultat après impôts, avant participation, ats. & provisions	44,48	46,83	33,40	44,49	28,16
b) Résultat après impôts, amortissements, provisions	30,71	5,71	11,20	15,55	20,60
c) Dividende versé à chaque action	11,74	14,00	13,44	13,20	0,00
4) Personnel					
a) Nombre de salariés inscrits au 31 décembre	966	1 066	1 327	1 356	1 323
b) Montant de la masse salariale	61 109 729,85	74 578 566,61	89 971 077,83	82 784 051,57	83 612 326,47
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (SS, Oeuvres sociales, etc.)	31 283 227,96	35 227 650,09	43 096 787,93	40 874 237,46	37 133 173,27

Axens

Société anonyme

89, boulevard Franklin Roosevelt

92508 Rueil-Malmaison Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

S.A.S. au capital de 2 297 164 €

632 013 843 RCS Nanterre B

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Axens

Société anonyme

89, boulevard Franklin Roosevelt

92508 Rueil-Malmaison Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale des actionnaires de la société Axens,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Axens relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe "Nouveau règlement ANC n° 2020-01" de la note "Faits marquants" de l'annexe qui précise le nouveau référentiel dans lequel sont arrêtés les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et expose le changement de méthode de comptabilisation des écarts de conversion latents et de présentation des états financiers.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Le principe de suivi de la valeur des écarts d'acquisition est exposé au paragraphe « Ecart d'acquisition » de la note 1 « Méthodes et règles d'évaluation » et au paragraphe « Ecart d'acquisition » des notes sur le bilan de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner la méthodologie mise en œuvre, à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues, et à vérifier que ces notes de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

Les engagements de retraite sont évalués selon les modalités présentées dans le paragraphe « Engagement de retraite, gratification d'ancienneté, autre passif social » de la note 1 « Règles et méthodes comptables » et au paragraphe « Passif social » des notes sur le bilan de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à revoir les calculs ; nous nous sommes par ailleurs assurés que les notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 21 mars 2022

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

 Laurent BOUBY

Laurent BOUBY



Philippe CORIAT

États financiers consolidés au 31 décembre 2021

Bilan consolidé

(milliers d'euros)	Notes	31/12/21	31/12/20 *
Immobilisations incorporelles	2	274 678	115 707
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	3	57 895	65 038
Immobilisations corporelles	4	199 564	179 124
Immobilisations financières	5	24 908	5 008
Titres mis en équivalence	6	3 719	3 455
Actif Immobilisé		502 869	303 294
Stocks et en-cours	7	234 038	200 994
Créances clients	8	321 138	277 119
Autres créances et comptes de régularisation	9 & 10	103 350	57 868
Valeurs mobilières de placement	11	31 876	4 367
Disponibilités	11	97 337	107 692
Actif Circulant		787 739	648 040
ACTIF		1 290 608	951 334

(milliers d'euros)		31/12/21	31/12/20
Capital	12	156 286	156 286
Primes		49 687	49 687
Réserves et résultat consolidés		320 649	296 814
Écarts de conversion		3 747	(9 392)
Capitaux Propres Part du Groupe		530 369	493 395
Intérêts minoritaires		10 217	9 246
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		540 586	502 641
Autres fonds propres		2 388	526
Provisions	13	27 873	33 485
Provisions pour passif social	14	20 553	22 234
Provisions et autres fonds propres		50 814	56 245
Emprunts et dettes financières	15	75 033	51 416
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16	239 162	181 331
Dettes fiscales et sociales	17	56 600	51 230
Autres dettes et comptes de régularisation	10 & 18	328 413	108 471
Dettes		699 208	392 448
PASSIF		1 290 608	951 334

* Le bilan d'ouverture est au format du nouveau règlement ANC n° 2020-01, un état de passage avec les comptes arrêtés au 31/12/2020 est présenté en page 14.

Compte de résultat consolidé

(milliers d'euros)	Notes	2021	2020 *
Chiffre d'affaires	19	797 215	866 311
Autres produits d'exploitation	20	97 483	55 009
Achats consommés	21	(333 546)	(346 660)
Autres achats et charges externes	22	(159 275)	(157 589)
Impôts, taxes et versements assimilés	23	(11 053)	(13 541)
Charges de personnel	24	(194 138)	(202 636)
Dotations aux amortissements et provisions	25	(65 418)	(79 725)
Autres charges d'exploitation	26	(47 941)	(55 859)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	19	83 327	65 310
Dotation aux amort. des écarts d'acquisition	2	(8 228)	(10 085)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		75 099	55 225
Résultat financier	27	(370)	(2 876)
Résultat exceptionnel	28	(2 044)	(6 538)
Impôts sur les bénéfices	29	(18 373)	(12 878)
Résultat Net des sociétés intégrées		54 312	32 933
Quote-part dans les résultats des sociétés ME	6	394	242
Résultat net de l'ensemble Consolidé		54 706	33 175
dont Intérêts minoritaires		791	1 302
dont Résultat Net part du Groupe		53 915	31 873
Résultat par action		23.67	13.99
Résultat par action dilué		23.67	13.99

* Le compte de résultat de l'exercice précédent est au format du nouveau règlement ANC n° 2020-01, un état de passage avec les comptes arrêtés au 31/12/2020 est présenté en page 14.

Tableau de flux de trésorerie consolidé

(milliers d'euros)	Notes	2021	2020
Résultat net de l'ensemble consolidé		54 706	33 175
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Amortissements et provisions		44 232	82 526
Plus et moins-values de cession	28	2 067	951
Impôts différés	10	1 448	(2 338)
Résultat des sociétés en équivalence (net des dividendes reçus)	6	(199)	(68)
Change latent et intérêts courus sur emprunt		(264)	60
Autres (produits)/charges calculés		(637)	(8 617)
QP Subventions virée au résultat		(445)	(655)
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		100 908	105 034
Variation du besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾		(15 598)	(15 857)
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	30	85 310	89 177
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(46 409)	(38 872)
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	28	129	216
Acquisition et cession d'immobilisations financières		(19 811)	(719)
Subventions reçues		3 347	113
Incidence des variations de périmètre		(5 221)	(1 784)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'Investissement (B)	31	(67 965)	(41 046)
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	12	(30 069)	(30 615)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(288)	(701)
Variation des autres fonds propres		1 862	237
Souscription / remboursement d'emprunts	15	(13 820)	(17 568)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de Financement (C)	32	(42 315)	(48 647)
Variation de trésorerie (A+B+C)		(24 970)	(516)
Trésorerie à l'ouverture	11	111 592	119 355
Incidence des variations de taux de change		4 557	(7 247)
Titres Technip FMC *		30 271	
Trésorerie à la clôture	11	121 450	111 592
⁽¹⁾ Dont			
Variation de stocks		(26 744)	23 091
Variations des créances clients et dettes fournisseurs		14 829	(11 360)
Variation dette licence cadre IFP Energies nouvelles		(11 252)	(22 265)
Variation avances et acomptes		(3 098)	2 515
Variation des autres dettes et créances		10 667	(7 838)

* Les titres Technip FMC ont été acquis via l'émission d'une dette auprès d'IFPEN, sans flux de trésorerie.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Période du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2021

(milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Réserve de conversion	Total capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres 2019 (décembre)	156 286	49 687	245 945	50 366	4 494	506 778	9 448	516 226
Affectation résultat			50 366	(50 366)				
Résultat consolidé				31 873		31 873	1 302	33 175
Dividendes distribués			(30 615)			(30 615)	(700)	(31 315)
Variation des écarts de conversion			(755)		(13 886)	(14 641)	(804)	(15 445)
Capitaux propres 2020 (décembre)	156 286	49 687	264 941	31 873	(9 392)	493 395	9 246	502 641
Affectation résultat			31 873	(31 873)				
Résultat consolidé				53 915		53 915	791	54 706
Dividendes distribués			(30 069)			(30 069)	(439)	(30 508)
Variation des écarts de conversion			(11)		13 139	13 128	619	13 747
Capitaux propres 2021 (décembre)	156 286	49 687	266 734	53 915	3 747	530 369	10 217	540 586

Notes annexes aux comptes consolidés 2021

Le Groupe Axens propose une gamme complète de solutions comprenant des technologies, des équipements, des fours, des unités modulaires, des catalyseurs, des adsorbants et des services pour la conversion de pétrole et de biomasse en carburants propres, ainsi que pour la production et la purification des principaux intermédiaires pétrochimiques. Son offre couvre également toutes les options de traitement et de conversion du gaz naturel.

Le Groupe Axens est idéalement placé pour couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur, des études de faisabilité au démarrage et au suivi de l'unité, tout au long de son cycle de vie. Sa gamme unique de solutions garantit des performances optimales avec une empreinte écologique réduite.

Axens est consolidée par le Groupe IFPEN dont elle est une filiale détenue à 100%.

Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe Axens sont établis selon des règles françaises conformément aux principes énoncés par le règlement ANC 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes consolidés.

Comparabilité des exercices

Ces comptes sont établis selon le nouveau règlement ANC 2020-01. Les divergences avec le règlement CRC 99-02 utilisé jusqu'au 31 décembre 2020 sont présentées au paragraphe faits marquants.

Règles de consolidation

Les comptes des sociétés, dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, sont intégrés globalement. Les comptes des sociétés, dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint, sont intégrés proportionnellement. Les titres des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation minoritaire supérieure ou égale à 20 % ou exerce une influence notable sont mis en équivalence.

Date d'arrêt des comptes

La consolidation des sociétés du groupe Axens est établie à partir des comptes établis au 31 décembre 2021.

Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères sont convertis en euros comme suit :

- À l'exception des capitaux propres pour lesquels les cours historiques sont appliqués, les comptes de bilan sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture,
- Les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie sont convertis sur la base des taux moyens de change de la période,
- L'écart de conversion en résultant est porté au poste "Écarts de conversion" inclus dans les capitaux propres.

Les taux de change utilisés sont les suivants :

	€/BHD	€/CAD	€/CNY	€/INR	€/JPY	€/MYR	€/RON	€/RUB	€/SAR	€/USD	€/KRW
Taux de clôture 2021	0.43	1.44	7.19	84.23	130.38	4.72	4.95	85.30	4.25	1.13	1346.38
Taux moyen 2021	0.44	1.48	7.63	87.49	129.86	4.90	4.92	87.23	4.43	1.18	1353.95
Taux de clôture 2020	0.46	1.56	8.02	89.66	126.49	4.93	4.87	91.47	4.58	1.23	1336.00
Taux moyen 2020	0.43	1.53	7.87	84.58	121.78	4.79	4.84	82.65	4.31	1.14	1345.11

Conversion des opérations en devises

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de la réévaluation des dettes et créances en devises est portée au bilan en « écart de conversion ».

Ce compte transitoire figure :

- à l'actif lorsqu'il s'agit d'une perte latente,
- au passif lorsqu'il s'agit d'un gain latent.

Dans le cas d'une perte latente de change, une provision pour risque de change est constituée.

Les différences de change constatées lors de la réévaluation des comptes bancaires en devises, sont directement comptabilisées en résultat financier.

Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises relatives à des prêts et emprunts qui, en substance, font partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère et qui sont comptabilisées dans les réserves de conversion incluses dans les capitaux propres consolidés, pour leur montant net d'impôts.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC 2015-05 « relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, les gains et pertes de change afférents à des actifs et passifs financiers sont comptabilisés en résultat financier tandis que les gains et pertes de change afférents à des actifs et passifs opérationnels sont reconnus au résultat d'exploitation (autres produits et autres charges d'exploitation). Les effets des couvertures de composantes de l'activité courante sont enregistrés au compte de résultat d'exploitation.

Note 1. Méthodes et règles d'évaluation

Écarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition de titres ou d'activités et la quote-part de la société Axens dans le total des actifs et des passifs acquis, valorisés à la date d'acquisition à leur valeur d'utilité pour les biens destinés à l'exploitation et à leur valeur de marché pour les autres, est inscrite sous la rubrique « Écarts d'acquisition » à l'actif du bilan.

Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis sur cette durée, ou exceptionnellement, lorsqu'elle ne peut être déterminée de façon fiable, sur 10 ans. L'analyse de la durée d'utilisation est faite écart d'acquisition par écart d'acquisition. Les écarts sans durée de vie limitée font l'objet d'un test annuel de dépréciation.

Les écarts d'acquisition acquis antérieurement à l'entrée en vigueur du règlement ANC 2015-07 (Activité reforming de Criterion, Hydrocat, CSA, Eurecat et Heurtey Petrochem) sont amortis sur une durée comprise entre 10 et 15 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition. Par exception, la licence d'exploitation

IFP Énergies nouvelles fait l'objet d'une évaluation basée sur les flux futurs de trésorerie.

Les règles d'amortissement par type d'immobilisation sont détaillées ci-après :

▪ Frais de développement	5 à 10 ans	linéaire
▪ Savoir-faire industriel	8 ans	linéaire
▪ Carnet de commande	2 ans	linéaire
▪ Licence de fabrication de gel d'alumine	10 ans	linéaire
▪ Clientèle et marques	- -	non amortie
▪ Licence d'exploitation des brevets IFP Énergies nouvelles	10 ans	Amortie concomitamment aux ventes éligibles

Les frais de développement immobilisés correspondent à des frais d'industrialisation des produits et procédés, à des frais de normalisation et à des frais de conception de nouveaux programmes. Les projets retenus sont ceux qui satisfont aux 6 conditions suivantes :

- La faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- L'intention d'achever la production de l'actif pour l'utiliser ou le vendre,
- La capacité d'utiliser ou de vendre l'actif produit,
- L'aptitude de l'actif à générer des avantages économiques futurs,
- La disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour mener à bien le projet,
- La capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Durées usuelles d'amortissement :

▪ Constructions industrielles	10 à 30 ans	linéaire
▪ Agencements	10 à 15 ans	linéaire
▪ Installations, matériel et outillage industriel	8 à 20 ans	linéaire
▪ Matériel informatique	3 à 5 ans	linéaire

Dépréciation des actifs immobilisés

Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Niveau de réalisation du test de dépréciation

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs.

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle.

Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs

actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

Titres des sociétés mis en équivalence

Les titres des sociétés mis en équivalence figurent au bilan pour la quote-part de situation nette détenue par le Groupe Axens dans chacune des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Une provision pour charge est constituée dans le cas où cette quote-part de situation nette devient négative et où le Groupe a l'obligation ou l'intention de ne pas se désengager financièrement.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur historique. Elles font l'objet de provisions si leur valeur d'inventaire s'avère être inférieure à leur valeur historique.

Stocks

Les stocks de catalyseurs sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré et les stocks industriels selon la méthode du premier entré premier sorti. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production incluant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Les intérêts sont exclus de la valorisation des stocks.

Lorsque la valeur de réalisation estimée des stocks est inférieure au coût de revient, une provision pour dépréciation est constituée à due concurrence.

Par ailleurs, une provision à 100 % est constituée pour les matières ou produits :

- Non conformes,
- Agés de plus de 4 ans,
- Ou sortis du catalogue commercial
- Une provision pour dépréciation des fournitures industrielles est aussi enregistrée pour 100 % de la valeur des fournitures âgées de plus de 10 ans.

Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Lorsqu'une créance est définitivement irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de dépréciation.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation

pour les titres non cotés.

Impôts différés

La méthode de traitement des impôts différés est celle du report variable. Les impôts différés sont calculés sur l'écart entre la valeur fiscale et la valeur comptable consolidée des actifs et des passifs et portent notamment sur les différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable des entités composant le groupe de consolidation. Ils apparaissent au bilan pour leur valeur nette calculée par entité légale à l'actif en « autres créances et comptes de régularisation » et au passif en « provision pour charge ».

Le cas échéant, les déficits fiscaux donnent lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif à hauteur des IDP qui se reverseront sur la même période ou, à défaut, lorsque l'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est probable.

Subventions d'investissement ou d'équipement

Les subventions d'investissement ou d'équipement, inscrites en capitaux propres dans les comptes individuels, ont fait l'objet d'un retraitement par transfert dans les comptes de régularisation passif. Les produits afférents sont reconnus en tant que produits d'exploitation.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées relatives aux amortissements dérogatoires, ainsi que les provisions pour hausse des prix, dont les constitutions ne répondent pas à l'application d'un principe économique, ont été éliminées du bilan consolidé et du résultat de l'exercice le cas échéant.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux obligations existants à la clôture et dont il est probable qu'elles génèrent sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour le Groupe. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes et, pour les provisions pour garanties clients en prenant le plus souvent de 50 à 100 % des garanties contractuelles.

Provisions sur obligations liées aux contrats de construction (fours et modules) :

Les obligations liées aux contrats de construction en cours d'exécution sont prises en compte dans l'évaluation de la marge à terminaison.

A la date d'achèvement du contrat, ces obligations sont comptabilisées au passif en tant qu'éléments distincts en particulier celles existant dans le cadre des garanties légales et/ou contractuelles concernant les chantiers livrés.

Engagement de retraite, gratification d'ancienneté, autre passif social

Le coût des indemnités de départ à la retraite ainsi que les autres éléments constitutifs du passif social, est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, de l'âge de départ et les tables de mortalité Hommes / Femmes les plus récentes. Les engagements acquis par les salariés sont couverts pour partie par des cotisations auprès d'assurances externes et pour le solde par des provisions comptables portées dans la rubrique « provisions pour passif social ». Un impôt différé est calculé sur le montant brut de la provision déterminée.

Pour la France, les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- **Indemnités de départ à la retraite**

	31/12/21	31/12/20
Age du départ	Taux plein sécurité sociale à 100% sur le volontariat	
Turnover siège	Par tranche d'âge	Par tranche d'âge
Turnover Salindres		
Taux de progression des salaires	1.75% à 2.0%	1.5% à 1.75%
Taux d'actualisation annuel	1.00%	0.50%
Tables de mortalité	TGH/TGF 2005	

A noter que le 5 novembre 2021, l'ANC a introduit un choix de méthodes comptables pour la répartition des droits à prestation pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite, consistant :

- Soit à maintenir la méthode consistant à constater l'engagement sur la durée d'emploi du salarié de sa date d'embauche à la date estimée de son départ en retraite ;
- Soit à adopter la méthode consistant à constater l'engagement sur les dernières années précédant immédiatement l'âge de retraite et qui lui permettent d'atteindre le montant maximal plafonné.

Une réflexion sur le sujet avec le groupe IFPEN sera menée au cours de l'exercice 2022.

- **Les Gratifications d'Ancienneté et les congés de fin de carrières** sont comptabilisées selon les mêmes principes que les engagements de retraite en application de la recommandation 2003 – R.01 du Conseil National de la Comptabilité.

Les congés de fin de carrières représentent le droit à 15 jours de congés dont bénéficient les salariés à compter de l'âge de 59 ans.

Pour les autres filiales, l'engagement de retraite est externalisé dans le cadre d'un contrat d'assurance à cotisation définie et / ou fait l'objet de programmes pris en charge par les États. Seule la dette nette est constatée au bilan.

Prestations réciproques

Conformément aux principes généraux, les opérations réciproques et les marges associées entre les sociétés du groupe sont éliminées du bilan et du compte de résultat consolidés.

Contrat de location financement

Il n'existe pas de contrat de location financement significatif dans le groupe.

Chiffre d'affaires

Les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- Ventes de produits :

Le chiffre d'affaires est reconnu à l'expédition.

Les ventes de métaux précieux réalisées dans le cadre de contrats d'achat revente pour compte des clients sont déclarées en chiffre d'affaires. Des stocks de métaux sont ainsi détenus pour leur compte, ce qui crée

pour Axens une obligation de restitution.

À l'inverse, les ventes de métaux précieux effectuées dans le cadre d'un contrat de mandats ne sont reconnues au compte de résultat que pour la part des commissions perçues à cette occasion.

- Ventes d'équipements :

Les ventes d'équipements font l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement technique. Ce principe entraîne la constatation de factures à établir ou de produits constatés d'avance quand la facturation n'est pas en phase avec l'avancement technique des travaux. Les factures fournisseurs en excès par rapport à l'avancement effectif sont reconnues en stocks.

Dès lors que le résultat estimé à terminaison est négatif, une provision est constatée pour son montant total.

- Ventes de services :

Les ventes au forfait font l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement technique. En application du principe de prudence dans l'estimation du résultat à terminaison, les produits sont pris en compte dans la limite des coûts correspondants jusqu'à ce que l'avancement technique atteignent 25%. Ce principe entraîne la constatation de factures à établir ou de produits constatés d'avance quand la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Dès lors que le résultat estimé à terminaison est négatif, une provision est constatée.

Les ventes de prestations en régie sont enregistrées au même rythme que les prestations sont fournies.

- Redevances :

Le Groupe sous licence à ses clients le droit d'utiliser des procédés de raffinage ou de pétrochimie et perçoit à ce titre des redevances.

Celles-ci sont enregistrées en résultat au fur et à mesure des facturations prévues contractuellement.

- Contrats de construction (fours et modules) :

Le chiffre d'affaires et la marge des contrats à long terme sont reconnus sur la base d'un avancement physique pour l'ensemble des affaires.

L'avancement physique est mesuré en fonction de l'avancement prorata temporis des différentes étapes de la réalisation du projet. L'avancement ainsi mesuré sur chacune de ces étapes est ensuite pondéré par les coûts attachés à chaque étape pour donner l'avancement global de l'affaire.

Le chiffre d'affaires à terminaison d'un contrat comprend :

- Le prix de vente initial ;
- Les avenants, réclamations, incitations et modifications au contrat dans la mesure où ils peuvent être mesurés de façon fiable et dès lors qu'ils sont acceptés par les clients ;

Le coût à terminaison estimé des contrats est essentiellement constitué :

- Des achats de matériels, et autres prestations nécessaires à la réalisation des contrats ;
- Des coûts des heures de personnel directement affectés au contrat, y compris les charges sociales ;
- Le cas échéant, des autres coûts spécifiquement refacturables aux clients tels que spécifiés dans les clauses contractuelles.

Le montant du chiffre d'affaires et des charges prévues au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation du Management des avantages et obligations futures attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles évaluées pour chaque contrat.

Pour les affaires déficitaires, une provision pour perte à terminaison est systématiquement constituée, anticipant la perte à venir sur le ou les exercices futurs.

Une provision pour garantie est constituée pour chaque projet en cours d'exécution dans le coût à terminaison.

L'excédent des facturations émises sur les encaissements reçus figure en créances clients.

Le stade de 100% d'avancement est atteint lors de la réception provisoire (ou événement équivalent). Les dépenses qui restent, le cas échéant, à encourir pour obtenir la levée des réserves font l'objet d'une provision pour charges. Les coûts prévisionnels de garantie font, quant à eux, l'objet d'une provision pour risques. Le

solde de la provision non utilisée est repris à l'issue de la période de garantie

Autres produits

Le poste principal, « production immobilisée », inclut les dépenses industrielles immobilisées ainsi que le retraitement de consolidation des frais de développement.

Charges de personnel

La participation des salariés et l'intéressement sont présentés dans le poste charges de personnel.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation incluent notamment les redevances à reverser sur les revenus du Groupe pour ses activités de ventes de produits et de procédés.

Résultat par action

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Il n'existe pas à ce jour d'instruments dilutifs.

Information sectorielle

L'information sectorielle est fournie de la manière suivante :

Le niveau primaire est l'activité. Ainsi, les trois secteurs définis sont « Catalyst et Adsorbents », « Process Licensing » et « Engineering et Solutions ». Cette segmentation est conforme à celle qui prévaut en matière d'organisation interne du groupe.

Le niveau secondaire correspond aux zones géographiques. Le chiffre d'affaires est présenté par zone géographique de vente, tandis que les actifs et investissements sectoriels sont présentés par zone géographique de production.

Les produits, charges, actifs et passifs sectoriels sont déterminés avant élimination des soldes et transactions intragroupe, sauf si ces soldes et transactions intragroupe se situent à l'intérieur d'un même secteur.

Les actifs sectoriels comprennent :

- Écarts acquisition
- Immobilisations corporelles et incorporelles nettes
- Stocks nets,
- Clients nets,
- Autres actifs circulants à l'exclusion des créances d'impôt société et des actifs d'impôts différés

Les actifs à caractère financier ne sont pas inclus dans les actifs et passifs sectoriels.

Faits marquants

Nouveau règlement ANC n° 2020-01

Le nouveau règlement ANC n°2020-01 est applicable aux comptes consolidés de l'exercice 2021. Les principaux impacts pour le groupe sont :

Un changement de comptabilisation des écarts de conversion latents

La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en résultat consolidé n'est plus autorisée.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises est dorénavant portée au bilan en « écart de conversion ».

Ce changement de méthode comptable a un impact négatif de 1m€ sur le résultat d'exploitation.

Une nouvelle présentation des états financiers

Comptes audités au 31/12/2020	Nouvelle présentation	Comptes audités	Reclassement des écarts d'acquisition en actifs incorporels	Reclassement des impôts diff. en autres dettes	Nouvelle présentation
Ecarts d'acquisition		65 038	(65 038)		
Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles <i>Dont écarts d'acquisition</i>	50 669	65 038		115 707 65 038
Immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles	179 124			179 124
Immobilisations financières	Immobilisations financières	5 008			5 008
Titres mis en équivalence	Titres mis en équivalence	3 455			3 455
Actif Immobilisé	Actif Immobilisé	303 294			303 294
Stocks et en-cours	Stocks et en-cours	200 994			200 994
Créances clients	Créances clients	277 119			277 119
Autres créances et comptes de régularisation	Autres créances et comptes de régularisation	57 868			57 868
Valeurs mobilières de placement	Valeurs mobilières de placement	4 367			4 367
Disponibilités	Disponibilités	107 692			107 692
Actif Circulant	Actif Circulant	648 040			648 040
ACTIF	ACTIF	951 334			951 334

Comptes audités au 31/12/2020	Nouvelle présentation	Comptes audités		Nouvelle présentation
Capital	Capital	156 286		156 286
Primes	Primes	49 687		49 687
Réserves et résultat consolidés	Réserves et résultat consolidés	296 814		296 814
Ecarts de conversion	Ecarts de conversion	(9 392)		(9 392)
Capitaux Propres Part du Groupe	Capitaux Propres Part du Groupe	493 395		493 395
Intérêts minoritaires	Intérêts minoritaires	9 246		9 246
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	Capitaux propres de l'ensemble consolidé	502 641		502 641
Autres fonds propres	Autres fonds propres	526		526
Provisions	Provisions	33 485		33 485
Provisions pour passif social	Provisions pour passif social	22 234		22 234
Impôt différé passif		14 817	(14 817)	
Provisions et autres fonds propres	Provisions et autres fonds propres	71 062	(14 817)	56 245
Autres emprunts et dettes financières	Emprunts et dettes financières	51 416		51 416
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	181 331		181 331
Dettes fiscales et sociales	Dettes fiscales et sociales	51 230		51 230
Autres dettes et comptes de régularisation	Autres dettes et comptes de régularisation	93 654		14 817 108 471
Dettes	Dettes	377 631	14 817	392 448
PASSIF	PASSIF	951 334		951 334

Comptes audités au 31/12/2020	Nouvelle présentation	Comptes audités	Reclassement du rés. Financier	Reclassement des amort des EA	Nouvelle présentation
Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires	866 311			866 311
Autres produits d'exploitation	Autres produits d'exploitation	55 009			55 009
Achats consommés	Achats consommés	(346 660)			(346 660)
Autres achats et charges externes	Autres achats et charges externes	(157 589)			(157 589)
Impôts, taxes et versements assimilés	Impôts, taxes et versements assimilés	(13 541)			(13 541)
Charges de personnel	Charges de personnel	(202 636)			(202 636)
Dotations aux amortissements et provisions	Dotations aux amortissements et provisions	(79 725)			(79 725)
Autres charges d'exploitation	Autres charges d'exploitation	(55 859)			(55 859)
Résultat d'exploitation	Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	65 310			65 310
Résultat financier		(2 876)	2 876		
	Dotation aux amort. des écarts d'acquisition			(10 085)	(10 085)
Résultat courant avant Impôts	Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	62 434	2 876	(10 085)	55 225
	Résultat financier		(2 876)		(2 876)
Résultat exceptionnel	Résultat exceptionnel	(6 538)			(6 538)
Impôts sur les bénéfices	Impôts sur les bénéfices	(12 878)			(12 878)
Résultat Net des sociétés intégrées	Résultat Net des sociétés intégrées	43 018		(10 085)	32 933
Quote-part dans les résultats des sociétés ME	Quote-part dans les résultats des sociétés ME	242			242
Dotation aux amort. des écarts d'acquisition		(10 085)		10 085	
Résultat net de l'ensemble Consolidé	Résultat net de l'ensemble Consolidé	33 175			33 175

COVID

La crise liée au COVID a affecté nos marchés

La crise a eu pour conséquence la chute de la demande en carburants, la saturation des stockages et une baisse de la demande moyenne.

Par ricochet la demande en catalyseurs a faibli et les investissements dans « l'oil & gas » se limitent maintenant au strict nécessaire.

Le groupe a mis en place des mesures afin de faire face à cette période extraordinaire.

Préservation des compétences humaines car elles sont clés aujourd'hui et le seront demain, lors de la reprise, tout en nous adaptant :

- Protection de l'emploi et accélération des adaptations prévues avant la crise,
- Gel des embauches et non remplacement des départs jusqu'à obtention d'une meilleure visibilité.

Un plan d'économies a été mis en œuvre, comprenant :

- Réduction des frais généraux,
- Gel temporaire de certains avantages,
- Activité partielle lorsque nécessaire.

FLOWVISION

Le groupe a fait l'acquisition de l'intégralité de la société danoise FlowVision, spécialisée dans le design et l'installation de systèmes DeNOx, pour 3.8m€

TECHNIP FMC

Le groupe a fait l'acquisition de 5.6m de titres Technip FMC auprès d'IFPEN pour un montant de 30.3m€. Ces titres ont été acquis via la souscription d'une dette au bénéfice d'IFPEN.

En raison de la volonté de céder ces titres cotés en bourse à court terme, ils ont été inscrits en valeurs mobilières de placement.

Licence Cadre

La nouvelle convention débutant le 1er janvier 2021 pour une durée de dix ans, a été reconnue pour 181 m€. Ce montant a été déterminé en appliquant sur le chiffre d'affaires prévisionnel, un taux de croissance annuel de 2% jusqu'en 2030. Ces prévisions seront testées annuellement, et éventuellement ajustées.

Autres titres non consolidés

Le groupe a pris une participation minoritaire dans la société Espagnole Plastic Energy. Les titres figurent au bilan pour une valeur brute de 20,2m€.

Un accord de collaboration stratégique avec Plastic Energy s'exercera dans le domaine du recyclage chimique des déchets plastiques.

Notes sur bilan

Note 2. Immobilisations incorporelles

(milliers d'euros)	Ecarts d'acquisition	Frais de développement	Concessions, brevets, licences	Autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur brute au 1er janvier 2020	123 043	36 221	247 793	21 167	428 224
Augmentations		8 382	284	1 219	9 885
Diminutions	(1 420)	(3 542)	(182 265)		(187 227)
Reclass, transfert, mise en service			113	(330)	(217)
Ecarts de change	(910)		(1 674)	(1 090)	(3 674)
Valeur brute au 31 décembre 2020	120 713	41 061	64 251	20 966	246 991
Augmentations	3 582	7 683	254	728	12 247
Diminutions	(2 709)	(4 322)	(365)	(8)	(7 404)
Mouvement de périmètre			37		37
Reclass, transfert, mise en service			181 507	(962)	180 545
Ecarts de change	680		1 458	992	3 130
Valeur brute au 31 décembre 2021	122 266	44 422	247 142	21 716	435 546
Amortissements cumulés au 1er janvier 2020	(46 191)	(16 703)	(201 041)	(11 601)	(275 536)
Augmentations	(10 085)	(6 754)	(26 796)	(547)	(44 182)
Diminutions		3 567	182 215	6	185 788
Reclass, transfert, mise en service			217		217
Ecarts de change	601	9	974	845	2 429
Amortissements cumulés au 31 décembre 2020	(55 675)	(19 881)	(44 431)	(11 297)	(131 284)
Augmentations	(9 406)	(5 765)	(16 981)	(759)	(32 911)
Diminutions	1 224	3 941	365	(1)	5 529
Mouvement de périmètre			(37)		(37)
Reclass, transfert, mise en service					
Ecarts de change	(513)	(9)	(861)	(782)	(2 165)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2021	(64 370)	(21 714)	(61 945)	(12 839)	(160 868)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	65 038	21 180	19 820	9 669	115 707
Valeur nette comptable au 31 décembre 2021	57 896	22 708	185 197	8 877	274 678

- Les écarts d'acquisition sont détaillés à la note 3. Pour rappel, les Ecarts d'acquisition apparaissaient sur une ligne distincte des Immobilisations incorporelles au bilan jusqu'au 31 décembre 2020 et ne figuraient donc pas cet état de passage précédemment.
- Les concessions, brevets et licences s'élevant à la valeur nette de 185,2m€ comprennent :

(milliers d'euros)	Valeurs Brutes	Amortissements	Valeurs Nettes
Savoir-faire industriel	15 016	15 016	
Licence cadre IFP Energies nouvelles	180 596	14 858	165 738
Droit d'utilisation et brevets	12 508	8 395	4 113
Logiciels et autres	39 022	23 676	15 346
Total concession brevets et licences	247 142	61 945	185 197

- La nouvelle convention de licence cadre avec IFP Energies nouvelles couvrant la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2030 a été reconnue pour 181m€ sur la base des flux financiers futurs. L'actif incorporel a été amorti pour 14,9m€ au cours de la période.
 - Droits d'utilisation et brevets : Le droit d'exploiter sur sol d'autrui acquis pour 10 m\$ soit 9,3m€ porte sur une durée de 20 ans et concerne le site de Savannah aux États-Unis.
 - Le poste « logiciels et autres » comprend les logiciels, les marques, brevets et actifs incorporels acquis.
- Les autres immobilisations incorporelles (net : 8,8m€) comprennent, à hauteur de 3m€ la clientèle acquise à Rhodia et à IFP Énergies nouvelles en 1996 et le droit d'exploitation d'AdvAmine identifié à l'occasion de la prise de contrôle du Groupe Heurtey pour 3,7m€.

Note 3. Écarts d'acquisition

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Au 1er janvier		
Valeur brute	120 713	123 043
Amortissements cumulés	(55 675)	(46 191)
Valeur nette	65 038	76 852
Variations		
Mouvement de périmètre	2 097	(1 420)
Amortissement et dépréciation	(9 406)	(10 085)
Écarts de conversion	166	(309)
Total des variations de la période	(7 143)	(11 814)
A la clôture		
Valeur brute	122 266	120 713
Amortissements cumulés	(64 371)	(55 675)
Valeur nette	57 895	65 038

Les 2.1m€ de variation de périmètre correspondent à :

- L'acquisition de la société Danoise FlowVision pour 3.6m€
- La ré-estimation du complément de prix lié à l'acquisition de HTI pour (1.5)m€

Les écarts d'acquisition sont les suivants :

(milliers d'euros)	Durée d'amortissement	31/12/21			31/12/20
		Valeurs Brutes	Amortet dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
L'activité reforming de Criterion (Axens North America)	10 ans	4 790	(4 790)		73
Hydrocat (Axens North America)	10 ans	1 182	(709)	473	546
HTI	Illimité				1 432
CSA	15 ans	6 521	(4 890)	1 631	2 066
FlowVision	Illimité	3 582		3 582	
Eurecat	10 ans	2 731	(1 499)	1 232	1 269
Eurecat US	Illimité	7 607		7 607	7 607
Heurtey Petrochem	10 ans	95 853	(52 483)	43 370	52 045
Total		122 266	(64 371)	57 895	65 038

Le groupe a réalisé un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition du groupe Heurtey Petrochem, matérialisé par la Business Unit (BU) Engineering & Solutions au 31 décembre 2021.

Les principales caractéristiques étant :

- Un plan d'activité sur 5 ans de 2022 à 2026
- Une croissance à l'infini de 1,5%
- Un taux d'actualisation de 10,8%
- Un taux d'imposition de 24%
- Un test de sensibilité du taux d'actualisation de +/- 1 point
- Un test de sensibilité des revenus de -10%

Ce test a permis de conclure à une valeur des actifs supérieure à leur valeur comptable. Aucune dépréciation n'a été réalisée.

Sensibilité :

- Un taux d'actualisation de 12,3% n'aurait pas conduit à une dépréciation
- Une baisse des revenus de 10% n'aurait pas conduit à une dépréciation

Note 4. Immobilisations Corporelles

(milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations tech, mat et outillages	Autres	En cours et avances versées	Total immobilisations corporelles
Valeur brute au 1er janvier 2020	114 919	247 955	35 996	27 247	426 117
Augmentations	1 124	2 596	786	22 846	27 352
Diminutions	(258)	(1 301)	(1 621)	(21)	(3 201)
Reclass, transfert, mise en service	1 627	13 415	1 193	(16 409)	(174)
Ecart de change	(3 715)	(7 693)	(1 387)	(513)	(13 308)
Valeur brute au 31 décembre 2020	113 697	254 972	34 967	33 150	436 786
Augmentations	649	2 614	192	33 789	37 244
Diminutions	(439)	(165)	(999)		(1 603)
Mouvement de périmètre			87		87
Reclass, transfert, mise en service	9 388	5 476	498	(15 191)	171
Ecart de change	3 174	7 034	1 036	541	11 785
Valeur brute au 31 décembre 2021	126 469	269 931	35 781	52 289	484 470
Amortissements cumulés au 1er janvier 2020	(57 802)	(165 280)	(21 089)		(244 171)
Augmentations	(5 326)	(13 412)	(3 923)		(22 661)
Diminutions	256	266	1 533		2 055
Reclass, transfert, mise en service	169	100	(294)		(25)
Ecart de change	1 554	4 547	1 039		7 140
Amortissements cumulés au 31 décembre 2020	(61 149)	(173 779)	(22 734)		(257 662)
Augmentations	(5 137)	(13 006)	(3 423)		(21 566)
Diminutions	4	182	910		1 096
Mouvement de périmètre			(72)		(72)
Reclass, transfert, mise en service	48		22		70
Ecart de change	(1 508)	(4 430)	(834)		(6 772)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2021	(67 742)	(191 033)	(26 131)		(284 906)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	52 548	81 193	12 233	33 150	179 124
Valeur nette comptable au 31 décembre 2021	58 727	78 898	9 650	52 289	199 564

Les investissements réalisés en 2021 ont porté sur des extensions de capacité, principalement sur le site de Salindres en France (Atelier de production et magasin de stockage) et aux Etats Unis (atelier de formulation).

Note 5. Immobilisations Financières

(milliers d'euros)	Titres de participation non consolidés	Prêts	Autres immobilisations financières	Total immobilisations financières
Valeur brute au 1er janvier 2020	5 165	2 131	1 367	8 663
Augmentations			672	672
Diminutions	(50)	(237)	284	(3)
Reclassement	74			74
Ecarts de change	(32)	(78)	(128)	(238)
Valeur brute au 31 décembre 2020	5 157	1 816	2 195	9 168
Augmentations	20 164		919	21 083
Diminutions	(72)	(353)	(873)	(1 298)
Reclassement	252	0	14	266
Ecarts de change	23		75	98
Valeur brute au 31 décembre 2021	25 523	1 463	2 330	29 316
Provisions pour dépréciation au 1er janvier 2020	(3 647)		(26)	(3 673)
Augmentations	(153)	(327)		(480)
Diminutions	50			50
Reclassement	(74)			(74)
Ecarts de change	17			17
Provisions pour dépréciation au 31 décembre 2020	(3 807)	(327)	(26)	(4 160)
Augmentations		(182)		(182)
Diminutions	70	3		73
Reclassement	(125)			(125)
Ecarts de change	(14)			(14)
Provisions pour dépréciation au 31 décembre 2021	(3 876)	(506)	(26)	(4 408)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	1 350	1 489	2 169	5 008
Valeur nette comptable au 31 décembre 2021	21 647	957	2 304	24 908

Les titres non consolidés correspondent principalement à des participations minoritaires dans Arol Energy (1m€) et Plastic Energy (20.2m€).

Le poste « Autres immobilisations financières » comprend principalement des dépôts.

Note 6. Titres des sociétés mises en équivalence

(milliers d'euros)	2021			2020		
	Valeur des titres	Part dans les capitaux propres consolidés	Quote-part dans les résultats consolidés	Valeur des titres	Part dans les capitaux propres consolidés	Quote-part dans les résultats consolidés
G.I.E. Chimie Salindres	2 814	2 625	189	2 626	2 536	90
Al Bilad Catalyst Co Ltd	905	700	205	829	677	152
Total	3 719	3 325	394	3 455	3 213	242

Note 7. Stocks et en-cours de biens et services

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Valeur brute		
Matières premières	64 466	52 008
Produits finis et intermédiaires	140 741	117 560
Marchandises	38 656	39 780
Valeur brute des stocks	243 863	209 348
Matières premières	(1 396)	(2 183)
Produits finis et intermédiaires	(7 762)	(5 995)
Marchandises	(667)	(176)
Provision pour dépréciation des stocks	(9 825)	(8 354)
Valeur nette	234 038	200 994

Note 8. Créances clients et comptes rattachés

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Valeur brute des créances clients	380 440	343 334
Provision pour dépréciation des clients	(59 302)	(66 215)
Valeur nette	321 138	277 119

Note 9. Autres créances et comptes de régularisation

(milliers d'euros)	31/12/21			31/12/20
	Valeurs Brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
Avances versées	8 319		8 319	6 450
Créances sociales	2 149		2 149	199
Créances fiscales	54 094		54 094	18 479
Débiteurs divers	6 099	(63)	6 036	3 052
Créances fiscales IS	17 568		17 568	18 138
Charges constatées d'avance	6 359		6 359	6 714
Compte courant (MEE, IP et IFPEN)	6 663	(274)	6 389	1 516
Impôt différé actif	2 436		2 436	3 320
Total autres créances	103 687	(337)	103 350	57 868

Les créances fiscales sont essentiellement des créances de TVA. Elles incluent la TVA relative à la dette pour la licence cadre vis-à-vis d'IFP Énergies nouvelles pour 36,1m€ au 31 décembre 2021.

Les créances fiscales IS sont pour l'essentiel constituées des créances de CIR et d'acomptes d'impôts versés.

Note 10. Analyse des impôts différés

(milliers d'euros)	31/12/20	Impact résultat (charge) produit	Ecart de conversion et autre	31/12/21
Engagements de retraite	4 132	(306)	(2)	3 824
Participation des salariés	54	501		555
Stocks	1 665	21	112	1 798
Pertes reportables	84	1 424	70	1 578
Provisions réglementées	(5 198)	(391)		(5 589)
Frais de R&D	(5 556)	(395)		(5 951)
Immobilisations	(11 537)	(1 301)	(915)	(13 753)
Autres différences temporaires	4 859	(1 001)	290	4 148
Impôt différé net	(11 497)	(1 448)	(445)	(13 390)
Impôt différé actif	3 320			2 436
Impôt différé passif	(14 817)			(15 826)
Taux d'impôt retenu chez la société mère	32.02%			28.41%

Les impôts différés tiennent compte des évolutions fiscales récentes concernant le taux d'IS en France.

Le montant total des déficits non activés s'élève à 20,9m€ (principalement en Inde).

Note 11. Trésorerie nette

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Valeurs mobilières de placement à court terme	31 876	4 367
Disponibilités	97 337	107 692
Trésorerie active	129 213	112 059
Concours bancaires courants	(7 763)	(467)
Total trésorerie nette	121 450	111 592

Les placements effectués par le Groupe sont de plusieurs ordres :

- En titres de la société Technip FMC cotés à la bourse de Paris jusqu'au 17 février 2022, puis à la bourse de New York,
- En Euros, dans des fonds communs de placement (FCP) monétaires de trésorerie, ou dans des dépôts à terme auprès de banques de premier rang,
- En US Dollars, par des comptes rémunérés et des FCP à des taux proches de ceux du marché monétaire,
- Dans les autres monnaies, en comptes bancaires bloqués (dont le blocage ne remet pas en cause le caractère disponible)

Note 12. Capitaux propres

Nombre d'actions composant le capital social :

Au 31 décembre 2021, le nombre d'actions composant le capital social de la société Axens est de 2 277 885 actions d'un montant nominal de 68,61 €. Le capital est composé d'une seule classe d'actions et s'élève à 156 285 690 €.

Dividendes versés :

Sur décision de l'assemblée générale, le montant des dividendes à verser aux actionnaires au cours de l'exercice 2021 a été de 30 068 082€.

Note 13. Provisions pour risques et charges

(milliers d'euros)	Litiges	Garanties données	Perte à terminaison	Autres charges	Total
Provisions pour risques et charges au 1er janvier 2020	2 359	15 674	1 134	5 441	24 608
Dotation	10	11 093	1 863	2 199	15 165
Reprise utilisée	(128)	(4 004)	(171)	(1 283)	(5 586)
Reprise non utilisée		(137)	(13)	(1)	(151)
Autres variations	(242)	346		242	346
Ecart de change	(156)	(214)	(108)	(419)	(897)
Provisions pour risques et charges au 31 décembre 2020	1 843	22 758	2 705	6 179	33 485
Dotation	1 436	3 891	1 251	1 747	8 325
Reprise utilisée	(1 693)	(3 841)	(943)	331	(6 146)
Reprise non utilisée	13	(2 559)	(2 993)	(2 835)	(8 374)
Autres variations			840	(840)	
Ecart de change	68	147	166	202	583
Provisions pour risques et charges au 31 décembre 2021	1 667	20 396	1 026	4 784	27 873

Note 14. Passif social

(milliers d'euros)	Indemnité départ à la retraite nette	Gratifications d'ancienneté	Total
Engagements sociaux au 1er janvier 2020	11 175	5 543	16 718
Dotation	3 856	2 872	6 728
Reprise	(473)	(431)	(904)
Change et/ou autres variations	(308)		(308)
Engagements sociaux au 31 décembre 2020	14 250	7 984	22 234
Dotation	490	191	681
Reprise	(1 586)	(595)	(2 181)
Change et/ou autres variations	(181)		(181)
Engagements sociaux au 31 décembre 2021	12 973	7 580	20 553

(milliers d'euros)	Retraite	Ancienneté	Fonds retraite	Total
Engagements comptabilisés au 31 décembre 2020	19 152	7 984	(4 901)	22 234
Prestations	(127)	(440)	(369)	(936)
Droits acquis	1 064	622	223	1 909
Ecart actuariels (expérience)	(1 458)	(404)		(1 862)
Ecart actuariels (financier)	(630)	(221)		(851)
Coût financier de l'exercice	76	39	(57)	58
Change et/ou autres variations	20		(18)	2
Engagements comptabilisés au 31 décembre 2021	18 096	7 580	(5 122)	20 553

Note 15. Emprunts et dettes financières

(milliers d'euros)	31/12/20	Augmentations	Diminutions	Ecarts de change	Autres variations	31/12/21
Emprunts auprès des établissements de crédit	50 535	1 047	(14 871)	119	(1)	36 829
Dettes financières diverses		4			30 271	30 275
Intérêts courus non échus	414			15	(263)	166
Concours bancaires courants	467			246	7 050	7 763
Total emprunts et dettes financières	51 416	1 051	(14 871)	380	37 057	75 033

Le groupe a souscrit en novembre 2015 un emprunt de 12 m\$ (11m€) à taux fixe, et d'une durée de 7 ans pour financer la construction et le développement de son usine en Arabie Saoudite. La dette s'élève à 5,3m€ à la clôture (5,7m€ fin 2020).

Le groupe a souscrit en janvier 2017 un emprunt de 65m€ pour une durée de 7 ans afin de financer l'acquisition et le développement du Groupe Heurtey Petrochem. Le taux est variable sur la période et la dette afférente s'élève à 25m€ à la clôture. Cet emprunt est soumis à des covenants qui sont remplis au 31/12/2021.

En 2020, Eurecat a eu recours au dispositif français du Prêt Garanti par l'Etat pour une valeur de 3,7m€. L'échéance du prêt est flexible, avec une durée maximum de 5 ans.

Le groupe s'est endetté de 30,3m€ auprès d'IFPEN pour le financement des actions Technip FMC. Cette dette a été souscrite à des conditions normales de marché.

Échéancier des dettes financières

(milliers d'euros)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	17 449	19 154	225
Dettes financières diverses	30 275		
Intérêts courus non échus	166		
Concours bancaires courants	7 763		
Total emprunts et dettes financières	55 653	19 154	225

Analyse des dettes par devise

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Dettes libellées en Euros	61 237	42 922
Dettes libellées en US Dollars	5 987	8 364
Dettes libellées dans d'autres devises	7 809	130
Total emprunts et dettes financières	75 033	51 416

Analyse des dettes par nature de taux

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Dettes à taux fixe	5 298	5 705
Dettes à taux variable	69 735	45 711
Total emprunts et dettes financières	75 033	51 416

Une hausse de l'Euribor 3 mois de 1% serait sans impact significatif sur le coût de la dette.

Note 16. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs présentent une échéance inférieure à un an.

Note 17. Dettes sociales et fiscales

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Dettes sociales	47 921	40 929
Dettes fiscales (hors impôt société)	4 791	6 176
Dettes d'impôt société	3 888	4 125
Total dettes fiscales et sociales	56 600	51 230

Les dettes fiscales et sociales présentent une échéance inférieure à un an.

Note 18. Autres dettes et comptes de régularisation

(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Avances et acomptes reçus	31 262	31 621
Dettes licence cadre	216 715	11 252
Fournisseurs d'immobilisations	3 069	8 287
Dettes diverses	12 032	8 367
Impôts différés passifs	15 826	14 817
Produits constatés d'avance	49 509	34 127
Total autres dettes	328 413	108 471

Échéancier

(milliers d'euros)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances et acomptes reçus	31 262		
Dettes licence cadre	24 079	96 318	96 318
Fournisseurs d'immobilisations	1 936	1 133	
Dettes diverses	9 409	2 216	407
Impôts différés passifs	15 826		
Produits constatés d'avance	48 911	563	35
Total autres dettes	131 424	100 230	96 760

La dette sur licence cadre est une dette vis-à-vis d'IFPEN qui se décrémente au fil des années sur la période 2021 – 2030.

Information sectorielle

Les segments d'activité constituent le premier niveau d'information sectorielle du Groupe. Le second niveau d'information sectorielle suit un découpage par grandes zones géographiques.

Note 19. Chiffre d'affaires et résultat exploitation par secteur d'activité

Les segments d'activité ont été définis comme une composante distincte d'une entité qui est engagée dans la fourniture d'un produit ou d'un groupe de services liés qui est exposé à des risques et à une rentabilité différente.

Afin d'améliorer le suivi des performances de ses activités, le Groupe a organisé le reporting de ses performances opérationnelles selon trois segments :

- Le segment Catalyst & Adsorbents
- Le segment Process Licensing
- Le segment Engineering & Solutions

Le résultat sectoriel utilisé par le groupe Axens dans ses présentations par segment d'activité est le résultat d'exploitation.

Ventilation du Chiffre d'affaires par activité

(milliers d'euros)	2021	2020	var.% 2021/2020
Catalysts & Adsorbents	399 974	479 060	-17%
Process Licensing	209 392	205 138	2%
Engineering & Solutions	187 849	182 126	3%
Chiffre d'affaires de gestion	797 215	866 324	-8%
Prestations annexes			
Produits constatés d'avance		(13)	
Chiffre d'affaires consolidé	797 215	866 311	-8%

Analyse du résultat d'exploitation par activité

(milliers d'euros)	2021	2020	var.% 2021/2020
Catalysts & Adsorbents	32 774	34 241	-4%
Process Licensing	45 930	36 778	25%
Engineering & Solutions	5 945	(3 754)	297%
Résultat d'exploitation de gestion	84 649	67 265	28%
Amortissement des actifs réévalués (PPA)	(1 322)	(1 955)	
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	83 327	65 310	30%
Résultat en % du chiffre d'affaires consolidé	10.5%	7.5%	

Notes sur le compte de résultat

Note 20. Autres produits d'exploitation

(milliers d'euros)	2021	2020
Production stockée	10 127	(7 690)
Production immobilisée	41 842	30 125
Reprises d'amortissements et provisions	34 254	20 445
Gains de change d'exploitation	4 082	4 358
Autres	7 178	7 771
Total autres produits d'exploitation	97 483	55 009

Note 21. Achats et variations de stocks

(milliers d'euros)	2021	2020
Achats de marchandises	(142 690)	(59 252)
Achats de matières	(119 800)	(114 594)
Variations de stocks	17 662	(14 095)
Achats de sous-traitance	(29 513)	(34 884)
Achats non stockés	(59 205)	(123 835)
Total achats et variations de stocks	(333 546)	(346 660)

Note 22. Autres achats et charges externes

(milliers d'euros)	2021	2020
Autres charges externes	(103 583)	(99 117)
Services extérieurs	(55 692)	(58 472)
Total autres achats et charges externes	(159 275)	(157 589)

Note 23. Impôts et taxes

(milliers d'euros)	2021	2020
Taxes sur les salaires	(3 160)	(3 510)
CVAE, CFE, Taxe foncière	(3 888)	(5 884)
Autres impôt et taxes	(4 005)	(4 147)
Total impôts et taxes	(11 053)	(13 541)

Note 24. Charges de personnel

(milliers d'euros)	2021	2020
Salaires	(137 288)	(144 027)
Charges sociales	(50 155)	(55 315)
Intéressement	(4 521)	(2 653)
Participation	(2 174)	(641)
Total charges de personnel	(194 138)	(202 636)

Note 25. Dotations aux amortissements et provisions

(milliers d'euros)	2021	2020
Dotations aux amortissements	(45 072)	(46 179)
Dotations aux provisions pour dépréciation	(12 001)	(13 914)
Dotation aux provisions pour risques et charges	(7 664)	(15 099)
Dotation aux provisions pour passif social	(681)	(4 533)
Total dotation aux amortissements et provisions	(65 418)	(79 725)
Reprises de provisions pour dépréciation	18 007	14 044
Reprise de provisions pour risques et charges	14 066	5 497
Reprises de provisions pour passif social	2 181	904
Total reprises de provisions	34 254	20 445

Les dotations aux amortissements concernent notamment la licence cadre (14.9m€ en 2021 et 15m€ en 2020).

Les dotations aux provisions pour risques et charges concernent principalement les provisions pour garanties (Note 13).

Note 26. Autres charges d'exploitation

(milliers d'euros)	2021	2020
Redevances	(34 378)	(36 064)
Pertes de change d'exploitation	(4 529)	(9 803)
Autres charges d'exploitation	(9 034)	(9 992)
Total autres charges d'exploitation	(47 941)	(55 859)

Les autres charges d'exploitation comprennent principalement les pertes sur créances irrécouvrables et les indemnités commerciales versées aux clients dans le cadre des garanties données. Le cas échéant, les reprises de provisions ont été effectuées.

Note 27. Résultat financier

(milliers d'euros)	2021	2020
Produits des équivalents de trésorerie	233	224
Charges d'intérêts	(925)	(1 028)
Coût de la dette	(692)	(804)
Résultat de change à caractère financier	(1 157)	(728)
Autres produits financiers	1 986	416
Autres charges financières	(507)	(1 760)
Résultat financier	(370)	(2 876)

Le Groupe place exclusivement ses disponibilités sur des horizons de placement court terme.

Le résultat de change à caractère financier correspond aux pertes nettes dégagées sur les actifs et passifs financiers.

Les autres produits financiers en 2021 comprennent principalement une reprise de provision sur titres non consolidés pour 1.3m€

Note 28. Résultat exceptionnel

(milliers d'euros)	2021	2020
Prix de cession	129	216
Valeur nette comptable des actifs cédés ou rebutés	(2 197)	(1 165)
Résultat sur sortie d'éléments d'actifs	(2 068)	(949)
Autres produits exceptionnels	1 499	12 411
Reprise exceptionnelle autres provisions pour risques et charges	267	239
Dotations exceptionnelles aux amortissements de l'actif immobilisé		(10 579)
Dotations exceptionnelles aux provisions pour risques et charges	(402)	(2 261)
Autres charges exceptionnelles	(1 340)	(5 399)
Autres produits et charges exceptionnels	24	(5 589)
Résultat exceptionnel	(2 044)	(6 538)

En 2020, le résultat exceptionnel s'explique principalement par la provision d'un passif social pour congés de fin de carrières en France pour 2m€ et l'abandon de projets d'investissement et de R&D pour 4.7m€

Note 29. Preuve d'impôt

(milliers d'euros)	2021	2020
Résultat courant avant impôt	83 327	65 310
Résultat financier	(370)	(2 876)
Résultat exceptionnel	(2 044)	(6 538)
Résultat des sociétés intégrées avant impôt	80 913	55 896
Taux d'imposition de la mère	28.41%	32.02%
Impôt théorique (1)	22 987	17 898
Impôt sur les résultats courant	16 925	15 216
Charge (Produit) d'impôt différé	1 448	(2 338)
Total impôt constaté (2)	18 373	12 878
Taux d'impôt constaté	22.71%	23.04%
Ecart (1) - (2) à expliquer : produit (charge)	4 614	5 020
Incidence des différences permanentes (dividendes)	(513)	(1 240)
Déficits non activés et dépréciations d'actifs d'impôts différés	(1 594)	(1 407)
Crédit d'impôt (recherche notamment)	3 167	3 561
Différence avec les taux d'imposition étrangers	3 180	3 315
Changement de taux d'imposition en France	919	771
Autres	(545)	20
Total expliqué : produit (charge)	4 614	5 020

Notes sur le tableau de flux de trésorerie

La trésorerie nette du groupe qui s'élève à 121,4m€ est en hausse par rapport au 31 décembre 2020.

Note 30. Flux de trésorerie générés par l'activité

Les autres charges calculées correspondent principalement à la désactualisation de la dette d'acquisition de HTI.

La variation du besoin en fonds de roulement est négative de 15,6m€ en 2021, contre 15,9m€ en 2020.

Note 31. Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les dépenses d'investissement sont de 46,4m€, en hausse par rapport à 2020 (38,9m€), réparties en :

- Actifs incorporels (dont R&D) 8,9m€
- Actifs corporels 37,4m€

Les acquisitions d'immobilisations financières correspondent principalement aux 2,4% de la société Plastic Energy acquis pour 20.2m€

L'incidence des variations de périmètre comprend principalement le montant décaissé pour l'acquisition de la société FlowVision, net de la trésorerie acquise et l'earn out d'acquisition de HTI.

Note 32. Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

Le groupe a remboursé 14,9m€ de dettes auprès des établissements de crédit au cours de l'exercice 2021 et souscrit de nouveaux emprunts à hauteur de 1m€.

Autres informations

Note 33. Effectif moyen du groupe

Effectif équivalent temps plein	2021	2020
Salariés du groupe	2 279	2 399
Intérimaires et détachés	87	100
Total	2 366	2 499
Charges de personnel (en milliers d'euros)	194 138	202 636

Note 34. Recherche et développement

Le Groupe a comptabilisé 13.9m€ en développement et en industrialisation de procédés et de produits pour 2021 (1.7% du chiffre d'affaires), contre 14.6m€ en 2020.

Note 35. Engagements hors bilan

Engagements donnés	(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
	Cautions en douane	75	105
Garanties bancaires	Garanties Seveso	4 294	4 212
	Garanties données aux clients	202 165	206 627
	Garanties données aux fournisseurs	1 209	1 209
Instruments financiers	Achat à terme	14	57
	Fonds externalisés finançant l'engagement de passif social	Retraite, gratifications d'ancienneté	3 595
Loyers restants à payer	Locaux	39 306	44 713
Autres engagements	Garanties données à des tiers pour le compte des filiales	65 570	59 989
Total des engagements donnés		316 227	320 449

Engagements reçus	(milliers d'euros)	31/12/21	31/12/20
Garanties bancaires	Cautions en douane		
	Garanties reçues des clients	19 468	22 119
	Garanties reçues des fournisseurs	5 774	5 989
Instruments financiers	Lignes de crédit non utilisées	114 061	90 731
	Fonds externalisés finançant l'engagement de passif social	Etablissements financiers	3 595
Autres engagements			
Total des engagements reçus		142 898	122 377

La BU E&S pour son activité de fournisseur d'équipements pour le raffinage et la pétrochimie, fournit des

garanties pour des montants très significatifs.

Note 36. Rémunération allouée aux organes de direction

Cette information n'est pas donnée car elle conduit à communiquer des rémunérations individuelles.

Note 37. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des auditeurs, est présenté ci-après :

(milliers d'euros)	Total		Deloitte		Grant Thornton		Autres	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Audit (Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés)								
Emetteur	302	346	144	167	158	179		
Filiales intégrées (IG et IP)	300	318	73	86	54	89	173	143
Total	602	664	217	253	212	268	173	143

Note 38. Société consolidant les comptes du Groupe Axens

Les comptes consolidés du Groupe Axens sont eux-mêmes consolidés par intégration globale par IFP Énergies nouvelles, maison mère d'Axens.

Note 39. Entreprises liées

Les transactions suivantes, réalisées avec des entreprises liées du groupe IFP Énergies nouvelles :

(milliers d'euros)	2021	2020
Actif		
Actifs à plus d'un an		
Actifs à moins d'un an	6 702	788
Passif		
Passifs à plus d'un an	233 753	
Passifs à moins d'un an	48 154	43 549
Charges		
Charges d'exploitation	(42 878)	(38 277)
Produits		
Produits d'exploitation	408	577

Les passifs à plus d'un an correspondent principalement à la dette sur licence cadre vis-à-vis d'IFPEN

Les charges d'exploitation correspondent principalement à l'amortissement de la licence cadre et aux autres royalties dues à IFPEN

Note 40. Événements post clôture

Organisation

En 2022, le groupe a revu son organisation interne pour améliorer la relation client, en passant d'une organisation par métiers (Business units) à une organisation centrée sur l'offre globale.

Guerre en Ukraine

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 a déclenché une série de sanctions internationales.

Nous suivons de près l'évolution de la situation, prenons les mesures appropriées et évaluons en permanence son impact sur nos équipes et opérations.

L'impact financier sur les comptes de 2021 est nul et sera principalement limité aux pertes d'opportunités pour les périodes à venir.

Nous avons cessé de travailler sur toute nouvelle offre commerciale en Russie et en Biélorussie dans le domaine du raffinage.

Contrôles

Un contrôle sur les délais de paiement interprofessionnels par la D.G.C.C.R.F. du 19 juin 2019 a pris fin le 25 janvier 2022 par la réception d'un « avertissement » sans sanctions financières.

Note 41. Passifs éventuels

Sans objet.

Note 42. Périmètre de consolidation

Entreprises consolidées

Entreprises consolidées	Siège social	31/12/21		31/12/20	
		% intérêt	Méthode	% intérêt	Méthode
Axens	Rueil-Malmaison, France	100%	IG	100%	IG
Axens (Beijing) Trading Co Ltd.	Pékin, Rép. Pop. de Chine	100%	IG	100%	IG
Axens Canada Specialty Aluminas Inc	Brockville, Ontario, Canada	100%	IG	100%	IG
Axens Catalyst Arabia Ltd	Kobhar, Arabie Saoudite	75%	IG	75%	IG
Axens Far East	Tokyo 106, Japon	100%	IG	100%	IG
Axens India PLC	New Delhi, Inde	100%	IG	100%	IG
Axens Middle East SPC	Manama, Bahrein	100%	IG	100%	IG
Axens North America Inc	Princeton, New Jersey, Etats Unis	100%	IG	100%	IG
Hydrocarbon Technology and Innovation (HTI)	Laurenceville, Etats Unis	100%	IG	100%	IG
Axens South East Asia	Kuala Lumpur, Malaisie	100%	IG	100%	IG
Axens Vostok	Moscou, Russie	100%	IG	100%	IG
GIE Chimie Salindres	Salindres, France	50%	MEE	50%	MEE
PRN Argentina	Argentine	100%	IG	100%	IG
Axens LATAM	Rio de Janeiro, Brésil	100%	IG	100%	IG
Heurtey Petrochem Technology Beijing Co Ltd	Pékin, Rép. Pop. de Chine		N/C	100%	IG
Heurtey Petrochem IndiaPrivLtd	Mumbai, Inde	100%	IG	100%	IG
PetroChem Korea Co Ltd	Séoul, Corée	95%	IG	95%	IG
Prosernat Malaysia	Kuala Lumpur, Malaisie	100%	IG	100%	IG
Heurtey Petrochem Romania SRL	Bucarest, Roumanie	100%	IG	100%	IG
Heurtey Petrochem Manufacturing	Buzau, Roumanie	100%	IG	100%	IG
LLC Heurtey Petrochem Russia	St Petersburg, Russie	100%	IG	100%	IG
PetroChem Development CoInc	New-York USA, Etats-Unis	100%	IG	100%	IG
PFR Engineering	Los Angeles, Etats Unis	100%	IG	100%	IG

PFR Technologies LLC	Wilmington, Etats Unis	100%	IG	100%	IG
Flowvision	Odense, Danemark	100%	IG		N/A
Tricat Management GmbH	Bitterferld, Allemagne	50%	IP	50%	IP
Tricat Catalysts Services GmbH	Hemslingen, Allemagne	50%	IP	50%	IP
Eurecat SA	La Voulte sur Rhône, France	50%	IP	50%	IP
Eurecat France SAS	La Voulte sur Rhône, France	50%	IP	50%	IP
Petroval SA	St Romain de Colbosc, France	30%	IP	30%	IP
Eurecat India Catalyst Services Pvt Ltd	Jhagadia, Inde	50%	IP	50%	IP
Rigel SRL	Avola, Italie		N/C	50%	IP
Eco-Rigen SRL	Gela, Italie	35%	IP	35%	IP
Tricat Europe SA	Luxembourg, Luxembourg	50%	IP	50%	IP
Eurecat Services Ltd	San Gwann, Malte		N/C	50%	IP
Al Bilad Catalyst Co Ltd	Jubail Industrial City, Saudi Arabia	15%	MEE	15%	MEE
Petroval Asie Pacifique	Singapour	30%	IP	30%	IP
Eurecat US	Houston, USA	43%	IP	43%	IP
Petroval INC	Houston TX, Etats-Unis	30%	IP	30%	IP
Eurecat Services Inc	New-York NY, Etats-Unis	50%	IP	50%	IP
Eurecat Services AP Pte Ltd_USD	Singapour	50%	IP	50%	IP
Petroval Middle East	Manama, Barhein	30%	IP	30%	IP

Nota : IG, IP, MEE et NC signifient respectivement intégration globale, intégration proportionnelle, mise en équivalence et non consolidé

Entreprises non consolidées

Axens détient des participations de :

- 2,9 % dans la société Bionext, créée en décembre 2009 pour développer un processus de fabrication de carburant de 2ème génération issu de la biomasse.
- 25% dans la société Française Arol Energy dont l'objet est la conception, la réalisation et la maintenance d'installations de traitement et de valorisation énergétique des gaz de biomasse et du biogaz en particulier.
- 2,4% dans la société Plastic Energy spécialisée dans le recyclage du plastique.